

ENTREPRENEURS des Territoires



M A G A Z I N E

VIE SYNDICALE

- Emploi 2014
- Transport d'ensilage



PROFESSION

- Emaille (Nord)



- Martin Grand (Isère)



ACTUALITÉS

- La forêt en Bretagne
- François Houllier, Inra

CHANTIER

- Récolte : maïs semence
- Vendanges en Bordelais

SALON

- Sitevi

Zoom sur les machines à vendanger



TIRE TECHNOLOGY IN MOTION



372 AGRIFLEX
Flexion intensive (IF)
Flexion très intensive (VF)



378 AGRISTAR XL
Série grand volume
Tracteurs 180 CV et plus



365 AGRISTAR
Série 65
Jusqu'à 180 CV

Alliance propose une large gamme de pneus agricoles pour les tracteurs de nouvelle génération, au travers des profils Agriflex+ (IF /VF), AgriStar XL (grand Volume) et AgriStar (série 65). Ces pneus agricoles radiaux d'Alliance permettent un meilleur respect des sols, offrent une capacité de charge supérieure et une excellente traction, augmentant ainsi la productivité.

Grâce à plus de 60 ans d'innovation et de leadership dans la conception et la fabrication de pneus hors route, la gamme des pneus radiaux agricoles d'Alliance est conçue pour fournir des performances supérieures dans les travaux les plus intensifs. Les pneus Alliance figurent aujourd'hui parmi les pneus préférés et reconnus des plus grandes marques de matériels.

Entrepreneurs des Territoires MAGAZINE

Directeur de la publication

G rard Napias
Pr sident de la F d ration nationale
Entrepreneurs des Territoires

 diteur d l gu  et r dacteur en chef

Jacques Fitamant / redac.edt@fitamant.fr

R dacteurs

Pages Vie syndicale :
Patrice Durand / p-durand@e-d-t.org
Tammouz  niaut Helou, Erwan Charpentier.

Guillaume Le Gonidec /
redac.edt2@fitamant.fr
Philippe Caldier, Fr d ric Ripoche,
Ermeline Mouraud.

Secr taire de r daction et r dactrice

Val rie Bridoux / redac.edt@fitamant.fr
t l. 02 98 98 01 40

Adjointe de direction

Charlotte Marcad 
charlotte.marcade@fitamant.fr
t l. 02 98 98 01 40

Chefs de publicit 

Claire Gauquelin-Ramahefa
claire.ramahefa@fitamant.fr
Ann-Ael Tanguy
ann-ael.tanguy@fitamant.fr
t l. 02 98 98 01 40

Assistante commerciale et marketing

Sandra Th paut
sandra.thepaut@fitamant.fr
t l. 02 98 98 01 40

Relations abonnés

Corinne Nay / abo@fitamant.fr
t l. 02 98 98 01 40

Mise en page : Sonia Sez nec

Impression : Calligraphy-print

ISSN 1278 3927 - CPPAP N  0618 T 85572
D p t l gal : octobre 2015 / N  639000

Entrepreneurs des Territoires Magazine est
la revue officielle de la F d ration nationale
Entrepreneurs des Territoires



44, rue d'Al sia - 75014 Paris
t l. 01 53 91 44 98
mail : info@e-d-t.org

Entrepreneurs des Territoires Magazine
est  dit  par les  ditions Fitamant
(8 num ros par an)

SARL au capital de 7623 euros,
29000 Quimper, France

Registre du commerce de Quimper :
B 388019820

Num ro de TVA intracommunautaire :
FR 0C 38 80 19 820

Fitamant

2 rue F lix Le Dantec - CS 62020
29018 Quimper Cedex
t l. 02 98 98 01 40 - fax 02 98 27 37 65

5  ditorial

Vie syndicale

- 6 • Tableau de bord de l'emploi 2014
- 8 • Frais de sant  et pr voyance
- 9 • Freinage : anticiper l'obligation
des doubles conduites
- 10 •  levage : le prix des aliments ?
- 11 • Nouvelle fiche ROME « conducteurs d'engins »
- 12 • Quelle qualification pour le transport d'ensilage ?
- 13 • Actualit s foresti res
- 14 • Actualit s agricoles



Profession

- 18 • Sarl Emaille, travaux d' pandage dans le Nord
- 22 • L'Is re accueille le prochain congr s national EDT
- 24 • Entreprise d' lagage sous les lignes  lectriques Martin-Grand (38)

Chantier

- 27 • Mais semence   la Dauphinoise : l'union fait la force
- 30 • Vendanges dans le Bordelais

Actualit s

- 34 • Les Assises de la for t et du bois en Bretagne
- 38 • Interview de Fran ois Houllier, PDG de l'Inra

Salons

- 40 • Ch lons d'or
- 42 • PotatoEurope
- 46 • Innov-Agri Grand Sud-Ouest
- 48 • Space
- 50 • Tech&Bio
- 52 • Sommet de l' levage
- 54 • Palmar s de l'Agritechnica
- 58 • Rendez-vous au Sitevi



61 Dossier

- Gros plan sur les machines   vendanger

Nouveaut s Mat riels

- 63 • Case IH Optum CVX
- 64 • Nouveaut s Horsch
- 67 • New Holland T7 HD
- 68 • Br ves



72 Agenda

simple
souple
rapide

Actimat
Le financement
de votre mat riel agricole

Cr dit Mutuel
LA banque   qui parler

Pour assurer la protection sociale du monde agricole

AGRICA est plus
que complémentaire

Conception graphique : Quartopiano - image : ©Shutterstock

Accord collectif national de la production agricole

Les partenaires sociaux renouvellent leur confiance
au Groupe AGRICA

Le régime de protection sociale en prévoyance et frais de santé des non-cadres de la production agricole vient d'être renouvelé suite à la signature d'un avenant par les partenaires sociaux, pour une prise d'effet au 1er janvier 2016.

Par cet avenant, qui intègre notamment les dernières évolutions réglementaires, **AGRI PRÉVOYANCE, institution de prévoyance du Groupe AGRICA, a été choisie comme seul assureur référencé** pour la protection globale de vos salariés non-cadres.



*Continuez à faire confiance au Groupe AGRICA pour la
protection sociale de vos salariés !*

RETRAITE - PRÉVOYANCE - SANTÉ - ÉPARGNE



EDT au rendez-vous des nouvelles régions

Les élections régionales auront lieu les 6 et 13 décembre prochains pour élire les 1 757 conseillers régionaux pour les six ans à venir. Ces élections locales sont importantes pour nos entreprises qui apportent une contribution essentielle à l'activité et à l'emploi dans les zones rurales.

Les régions ont la responsabilité d'une partie de notre avenir commun. Nos activités ont des propositions sur le développement économique, l'aide aux entreprises, la formation professionnelle, l'apprentissage et la protection de l'environnement.

Un grand scepticisme se dégage pourtant du redécoupage régional. 41 % des Français seulement se déclarent satisfaits de cette réforme selon un sondage effectué du 6 au 15 octobre dans toutes les régions pour le compte de la presse régionale.

Au printemps dernier, nous nous sommes posé la question d'y aller ou pas, quand et comment. Lors des réunions d'échanges au sein du réseau EDT organisées depuis juin dernier dans les régions, vos représentants professionnels ont exprimé ce manque de conviction à l'égard d'une réforme décidée d'en haut et la crainte de perdre le contact avec des centres de décision qui s'éloignent, mais ils ont aussi affirmé la nécessité de continuer notre effort de structuration d'Unions régionales représentatives.

Pour vous représenter auprès des Draaf, des Dreal, de toutes les agences publiques et professionnelles, nous nous organisons pour être au rendez-vous en revoyant nos habitudes et nos modes de travail. Les nouvelles régions se doivent d'avoir des représentants des activités de travaux agricoles, forestiers et ruraux.

Gérard Napias, président de la Fédération nationale EDT

LEEB GS
PULVÉRISE TOUS LES STANDARDS !

SIMA INNOVATION AWARDS

Salon des [ETA]
Équipement de l'agriculture, des forêts et des territoires
les 9 et 10 décembre 2015
au Parc des Expositions
du Mans (72)

www.horsch.com

HORSCH
L'agriculture par passion
Tél. : 03 25 02 79 80

Leeb GS
pulvérisation de précision

- ✓ Système BoomControl Pro EXCLUSIF multi-primé pour un pilotage actif de la rampe totalement innovant au plus près de la cible, à vitesse élevée, y compris dans les pentes.
- ✓ Cuve inox EXCLUSIF accélérant le processus de rinçage sans aucun dépôt résiduel.
- ✓ Système CCS EXCLUSIF rinçage continu rapide et automatisé du circuit de pulvérisation avec une dilution inférieure à la norme, en une seule action.
- ✓ Multi-Select à 25 cm EXCLUSIF gestion automatique du choix des buses prenant en compte la vitesse et la modulation de doses intra-parcellaires.

Tableau de bord 2014 de l'emploi au sein des entreprises de travaux

La CCMSA a transmis à la FNEDT les données 2014 de la population et des salariés des activités de travaux agricoles, forestiers et sylvicoles. Ceux-ci ont permis de construire le tableau de bord national de l'emploi, un outil de gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences.

Le 12^e tableau de bord CCMSA FNEDT enregistre les données nationales de l'emploi salarié, l'activité des non-salariés agricoles, et les chiffres condensés des entreprises. Entre 2013 et 2014, le nombre d'entreprises a progressé de 1 %, soit comme en 2013. Mais le nombre de salariés augmente, lui, de 10 % entre 2013 et 2014, après une hausse de 2 % entre 2012 et 2013, toutes activités confondues : agricoles, forestières et sylvicoles.

134 073 actifs dans les activités de travaux agricoles, forestiers et sylvicoles

Une nouvelle fois, l'activité travaux agricoles est en tête des progressions entre 2013 et 2014 (+ 3 % en nombre d'entreprises, et + 10 % en salariés). Cette progression est identique à celle de 2013 sur 2012. Au total, le nombre de salariés permanents et occasionnels est de 97 358 (112 825 contrats), ce qui donne, avec les chefs d'entreprise (21 248), 134 073 actifs dans les activités de travaux agricoles, forestiers et sylvicoles.

La surprise vient des travaux forestiers en exploitation, avec un recul du nombre d'entreprises (- 1 %), mais une progression pour le nombre de salariés (+13 %). Le nombre d'entreprises de travaux sylvicoles reste stable, alors que le nombre de salariés est en hausse de 3 %.

Sur la période longue 2004-2014, le nombre d'entreprises a progressé de 2 % dans les activités de travaux agricoles, forestiers et sylvicoles tandis que le nombre de salariés augmentait de 54 %. Ce sont dans les activités de travaux agricoles que la progression est la plus forte : + 10 % en nombre d'entreprises et + 73 % en nombre de salariés.

Concentration des entreprises de travaux

Les entreprises des activités de travaux agricoles, forestiers et sylvicoles sont des entreprises unipersonnelles ou employeurs qui ont en moyenne dix emplois permanents. En travaux agricoles, toutes les classes de taille d'entreprises ont augmenté d'au moins 10 % sur 10 ans (de 2004 à 2014), sauf la classe 5 à 10 Équivalents Temps Plein (ETP). Ce sont les classes 10 à 50 ETP (+52 %), 4 à 5 ETP (+ 17 %) et 1 à 2 ETP (+ 16 %) qui ont le plus progressé.

La concentration des TPE (Très Petites Entreprises) des activités de travaux agricoles, forestiers et sylvicoles n'est donc pas d'actualité.

Avec 11 131 entreprises employeurs, 31 387 salariés ETP et 112 825 contrats, les activités de travaux agricoles, forestiers et sylvicoles sont à comparer aux 272 088 ETP en production agricole en 2014 (+ 1 % en 10 ans). Si le nombre d'ETP des ETARF ne représente encore que 11,5 % des ETP de la production agricole en 2014, il a augmenté de 80 % entre 2004 et 2014.

57 418 757 heures de travail en 2014

Les activités de travaux agricoles, forestiers et sylvicoles représentent 57 418 757 heures de travail en 2014 (55 488 847 heures en 2013). Les heures ont progressé de 3,5 % en 2014. L'emploi permanent demeure majoritaire, mais il affiche une érosion de 2 % en 2014.

Depuis 2012, les entreprises ont enregistré la suppression de la défiscalisation des heures supplémentaires, des hausses des charges puis la création du CICE (effectif en 2014) dans une conjoncture difficile, et avec une augmentation de la pression concurrentielle sur les marchés.

Évolution du nombre d'entreprises et de salariés

Tableau de bord FNEDT CCMSA (nombre de salariés permanents et occasionnels)		2004	2009	2013	2014
ETA	nombre d'entreprises	12 271	12 929	13 088	13 496
	nombre de salariés	47 013	58 345	73 920	81 305
ETFs	nombre d'entreprises	743	930	846	836
	nombre de salariés	2 534	3 316	2 713	2 793
ETFe	nombre d'entreprises	7 780	7 548	7 001	6 916
	nombre de salariés	13 630	11 812	11 743	13 260
Total entreprises de travaux		20 794	21 407	20 935	21 248
Total salariés		63 177	73 473	88 376	97 358

Heures et salaires 2014

Type d'activité	Nombre d'heures de travail			Montant des salaires (en euros)		
	CDI	CDD	Total	CDI	CDD	Total
2014						
Entreprises de travaux sylvicoles	2 358 824	931 894	3 290 718	33 634 375	9 412 164	43 046 539
Entreprises de travaux forestiers	8 365 978	3 928 695	12 294 673	115 589 809	41 412 297	157 002 106
Entreprises de travaux agricoles	22 877 460	18 955 906	41 833 366	300 827 409	209 446 614	510 274 023

Les entreprises de travaux agricoles, forestiers et sylvicoles ont versé 710 322 668 euros de salaires en travaux agricoles, forestiers et sylvicoles en 2014, ce qui situe la valeur ajoutée des entreprises dans l'économie des zones rurales.

La structure des salariés des entreprises de travaux agricoles

L'âge moyen des salariés est stable depuis 2004 : 33 ans en travaux agricoles, 36 ans en travaux forestiers et 39 ans en travaux sylvicoles. En revanche, en 10 ans, si le nombre de salariés femmes est stable en travaux forestiers (8%), il est passé de 6 à 11% en travaux sylvicoles, et de 17 à 23% en travaux agricoles.

Les jeunes sont nombreux dans les entreprises de travaux, en particulier dans les entreprises de travaux agricoles. Ils font une première saison après

leur formation, pour se perfectionner. Ils sont l'avenir des entreprises dans lesquelles ils apportent aussi leur familiarité avec l'informatique, avec les terminaux qui se multiplient dans les cabines. 37 000 salariés ont moins de 30 ans en 2014. Ils étaient 23 000 en 2004. Les activités de travaux agricoles en ETA attirent toujours autant les jeunes.

Mais, en 10 ans, une autre évolution moins spectaculaire se confirme : il s'agit de l'augmentation du nombre de salariés « seniors ». En 2014, les salariés de plus de 60 ans étaient 3 100, dont 1 031 de plus de 66 ans. Ils étaient 640 en 2004, dont 214 de plus de 66 ans. La nécessité d'un revenu complémentaire, la volonté de faire quelque chose en saison et l'amélioration des conditions de travail sont trois éléments moteurs dans cette évolution, qui représente un changement profond des mentalités.

Employeurs, salariés, ETP, nombre d'heures de travail

Type d'activité	Nombre d'établissements employeurs	Nombre de salariés	Nombre d'ETP	Nombre d'heures de travail 2014			Part de l'emploi permanent dans total
				CDI	CDD	Total	
Entreprises							
travaux sylvicoles	482	2 753	1 785	2 358 824	931 894	3 290 718	72 %
travaux forestiers	3 135	12 873	6 720	8 365 978	3 928 695	12 294 673	68 %
travaux agricoles	7 514	78 805	22 882	22 877 460	18 955 906	41 833 366	55 %
Total	11 131	94 431	31 387	33 602 262	23 816 495	57 418 757	59 %

2015, l'année de la suppression des exonérations de charges TODE

La loi de finances pour 2015 a supprimé les mesures d'allègement de charges contrat vendange et TO/DE des entreprises de travaux. Ces deux suppressions ne répondent pas à la même logique dans la mesure où le contrat vendange est tenu indirectement par la décision du Conseil Constitutionnel d'invalider les exonérations de charges salariales catégorielles. Le ministère de l'Agriculture a justifié la mesure de suppression des TO DE pour encourager les ETARF à privilégier l'emploi permanent plutôt que saisonnier, avec à la clé une économie budgétaire de 20 millions d'euros. Il a, en outre, été indiqué par le ministre que la perte serait « compensée » par le CICE, le dispositif « bas salaire » revu à la hausse, et la baisse des allocations familiales (PRS).

Les simulations réalisées pour le compte d'EDT concluent, exemple d'entreprise à l'appui, à une

hausse de 20 % des cotisations sociales avec la suppression des exonérations de charges TO/DE. Comment les 3 665 entreprises qui ont eu recours à 45 089 travailleurs occasionnels TO DE en 2014 ont-elles passé le cap de la suppression des exonérations de charges en 2015 ?

Le 3^e trimestre est, dans l'année, le plus important pour les heures de travail. La déclaration de fin octobre est donc très attendue pour vérifier l'effet de la suppression des exonérations : hausse des cotisations collectées, recul de l'emploi saisonnier (mécanisation et conservation des seules tâches rentables, report sur d'autres contrats). Une certitude : entre une hausse de cotisations et des rentrées moins rapides, la trésorerie des entreprises est malmenée.

Nouveau régime national « Frais de santé et prévoyance »

Les enjeux de la négociation du nouveau régime santé ont été abordés dans *EDT Magazine n° 91*, page 7. Depuis, l'accord a été signé par les organisations et engage son application sous réserve de cas de dispense.



Au 1^{er} janvier 2016 s'appliqueront les nouvelles conditions du régime national « Frais de santé et prévoyance », définies dans le cadre d'un avenant à l'accord de 2008 portant sur les régimes complémentaires en agriculture et signées par les organisations professionnelles et syndicales des salariés.

Sous réserve des cas de dispenses, le nouveau régime s'applique à tout salarié bénéficiant de trois mois d'ancienneté continue dans l'entreprise pour le régime « frais de soins » et de six mois d'ancienneté continue dans l'entreprise pour les garanties « prévoyance ».

Pour les entreprises de travaux agricoles et forestiers

Le régime national comporte une garantie socle obligatoire, conforme à la définition du contrat responsable, et trois régimes d'options. Les garanties s'appliquent obligatoirement dans l'entreprise avec une participation 50/50 – salariés/employeurs.

Ces options peuvent être choisies collectivement par l'entreprise (deviennent alors obligatoires avec un financement 50/50 – salariés/employeurs) ou ces options peuvent être choisies facultativement par chaque salarié individuellement.

Tarifs et cotisations proposés

Les garanties négociées par les partenaires de la production agricole sont à examiner de manière attentive pour juger du tarif « frais de soins » et des cotisations « prévoyance ».

FRAIS DE SOINS		
GARANTIE	TARIF	PARTICIPATION
SOCLE OBLIGATOIRE	34 euros	50/50 ent./salariés
OPTION 1 collective	49,50 euros	50/50 ent./salariés
OPTION 1 individuelle	49,50 euros	Salariés
OPTION 2 collective	56 euros	50/50 ent./salariés
OPTION 2 individuelle	56 euros	Salariés
OPTION 3 collective	63 euros	50/50 ent./salariés
OPTION 3 individuelle	63 euros	Salariés

PRÉVOYANCE (hors option)		
GARANTIE	COTISATION	PARTICIPATION
DÉCÈS	0,2 % TA/TB	
INCAPACITÉ TEMPORAIRE	0,31 % TA/TB	Salariés
INCAPACITÉ PERMA PRO 2/3	0,04 % TA/TB	
Sous-total	0,55 %	50/50 ent./salariés
INVALIDITÉ (cat 2 et 3)	0,15 % TA/TB	Salariés
TOTAL	0,7 %	

Situation de votre entreprise

À défaut d'accords locaux ou d'entreprise au moins équivalents, les tarifs et cotisations proposés s'appliquent dans le cadre de l'offre agricole qui sera gérée par Agri-Prévoyance pour les frais de santé ainsi que la prévoyance.

Les distributeurs, c'est-à-dire les organismes qui vous démarchent dans le cadre de cette offre agricole, peuvent être : Agrica, Groupama ou le Crédit Agricole. À garanties équivalentes, les entreprises sont libres. Il est recommandé de contacter son syndicat pour faire le point localement sur sa situation.

Pour la FNEDT, « *L'accord répond à la nécessité de respecter les nouvelles dispositions légales et réglementaires en matière de protection sociale complémentaire et d'assurer la continuité du dialogue social avec les partenaires sociaux.* »

Portabilité pour les salariés

L'accord prend en compte l'obligation de mise en œuvre de la portabilité pour les salariés, à savoir le maintien à titre gratuit des garanties à compter de la date de cessation du contrat de travail et pendant une durée égale à la période d'indemnisation de l'assurance chômage, dans la limite de la durée du dernier contrat (dans la limite de 12 mois).

En savoir plus : www.fnedt.org/nouveau-regime-national-frais-de-sante-prevoyance

Erwan Charpentier ■

Freinage : anticiper l'obligation des doubles conduites

Le règlement européen 2015/68/CE annonce la fin des systèmes de freinage à conduite unique à l'horizon 2020. Les constructeurs et utilisateurs devront choisir entre un système pneumatique ou hydraulique à double conduite.

Contrairement à ce qui a pu être redouté, le règlement 2015/68/CE ne signe pas la fin du freinage hydraulique. Uniquement des systèmes à simple conduite, généralement inaptes à garantir la sécurité en cas de défaillance du système. Avec ce règlement européen, applicable sans transcription nationale, les systèmes de freinage hydrauliques et pneumatiques à double conduite seront les seuls autorisés à partir de 2020. La réglementation avait déjà anticipé ce changement. Pas les industriels français.

L'harmonisation européenne

Le rapprochement des législations des États membres en matière de freinage des tracteurs agricoles ou forestiers à roues, avait été amorcé dès 1976. Pourtant, plusieurs systèmes de freinage ont subsisté jusqu'à aujourd'hui en Europe. En France, le parc est resté majoritairement équipé du freinage hydraulique à simple conduite ; solution simple d'entretien et peu onéreuse à l'achat, mais dont la commande n'est active qu'avec le moteur allumé. En Allemagne, pays qui inspire bon nombre de textes européens, le freinage pneumatique s'est généralisé. Cette solution répond généralement aux exigences de sécurité lors du stationnement ou d'une éventuelle rupture d'attelage.

Dès février 2013, le règlement (UE) 167/2013 annonçait une suppression de la vitesse maximale de 40 km/h, sous réserve d'adaptations. Cet acte a abrogé une directive 76/432/CEE relative au rapprochement des législations en matière de freinage, et devait être suivi d'un texte complémentaire : le règlement 2015/68/CE paru le 15 octobre 2014.

En 2020, la fin des conduites uniques

L'article 16 du règlement européen 2015/68 impose que « Les constructeurs de véhicules n'installent pas de liaisons hydrauliques du type à une seule conduite sur les nouveaux types de véhicules

des catégories T et C après le 31 décembre 2019, ni sur les véhicules neufs de ces catégories après le 31 décembre 2020. » À cette date, les fabricants ne pourront donc plus fournir un système hydraulique à une seule conduite sur les tracteurs. Les constructeurs de tracteurs et véhicules remorqués planchent désormais sur les adaptations nécessaires pour assurer la compatibilité entre les différents types de freinage. Les concessionnaires pourraient assurer les adaptations nécessaires.

D'un point de vue technique, l'évolution réglementaire est justifiable, et aucune impasse ne devrait être constatée : il existe déjà des kits adaptés.

Mais le règlement 2015/68 soulève d'autres questions. Qui paiera l'adaptation ? Constructeurs et utilisateurs devront-ils repasser par la case homologation ? Les conséquences d'une interdiction du freinage à simple conduite ont-elles été présentées aux instances européennes ? Si l'harmonisation européenne a été anticipée au niveau communautaire (le syndicat européen des constructeurs CEMA se bat depuis 2009 pour éviter l'ABS aux tracteurs et remorques qui circuleront entre 40 et 60 km/h), aucun débat n'a eu lieu en France. Une certitude : le passage aux doubles conduites constituera un coût pour les utilisateurs.



Plusieurs solutions techniques

Actuellement, l'alimentation et la commande du système de freinage sont réalisées, entre les tracteurs et véhicules tractés, au moyen d'une conduite hydraulique unique (par raccords conformes à la norme ISO 5676:1983), sous 115 à 150 bars de pression moteur tournant. Les textes français prévoyaient déjà la possibilité d'une conduite hydraulique supplémentaire (avec raccords conformes à la norme ISO 16028:2006, taille 10). À la clé, un fonctionnement proche des systèmes de freinage par air comprimé qui disposent d'une conduite d'alimentation et d'une conduite de commande. Le règlement 2015/68/CE prévoit que seuls ces deux derniers montages subsistent sur les véhicules neufs à partir de 2020.

Élevage : le prix des aliments en question

Le coût de l'aliment a baissé. Mais avec des prix de vente des produits animaux eux aussi en recul, ce repli est insuffisant pour permettre aux élevages de conserver leurs marges.

Les prix d'achat de l'aliment suivent mal les prix de vente des produits animaux, dont ils sont pour tant une part importante, voire essentielle. Au cours des derniers mois, les prix agricoles du lait, du porc, et de la viande ont reculé, suscitant les réactions des éleveurs. Les charges en nutrition animale ont baissé, mais proportionnellement beaucoup moins que les marges des éleveurs laitiers.

Un « prix de compensation »

Le tableau de bord *Agreste conjoncture Coût de production* de septembre 2015, éclaire cette situation par le calcul du « prix de compensation » du coût de l'aliment. Cet indice évalue la variation du prix de vente permettant à l'éleveur de conserver sa marge, compte-tenu de l'évolution du prix des aliments. En considérant donc que les autres charges n'ont pas évolué, et que la performance alimentaire (volume d'aliments nécessaire pour produire 1 kg de lait ou viande) reste stable d'une année à l'autre. La marge de référence est celle de l'année précédente. Ce calcul de prix de compensation des coûts peut être étendu aux autres charges d'exploitations des filières d'élevage, notamment pour les postes énergie ou engrais, dont les prix sont également très volatils. Ainsi qu'aux autres filières agricoles.

En juillet 2015, la baisse du prix du lait sur un an, aussi forte qu'en juin, a été nettement supérieure à celle du prix de compensation du coût de l'alimentation en production laitière. Sur un an, le prix de l'aliment bovin lait a baissé de 3,2 %. Mais il représente 23 % de la valeur du prix de vente. L'éleveur aurait donc pu conserver sa marge si la baisse du prix du lait n'avait pas dépassé 0,7 % ($3,2 \times 0,23$). Or, le prix du lait a décroché de 16,7 %.

La part des achats d'aliments dans la valeur de la production laitière, mesurée à partir des données du Rica (Réseau d'information comptable agricole), est

Part des charges d'alimentation dans la valeur du produit brut des exploitations spécialisées		
	2005	2014
Porcs	50 %	58,2 %
Lait de vache	18,2 %	21,7 %
Bovins gras	18,5 %	23,2 %

passée de 25 % en 2012 à 21,7 % en 2014. Les producteurs de lait de vache sont à l'origine de la plus forte évolution des 10 dernières années. En bovins viande, elle s'est stabilisée autour de 23 % depuis 2007.

La part des achats d'aliment dans la valeur de la production porcine en sortie d'élevage a, en revanche, atteint 60,3 % en 2013. Le prix de l'aliment pour les porcins, mesuré par l'Ipampa (Indice des prix d'achat des moyens de production agricole), a diminué de 9 % en août 2014 par rapport à août 2013. Sous l'hypothèse que les autres charges d'exploitation n'ont pas évolué au cours de cette période, le prix du porc n'aurait pu diminuer que de 6 % pour que la marge (prix du porc – coût de production du porc) observée en août 2014 reste la même en août 2013.

Développer une relation ETA éleveur gagnant - gagnant

Il est donc stratégique pour les éleveurs d'accroître leur autonomie alimentaire. Les entrepreneurs ont de nouvelles prestations à proposer aux éleveurs pour aller dans ce sens. Le document *Agreste conjoncture* précise que les éleveurs porcins « ont tendance à utiliser plus ou moins de matières produites sur l'exploitation pour l'alimentation de leurs animaux, en cas d'évolution marquée du cours des matières premières. Quant à la production bovine, la consommation d'aliment acheté, et en particulier de concentrés, est fortement réduite en cas de bonne année fourragère, et inversement. » L'expérience des entrepreneurs démontre que les éleveurs misant sur la transformation de leurs céréales sont gagnants, même avec des cours élevés comme en 2010. En 2007, certains avaient profité de la hausse des matières premières pour vendre leur récolte, finalement rachetée encore plus chère aux fabricants d'aliments.

Retrouvez l'étude du ministère de l'Agriculture intitulée « *Le prix de compensation du coût de l'aliment dans les filières d'élevage* », à l'adresse suivante : www.agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/conjinfop201509cpro_tdb.pdf

Nouvelle fiche ROME

« conducteurs d'engins » : un outil d'adéquation de l'offre à la demande

Depuis juin 2015, une nouvelle fiche ROME (Répertoire opérationnel des métiers) A 1101 permet de mieux identifier les fonctions des conducteurs d'engins de travaux agricoles et forestiers.

Les métiers de la conduite d'engins agricoles et forestiers ont beaucoup évolué au cours des 15 dernières années. Dès 2007, date des premiers rapprochements d'EDT et de son réseau avec les coordinateurs en région de la DGER (direction générale de l'enseignement et de la recherche), il a été constaté un décalage entre les outils des agents qui accueillent les demandeurs d'emploi, et les compétences recherchées par les entreprises de travaux. Dans le cadre des travaux sur l'image des métiers, la FNEDT s'est donc rapprochée en 2012 de la Direction générale de Pôle Emploi, pour travailler sur la rénovation de la fiche ROME A 1101 « Conduite d'engins d'exploitations agricoles et forestières ».



Les adaptations apportées

Les principales demandes de modification de la FNEDT ont porté sur la modification de l'intitulé, remplacé par « conduite d'engins agricoles et forestiers », et l'intégration de l'utilisation des nouvelles technologies embarquées, des notions d'hygiène, de sécurité et de la prise en compte de l'environnement. Ces aspects étaient inexistantes dans la version précédente de la fiche ROME. Les travaux visaient aussi à faciliter l'identification des secteurs d'activité pour ces emplois/métiers, notamment les entreprises de travaux agricoles, forestiers et ruraux, les compétences et les qualifications liées aux emplois dans le secteur. La version issue des travaux récents contient de nouvelles appellations permettant de préciser les compétences (ex : conducteur/conductrice de pulvérisateur, conducteur/conductrice de matériel de semis), et prend en compte la féminisation potentielle du métier.

Favoriser l'identification du métier de conducteur d'engins

La fiche ROME précise donc les différentes appellations applicables, la définition du métier, les conditions d'accès à l'emploi et les conditions d'exercice, les compétences de base ou compétences spécifiques exigées en fonction des activités, ainsi que

l'environnement de travail. Un important travail a également été mené pour identifier les emplois/métiers proches afin de faciliter la mobilité professionnelle pour élargir les recrutements aux candidats ayant des qualifications et de l'expérience dans des secteurs voisins, tels que la conduite d'engins de travaux publics ou dans le secteur des transports routiers. Le travail sur la mobilité professionnelle consistait également à mettre en avant la transversalité des métiers de l'agroéquipement ou les évolutions de carrière envisageables.

Attirer de nouveaux candidats

La nouvelle fiche ROME A 1101, « *Conducteur d'engins agricoles et forestiers* », a finalement été publiée en juin 2015. Sa sortie a été accompagnée de la publication d'une fiche « *Devenir conducteur d'engins agricoles ou forestiers* » sur le site internet de Pôle Emploi. L'objectif étant de présenter l'accès à ces métiers, les entreprises qui recrutent, le quotidien d'un conducteur d'engins agricoles ainsi que les perspectives d'évolution.

Vous pouvez retrouver la nouvelle fiche ROME A 1101 sur le site internet www.pole-emploi.fr.

Quelle qualification pour le transport d'ensilage ?

Chaque année, d'importantes quantités d'ensilage sont transportées par les agriculteurs et les entrepreneurs. Selon la situation, ils rentrent respectivement dans le champ de l'entraide et du transport en compte propre, parfois du groupement. Une piste à explorer.

L'agrandissement des exploitations agricoles et le débit accru des machines de récolte nécessitent plus de tracteurs et de remorques pour faire face à l'évacuation des récoltes. Si les agriculteurs peuvent disposer de leurs propres remorques, ils doivent alors pratiquer l'entraide avec des collègues, ou déléguer à un entrepreneur de travaux l'évacuation en sus de la récolte. Ce sont autant de situations prévues par la réglementation.

Le cadre de l'entraide

L'entraide entre agriculteurs est le cas le plus fréquent. L'échange entre agriculteurs de journées de travaux agricoles, sans facturation, avec une réciprocité en journées (pas forcément par type de travaux), avec leur matériel, leur personnel, sur leurs propres exploitations, constitue une entraide au sens du code rural. L'agriculteur qui évacue n'est pas rémunéré, et se place sous la responsabilité de son collègue. Par ailleurs, l'article 17 du décret n°99-752 du 30 août 1999 relatif aux transports routiers de marchandises, traitant des « Transports exécutés à l'intérieur d'une zone de 100 kilomètres de rayon autour de la commune dans laquelle ce transport a son origine », prévoit le transport « à titre occasionnel et gracieux, pour les besoins d'une exploitation agricole, au moyen de véhicules appartenant à une autre exploitation agricole ».

Le transport pour compte propre

Le transport de la récolte de fourrages appartenant à un agriculteur avec son tracteur et sa benne,

de sa parcelle à son lieu de dépôt stockage, rentre dans les conditions ci-dessus. Lorsqu'il est réalisé au moyen de véhicules et matériels agricoles tels que définis à l'article R. 311-1 du code de la route, pour les besoins d'une exploitation agricole, ce transport entre dans le champ du compte propre.

L'acheminement de la récolte d'un produit agricole, de la parcelle à un lieu de dépôt ou de stockage, entre dans les activités agricoles classiques. La directive 2006/94/CE du 12 décembre 2006 les écarte du transport public de marchandises (activités de transport effectuées au bénéfice de tiers dans le cadre d'une activité rémunérée). Une ETA qui récolte les fourrages appartenant à un agriculteur, et assure leur transport avec ses propres tracteurs et bennes, de la parcelle à un lieu de dépôt stockage, rentre en effet dans les précisées par la directive (extraire ou transformer les marchandises transportées, notamment). Il s'agit dès lors de transport pour compte propre.

Les groupements d'entreprises agricoles

Trois alinéas de l'article 17 du décret n°99-752 du 30 août 1999 relatif aux transports routiers de marchandises, valident aussi la classification des transports exécutés par des entreprises dont le transport n'est pas l'activité principale, et qui sont liées entre elles par un contrat en vue de l'exécution d'un travail commun ou de la mise en commun d'une partie de leur activité dans les conditions suivantes. Et, pour répondre à un manque de matériels disponibles au sein de l'exploitation ou de l'entreprise, il sera aussi possible de tirer parti du 3^e alinéa, relatif aux transports exécutés dans le cadre des groupements d'entreprises agricoles. Ces groupements et leurs membres devront remplir trois conditions : réaliser cette prestation à titre accessoire ou complémentaire de l'activité principale, détenir les véhicules utilisés, et transporter la marchandise d'une exploitation. Ce dernier ouvre la voie à l'entraide entre entreprises de travaux, voire avec des exploitations agricoles, quand leur forme juridique l'autorise.



G. Le Gonidec ■

Actualités forestières

 ENTREPRENEURS
DES TERRITOIRES

Infos EDT
0 820 20 06 47
Service d'information juridique
(prix d'un appel local)

Commission Forêt FNEDT

La Commission s'est réunie le 29 septembre dernier. Les membres ont abordé les points suivants (i) prises de positions sur : analyse de la demande de cessation anticipée d'activité en exploitation forestière prévue dans la loi de modernisation de l'agriculture et de la forêt, révision du décret hygiène et sécurité, suites de notre réunion avec UCFF, place des ETF dans le futur schéma PEFC France, association Faire vivre la forêt, attentes des membres... (ii) discussions sur les dossiers en cours : groupes de travail FNEDT, prochain Contrat d'objectif et de performance de l'ONF, France Bois Forêt, CSF Bois, AMI Dynamic Bois, actualités en régions... (iii) échanges libres sur nos attentes concernant les formations forestières.

Page Facebook « Travaux forestiers »



La Fédération vient de créer la page Facebook « Travaux forestiers », afin de montrer sur ce réseau social des informations pertinentes sur nos métiers et leurs activités. Cette page est régulièrement alimentée en articles, photos et vidéos. Les publics visés sont : les entrepreneurs, vos salariés, les jeunes en formation, le grand public... Nous vous invitons à visiter cette page régulièrement et à partager cette information auprès de toutes les personnes intéressées par ce thème.

BCIAT-Ademe 2016

Dans le prolongement de sa dynamique engagée depuis 2009 dans le cadre du Fonds Chaleur, l'Ademe lance une nouvelle édition de l'appel à projets BCIAT 2016 afin de poursuivre le développement des projets de production de chaleur à partir de biomasse dans l'industrie, l'agriculture et le tertiaire privé. Le nouveau BCIAT 2016 a toujours pour objectif de soutenir financièrement les projets d'installations assurant une production énergétique annuelle supérieure à 1000 tep à partir de biomasse. L'Ademe peut accompagner les acteurs dans la construction et le dépôt en ligne de vos projets. Pour toute information, vous pouvez contacter votre direction régionale Ademe ou envoyer un mail à boisenergie@ademe.fr en indiquant en objet « appel à projets BCIAT 2016 ».

Point de rencontre secours forêts Lorraine

Pour améliorer l'organisation des secours lors d'un accident en forêt et permettre à toutes les entreprises d'exploitation de mettre en œuvre plus facilement le décret hygiène et sécurité des chantiers fo-

restiers, les acteurs forestiers lorrains (EDT Lorraine, QTFL, MSA, ONF, Urcofor, CPHSCT, F & BE, Gipeblor, Présence Verte) ont lancé un important projet d'identification de 3 300 points de rencontre des secours en forêt. Une convention de partenariat a été signée avec l'État dans le courant de l'été pour démarrer la matérialisation des points en forêt. Site : www.msa-lorraine.fr/lfr/sst/points-de-rencontre-en-foret

Formation tronçonneuse

Une dizaine de centres de formation forestiers proposent une formation « permis de tronçonneuse » composée de quatre modules (connaissances de base, coupe de petits arbres, coupe de gros arbres, coupes difficiles) pour tout utilisateur de tronçonneuse à titre professionnel (tous secteurs) ou particulier. La spécificité de cette formation réside, notamment, dans son caractère européen car elle est également proposée dans d'autres pays. Les personnes formées reçoivent un certificat qui leur permet de prouver leur formation, facilitant ainsi leur mobilité. Plus d'informations sur www.eduforest.eu

Assurance et risque incendie des engins forestiers

La Fédération, ETF Aquitaine et la direction agricole de Groupama SA ont débattu des dispositifs anti-incendie sur les engins lors d'une visite de terrain cet été en Gironde et dans les Landes. Les échanges sur des exemples concrets de chantier de sylviculture et d'abattage mécanisé ont permis de mieux présenter la réalité de nos activités et leurs risques. Un point a été fait sur l'étude en cours d'Irstea intitulée « *Identification et analyse des dispositifs anti-incendie installés sur les engins forestiers* ».



Actualités agricoles

Charges sociales : report

Pour faire face à la crise de l'élevage, la Fédération nationale EDT a obtenu l'accès des entrepreneurs aux échéanciers de paiement des cotisations sociales ou des prises en charges de cotisations sociales, dans les cas les plus difficiles. Les entreprises de travaux agricoles directement impactées par les difficultés économiques du secteur de l'élevage peuvent s'adresser à leur caisse MSA.

Amortir les effets des passages de seuils

Le passage des seuils de 11 et 50 salariés entraîne des cotisations sociales et de la fiscalité supplémentaire. Les entreprises hésitent à le faire. La loi de Finances pour 2016 prévoit de relever les seuils de 9 et 10 salariés pour les prélèvements fiscaux à 11 salariés. Par ailleurs, les recrutements des entreprises de moins de 50 salariés effectués jusqu'en 2018 ne déclencheront pas de prélèvements fiscaux supplémentaires pendant les trois années suivant le recrutement. EDT demande que ce blocage de trois ans s'applique aussi au franchissement des 50 % de CA pour la détermination du code APE et ses conséquences sociales et fiscales (prestation/négoce, Agri/TP/transport, etc.) dans les entreprises de travaux.

Recettes accessoires

Les amendements de relèvement de 50 000 à 80 000 euros du seuil de déclaration des recettes commerciales accessoires à l'activité agricole ont été rejetés lors du débat en séance publique à l'Assemblée nationale. La déclaration des activités accessoires sous bénéfices agricoles restera donc limitée à 50 000 euros. Le rapport André sur la fiscalité agricole n'avait pas fait de proposition en ce sens.

Baisse des cotisations sociales sous tension

En 2015, ce sont les charges sur les salaires entre 1 et 1,5 du Smic qui ont été abaissées. Au 1^{er} janvier 2016, ce devait être les cotisations sur les salaires compris entre 1,6 et 3,5 Smic. Sauf que le gouvernement peine à tenir son engagement. La loi de Finances pour 2016 prévoit « le décalage de trois mois de la baisse des cotisations sociales prévue dans le cadre du pacte. » Un tel report économise 1 milliard d'euros mais détruit « la confiance dont ont besoin les entreprises pour investir, pour embaucher », estime le Medef.

ENTREPRENEURS
DES TERRITOIRES**Infos EDT****0 820 20 06 47**

Service d'information juridique

(prix d'un appel local)

Déclaration sociale nominative : report

La déclaration sociale nominative (DSN) devait se substituer à l'appel de cotisations à compter du 1^{er} janvier 2016. La direction de la Sécurité sociale a annoncé le 13 octobre le report de la mise en place de la DSN avec un déploiement progressif d'ici mi 2017 avec un calendrier d'entrée progressive suivant la taille des entreprises et « selon qu'elles ont recours à un expert-comptable ou un tiers déclarant ». Le report permettra une meilleure appropriation par les entreprises qui passent de l'appel chiffré MSA (calcul des cotisations par la MSA et émission d'une facture) à un système totalement déclaratif. Les moins de 20 salariés pourront adhérer au TESA, dispositif de déclaration géré par la MSA.

Suramortissement : précisions

Le BOI du 2 septembre (BOI-BA-BASE-20-10-10-20150902) a précisé la liste des matériels agricoles neufs admis au suramortissement (paragraphe 167). D'une manière générale, la déduction exceptionnelle mentionnée au II-A § 165 ne s'applique pas aux biens de nature immobilière, aux matériels mobiles ou roulants affectés à des opérations de transport et aux matériels de stockage et de magasinage. Toutefois, compte tenu de leur affectation prioritaire à des opérations de production, sont éligibles à la déduction exceptionnelle mentionnée à l'article 39 decies du CGI, les tracteurs, les moissonneuses-batteuses, les ensileuses, les machines à vendanger, les chargeurs télescopiques, les épandeurs à fumier, les semoirs à céréales et monograins, les pulvérisateurs, les matériels pour travail du sol, les installations d'irrigation et de drainage qui ne sont pas de nature immobilière, et les cuves de vinification qui concourent au processus de production.

Moratoire sur la culture de maïs OGM

Les ministres de l'écologie et de l'agriculture ont demandé à la Commission européenne l'exclusion du territoire national pour les neuf maïs OGM déjà autorisés ou en cours d'autorisation au niveau européen. La directive permet aux États membres de solliciter l'exclusion de leur territoire du champ des autorisations existantes ou en cours d'examen.

Baisse des ventes de machines agricoles

Les syndicats des constructeurs et des distributeurs ont confirmé mi-octobre la baisse des ventes de machines agricoles à l'exception des matériels

viticoles et vinicoles. Pour Axema et le Sedima, le marché resterait attentiste dans les mois à venir pour les matériels neufs comme d'occasion. L'environnement reste difficile : crise de l'élevage, baisse des cours des céréales, effets de la nouvelle Pac. Il l'est également pour les entrepreneurs qui anticipent les difficultés de trésorerie de leurs clients. L'année prochaine, le marché resterait à la baisse, d'après les constructeurs.

Détention du Certiphyto

L'obligation de détenir un CIPP le 1^{er} octobre 2014 a été reportée au 25 novembre 2015 pour les décideurs en exploitation, c'est-à-dire aux exploitants et exploitantes dès lors qu'ils achètent et appliquent les produits phytosanitaires, ainsi qu'aux opérateurs en exploitation (conjoint et salariés) dès lors qu'ils réalisent les traitements. La mesure était déjà entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2013 pour les professionnels exerçant dans les domaines de la distribution, de la prestation de service et du conseil.

Recensement des formations 2009 – 2015	Nombre de formations	Nombre de stagiaires
Exploitants agricoles	21 261	253 497
Prestataires de services	1 423	10 747

Ce délai supplémentaire a été mis à profit pour permettre aux retardataires d'obtenir le certificat individuel. Vivea annonçait en septembre la formation de 264 244 stagiaires depuis 2009 dans l'un des 22 684 stages organisés dans les départements.

À compter du 25 novembre, le distributeur de phytos refusera l'enlèvement ou la livraison de produits phytos professionnels sans la présentation d'un CIPP décideur. Faute d'aboutissement du projet d'arrêté sur la délivrance des produits phytos et vu l'urgence, EDT demande au ministère de l'agriculture de préciser que les phytos peuvent être enlevés par une entreprise agréée pour l'application phyto par la Draaf.

Anses seule à bord avec les chefs d'entreprise

Au service d'une meilleure protection de la santé et de l'environnement, tout en préservant ses acquis – approche intégrative des risques, indépendance, transparence et ouverture à la société – qui fondent sa crédibilité et son utilité, l'Anses assure depuis le 2 juillet la délivrance des autorisations de mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques (jusqu'à présent du ressort du ministère de l'agriculture) ainsi que la mise en place d'un dispositif de phytopharmacovigilance. La loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt lui a confié cette mission. À l'autre bout de la chaîne phyto : le chef d'entreprise qui doit se conformer à toutes les obligations, exigences et contraintes liées à l'utilisation et les faire appliquer par les salariés. Les chemins de l'agence et des entreprises de prestations de services restent malgré tout parallèles.

Maladies professionnelles

Le ministre de l'agriculture a salué l'entrée en vigueur du décret du 5 juin 2015 modifiant le tableau des maladies professionnelles en agriculture pour permettre la prise en charge du lymphome malin non hodgkinien au titre des maladies professionnelles, en lien avec les travaux exposant habituellement aux pesticides suivants : composés organochlorés, composés organophosphorés, carbaryl, toxaphène ou atrazine.

« La protection des travailleurs agricoles, en particulier des salariés susceptibles d'être exposés à des produits phytosanitaires dangereux, est une préoccupation majeure du ministre chargé de l'agriculture, qui va de pair avec la limitation du recours à de tels produits par les utilisateurs amateurs. »

Le Pari du végétal

Le Pari du végétal a été officiellement lancé à la foire de Châlons-en-Champagne. Il veut rassembler tous les acteurs du monde du végétal dans une logique d'échange et de synergie, pour répondre aux défis majeurs lancés à l'agriculture.

Persistance de la crise laitière

Le Conseil spécialisé pour les filières laitières réuni le 7 octobre 2015 a constaté que si les coûts de production sont stables depuis le début de l'année, les prix payés aux producteurs sont en recul de 16 % en moyenne sur la même période, par rapport à 2014 (336 euros/1 000 litres en août dernier, soit 62 euros de moins que l'année précédente à la même époque).

Hausse des taxes sur le diesel, baisse sur l'essence

Le Gouvernement a saisi l'occasion du scandale Volkswagen pour mettre fin par la loi de finances à l'écart de fiscalité entre le gazole et l'essence en France. Au rythme de 1 centime de taxe supplémentaire sur le diesel et de 1 centime de moins pour l'essence, l'écart sera réduit en 5 ans. Étant donné l'état du parc automobile (davantage de véhicules roulent avec un moteur diesel qu'un moteur à essence), la recette dégagée atteint cette année 245 millions d'euros. Le gouvernement l'affecte pour réduire les impôts locaux de ménages modestes. CQFD. La suppression de l'écart de taxe diesel essence a aussi pour conséquence d'accroître l'écart de taxe entre le diesel et le GNR. Reste un point à régler celui de la TVA déductible sur le diesel, pas sur l'essence. Sauf à augmenter les charges des entreprises, la TVA devrait être déductible sur l'essence un sujet de revendication ancien des entrepreneurs de travaux forestiers.

Salon des ETA. Vitaminez vos affaires!

Le Salon des ETA est l'unique salon d'affaires exclusivement dédié aux entrepreneurs de travaux agricoles et leur équipe.

Sur 30 000 m², les dirigeants des 200 marques exposantes vous présenteront leurs produits et matériels. De quoi faire le tour de tous vos besoins et vitaminiser vos affaires.

www.saloneta.com



Liliane et compagnie

Salon des **ETA**
Entrepreneurs de travaux agricoles, ruraux et forestiers

Un salon créé et organisé par

profield
events

Mercredi 9 et jeudi 10 décembre 2015 au Parc des Expositions du Mans (72).

200

marques
attendues.



83%

des visiteurs 2013
souhaitent revenir
en 2015.

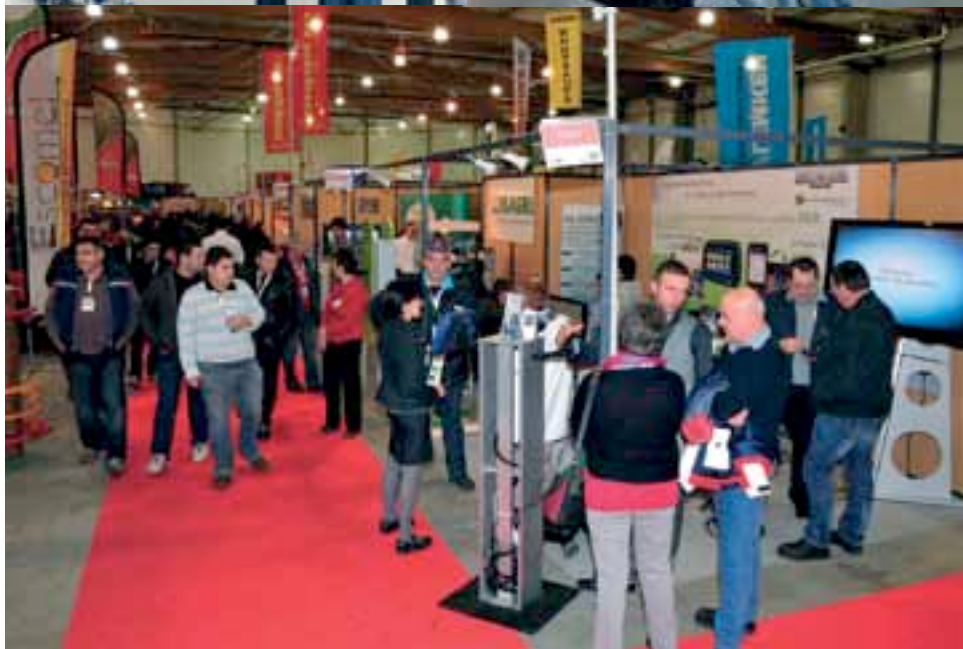
8900

visiteurs
exclusivement ETA
en 2013.



77%

des ETA sont
venus en équipe
en 2013.



1

allée unique
de circulation
pour voir 100% des
exposants.

**Obtenez votre « Pass VIP » à tarif préférentiel
sur www.saloneta.com.**

La Sarl Emaille développe en priorité la confiance

Dès sa création au milieu des années 1980, la Sarl Emaille s'est orientée vers les épandages. Depuis, les nouvelles prestations se sont ajoutées, à la condition de maintenir une clientèle rigoureuse, en accord avec ses valeurs.



Les épandages de produits solides (fumiers et pulvérulents), de produits liquides, et les transferts de boues, constituent la moitié de l'activité de la Sarl Emaille. Ci-dessus : le matériel dédié aux épandages de fumier.

« Faisons les choses bien, avant d'aller chercher ailleurs », répètent les membres de la famille Emaille, qui mènent aujourd'hui l'entreprise installée à Saméon dans le département du Nord. Leur entreprise de travaux, récemment certifiée Iso 14001, a progressivement ajouté aux épandages liquides et solides, la récolte de céréales sur une surface volontairement contenue, ou encore la réalisation de silos de maïs, sans avoir d'ensileuse.

L'épandage comme carte de visite

Jacques Emaille a démarré son activité en janvier 1984 avec un tracteur de 48 ch et une tonne à lisier de 5 000 litres. Il gère aujourd'hui le planning de quatre tonnes à lisier qui assurent le transfert de boues entre plusieurs stations d'épurations – « une activité intéressante pour jongler avec les intempéries » –

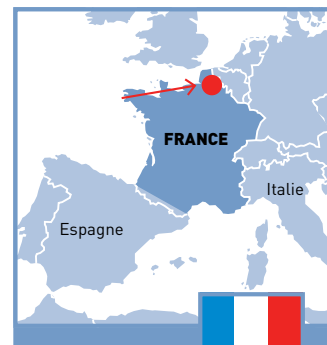
et l'épandage de lisiers chez les éleveurs. À la recherche d'une qualité de travail irréprochable, il s'est ainsi équipé d'enfouisseurs, en dépit d'une demande inexistante. « Il y a encore trois ans, très peu le demandaient. Aujourd'hui, tous les nouveaux clients l'exigent. »

Jacques Emaille gère toujours les épandages liquides au sein de l'entreprise. Son fils Julien organise les épandages de fumiers mobilisant quatre personnes sur chaque

chantier (trois épandeurs et une chargeuse articulée). Antoine, l'autre fils impliqué sur l'entreprise, gère l'activité d'épandage de pulvérulents initiée en 2012. « Alors que l'on commençait à parler de crise en transport, nous nous sommes rapprochés d'un négoce et avons épandu des scories potassiques la première année. Depuis, un second nous confie l'épandage de chaux. Objectif : 1 000 tonnes annuelles. » Un second épandeur avec DPA



Julien, Jacques et Antoine Emaille, devant le nouvel atelier. Le drapeau Valtra y traduit les valeurs de fidélité envers la clientèle autant qu'envers les fournisseurs. Pas de publicité, l'entreprise mise sur la qualité : « chez nous c'est le bouche-à-oreille ».



Installée sur la commune de Saméon, à 4 km de la frontière belge, et à égale distance de quatre grandes agglomérations, la Sarl Emaille intervient dans un rayon de 40 kilomètres autour du siège, auprès de grands comptes (entreprises de travaux publics, communes, gestionnaires d'assainissement), et d'exploitations agricoles. L'entreprise réalise la moitié de son chiffre d'affaires (750 000 euros en 2014) grâce aux épandages. Elle intervient à 80 % auprès d'exploitations d'élevage, dont les surfaces s'étendent de 25 hectares à 100 hectares, avec autant de vaches laitières. Sans élevage, les 20 % restants tirent parti de la culture de l'endive. L'entreprise Emaille se déplace très peu en Belgique, et ne souffre pas de la concurrence des entrepreneurs étrangers, un aspect surtout fréquent en récolte de betteraves.

devrait remplacer le premier acheté d'occasion, qui sera conservé pour faire face aux entrées de parcelles très étroites.

L'épandage représente donc encore aujourd'hui 50 % du chiffre d'affaires de l'entreprise, partagé pour moitié entre les effluents solides et liquides. Mais l'éventail des prestations s'est progressivement élargi. À partir de 2003, l'obtention de la licence de transport par Élisabeth, l'épouse de Jacques, a permis d'initier le transfert



Deux moissonneuses-batteuses sont présentes dans l'entreprise depuis longtemps. L'une d'elles, renouvelée régulièrement, a récolté jusqu'à 450 hectares de maïs grain en 2013, grâce aux chenilles adaptables, montées sur demande.

de boues entre les stations d'épuration, et développer une activité de tracto-benne TP, indispensable pour maintenir des salariés à l'année. « Nous sommes idéalement situés, à mi-chemin entre Lille et Valenciennes, Douai et Tournai », remarque Jacques Emaille. En TP, l'entreprise limite les trajets routiers et intervient sur chantier avec des tracteurs à 4 cylindres pour maîtriser la consommation de carburant.

Miser sur la rigueur et la fidélité

Face à un calendrier d'épandage réduit, l'entreprise utilise depuis trois ans un troisième épandeur sur ses chantiers, et une chargeuse articulée devenue indispensable. Elle vient de procéder au renouvellement de la quatrième génération d'épandeurs à fumier, désormais équipés de la pesée,

mais toujours de la marque Sodimac. « On aime les clients fidèles. On fait donc en sorte de l'être avec nos concessionnaires, expliquent les entrepreneurs. » L'entreprise Emaille ne démarche jamais. « Nous souhaitons des clients fidèles et sérieux, à l'image de l'entreprise. Ils savent que le jour prévu sera un jour buttoir. On peut les rappeler pour intervenir avant, mais jamais après ! »

Depuis 2002, l'entreprise assure le pressage en balles rondes, « majoritairement derrière les moissonneuses-batteuses des autres ». La présence de moissonneuses-batteuses New Holland dans l'entreprise remonte pourtant aux années 1980. L'une d'elles assure aujourd'hui la récolte de 300 hectares de maïs. « Jusqu'à 450 hectares durant les années humides, comme en 2013 où la machine a travaillé 24h/24, grâce aux

Ressources humaines

La Sarl Emaille mobilise six équivalents temps plein aux côtés de ses deux dirigeants Jacques et Élisabeth. Seul sur la structure jusqu'en 1991, Jacques Emaille reste encore aujourd'hui mobilisé sur le terrain. La gestion administrative est assurée par son épouse Élisabeth. Deux des trois fils du couple sont salariés sur la société : Julien, chef d'équipe, et Antoine, qui intervenait en clientèle le jour de notre visite. Le troisième, Maxime, ne s'installera pas dans l'entreprise de travaux familiale, même s'il en connaît bien les rouages et intervient exceptionnellement en renfort. Quatre salariés permanents travaillent aux côtés de la famille Emaille, ainsi qu'un saisonnier embauché chaque année entre le 15 août et le 15 septembre. « Tous sont issus du monde agricole. Et ils ont tous passé leur permis poids lourd pour venir ici. Sans ça, on ne pourrait pas les embaucher en CDI... », explique Jacques. Ces salariés sont peu présents au siège de l'entreprise : ils n'interviennent pas à l'atelier.



Élisabeth Emaille est responsable de la gestion administrative de l'entreprise. Elle fut notamment très investie lors de la certification Iso 14001, qu'elle juge finalement bien moins « insurmontable » que prévu. Une occasion idéale de revoir les obligations sociales.



Du 15 septembre au 10 octobre, deux à quatre tracteurs sont mobilisés pour transporter et tasser le maïs ensilé par d'autres entrepreneurs. La Sarl Emaille s'est constituée une réputation en maîtrisant la réalisation de silos renfermant le stock annuel.

Un épandage parfait !
Hérissons verticaux Ø 1.010 mm • Vitesse de rotation 445 t/min

Crocs HB 400 - 12 mm réversibles

Tôle de fond galvanisée démontable

Tornado3

www.joskin.com

JOSKIN
tel : +32 43 77 35 45



Au terme d'une démarche étalée sur quatre ans, l'entreprise a redéfini son organisation et créé un bâtiment en adéquation avec les exigences de l'Iso 14001 : zones de travail distinctes, stockages fermés pour les huiles et pneumatiques, affichages, etc.

chenilles adaptables » note Julien, qui n'hésite plus à monter l'équipement le soir à la demande des clients : « une heure de montage et 45 minutes de démontage, avec l'habitude » précise-t-il.

Jacques avait aussi misé sur le travail du sol et le semis peu de temps après son installation. « Ces prestations ont diminué car nous intervenons majoritairement près de Lille, où l'urbanisation a, depuis, grignoté des surfaces. » L'activité de semis



monograine repose sur le maïs grain, car l'entreprise n'a jamais possédé d'ensileuse. Ce qui ne l'a pas empêchée de se faire une réputation de spécialiste des tas d'ensilage.

Spécialistes du tassage, sans ensileuse

L'entreprise confectionne

des silos depuis le début des années 2000. « La quatrième lame a été commandée hier, remarque Julien Emaille. Nous ne faisons pas de publicité, mais chaque année nous gagnons des clients. » Le tassage mobilise désormais entre deux et quatre tracteurs du 15 septembre

au 10 octobre, ainsi qu'une à deux bennes chaque jour. La Sarl Emaille appuie huit autres entreprises de travaux agricoles. « Cette année, un confrère possédant une ensileuse a préféré nous déléguer le tassage de ses silos de maïs afin de se concentrer sur une autre activité, et a conseillé à sa clientèle de faire appel à nos services », remarquera Julien. Son père ajoutant : « Les clients sont prêts à payer pour un savoir-faire qui garantira la conservation. Je pense que plus de 80 % continueraient sans hésiter à faire appel à nous si nous augmentions notre tarif horaire de 10 euros. »

La certification Iso 14001 modernise le site

Disposant jusqu'en 2011 d'une surface limitée de bâtiments et d'atelier, l'entreprise a finalisé l'installation d'un nouveau hangar de 1 200 m² en janvier 2013. Cette construction allait de pair avec un engagement dans la certification Iso 14001, au sein du second groupe EDT Perspective. « Je suis jeune, ça aide à regarder loin devant », assure Julien Emaille,

Le parc de matériels

- 12 tracteurs Valtra de 100 à 230 ch : cinq modèles N141 (4 cylindres de 150 ch), et sept modèles 6 cylindres de la série T (modèles 151, 160, 174, 213, 214, 234), ainsi qu'un Volvo BM 905. Les quatre plus puissants sont renouvelés tous les quatre ans, après environ 5 000 heures de service. Certains sont acquis d'occasion, grâce à l'expérience acquise avec les tracteurs de la marque finlandaise.
- Deux moissonneuses-batteuses : une New Holland L523 (année 2000, barre de coupe de 4,80 m) et une CX 7090 (6,10 m) qui assure la récolte de maïs avec un cueilleur 6 rangs Dominoni, et éventuellement une paire de chenilles Soucy Tracks de 820 mm.
- Quatre tonnes à lisier : trois Sodimac Transal 223 (bras de pompage latéral) et Transal 193 (bras tourelle et enfouisseurs à dents, ou à patins depuis 2014), une La Campagne 15 m³. Une citerne Joskin de 12 m³ assure uniquement l'arrosage sur chantier.
- Trois épandeurs à hérissons verticaux Sodimac Rafal 3400 (16,5 m³) avec DPA. Un épandeur de pulvérulents Panien

12 tonnes, avec rampes de 10 m installée lors de l'achat d'occasion en 2012, bientôt remplacé par un nouveau modèle avec DPA.

- Une chargeuse articulée JCB 426 Agri achetée en 2011, ainsi qu'un ancien chargeur télescopique articulé JCB 409 utilisé pour la manutention dans l'atelier.
- Cinq bennes TP et trois bennes agricoles de 16 à 18 tonnes de capacité, et de marque Ponthieux (2), Fillion (2), Delaplace (3), Demarest et Brimont.
- Fenaison et entretien : deux presses à balles rondes Kuhn VB 2190 avec rotocut, une faucheuse Kuhn GMD 702, une enrubanneuse Kverneland. Un broyeur de jachères Lagarde SX 320, ainsi qu'un broyeur d'accotements.
- Travail du sol et semis : une charrue Grégoire-Besson RWB8 5 corps, un combiné de semis Kuhn 3 m (herse rotative 3003D, semoir à disques Integra H1707), un semoir monograine Kuhn Maxima 6 rangs.
- Un fourgon atelier et deux véhicules utilitaires.

qui a poussé ses parents à s'engager dans la démarche en mars 2011. « *La certification de groupe crée un noyau d'entrepreneurs qui vont dans le même sens, malgré les attentes différentes en fonction de la zone géographique, ou des prestations* », remarquera Jacques, avant de saluer le suivi réalisé par le cabinet Peri-G.

L'atelier de 300 m² a ainsi bénéficié des échanges nourris dans le cadre de l'association EDT Perspective. Il présente des zones distinctes pour l'emploi des appareils électriques ou le travail du métal, ainsi que deux stockages fermés dédiés aux pneumatiques et aux huiles sur bacs de rétention. Sur l'aire de lavage déjà existante, les entrepreneurs ont rajouté un déshuileur et agrandi la surface bétonnée, en plusieurs phases. L'investissement total de 150 000 euros a

été supporté en quasi-totalité par l'entreprise (hormis une subvention liée au plan de prévention conclu avec la MSA). Bien que le retour financier soit difficile à percevoir, les entrepreneurs ne regrettent pas l'investissement. Élisabeth et Jacques remarquent finalement : « *On répond à de nombreuses obligations légales – document unique,*

affichage, etc. Le triage des déchets ou les stages de se-courisme nous paraissent finalement logiques. »

À l'avenir, l'activité de pulvérisation sera peut-être relancée avec un passage par la certification. « *On aura du mal à avoir un retour financierement, mais je pense qu'il faudra passer par là. Pour rester dans la partie haute, et*

s'assurer de ne louper aucun créneau », relève Jacques. Un élément est assuré, en revanche : la transmission à la nouvelle génération. « *Pour mon frère Antoine, on ne sait pas encore. Mais mon installation devrait être effective en 2016* », nous annonce finalement Julien Emaille.

G. Le Gonidec ■



Déjà existante, et largement sollicitée en raison des activités d'épandage et de la volonté de déplacer systématiquement du matériel propre en clientèle, l'aire de lavage a été agrandie et équipée d'un déshuileur.

EPANDAGE DU LISIER AU NIVEAU DU SOL AVEC INJECTEUR UNIVERSEL & CULTIVATEUR

FORCEMENT ECONOMIQUE !

Alimentation directe des produits au niveau du sol

Rendement élevé, dosage précis



La puissance au Maximum



FLIEGL France TEL : 02.40.54.52.22
www.fliegl.com





Séchoir Mobile
Capacité de 8 à 39 m³



Coupe Tournesol avec BROYEUR
6 et 7.40m



Porte-outils polyvalent
130 à 170 ch
Poste de conduite réversible



75 RD 820 (Ex RN 20) 31790 Saint-Jory
Tél. : 05 34 27 38 27
info@dcma-dario.com

www.afrfrance.fr



L'Isère accueille le prochain congrès national EDT

Organisé par Entrepreneurs des Territoires Isère, le prochain congrès national EDT se tiendra du 3 au 5 mars 2016 à Grenoble. L'occasion pour notre magazine de publier une série de portraits d'entrepreneurs agricoles et forestiers isérois, pendant trois numéros consécutifs.

Le profil des entrepreneurs de travaux agricoles et forestiers de l'Isère est à l'image de l'agriculture du département, entre montagnes, plaines et villes. L'étendue de la montagne dans le département de l'Isère (282 communes sur 533 sont en zone de montagne ou de piémont) explique en effet l'utilisation économique de l'espace agricole et forestier (cf. encadré sur les chiffres-clés de l'agriculture de l'Isère).

« Avec un total de 73 entrepreneurs, dont quatre entrepreneurs de travaux forestiers, l'Isère est le plus gros département de la région Rhône-Alpes pour notre profession », rappelle Martine Perrin, présidente depuis 2007 d'EDT 38 et vice-présidente EDT Rhône-Alpes. Mar-



Martine Perrin : « Nous souhaitons mettre en avant les jeunes et la place des femmes pendant le congrès. »

tine Perrin est, par ailleurs, membre du conseil d'administration de la FNEDT. « Si 60 % de nos membres ont entre 50 et 60 ans, il y a de plus en plus de jeunes dans

les entreprises », précise Mme Perrin, qui ajoute que le syndicat EDT 38 est marqué par une dynamique et une véritable amitié entre les membres, malgré une

concurrence naturelle existant entre ces derniers.

La place des femmes au sein des entreprises de travaux agricoles et forestiers est également un thème cher à Martine Perrin et on le retrouvera en bonne place au prochain congrès de Grenoble. L'interview de la Sarl Martin Grand, pilotée depuis janvier 2015 par Sophie Verdoia, la fille de Gilles Martin Grand, en est une illustration parmi d'autres (voir article dans ce numéro page 23). Le congrès de Grenoble sera également l'occasion d'évoquer les combats permanents et les dossiers d'actualité des entrepreneurs de l'Isère, comme les aménagements routiers, l'équipement des machines travaillant dans un relief accidenté, les questions

L'agriculture et la forêt de l'Isère en chiffres-clés

241 300 ha de SAU, soit 30 % de la surface totale du département, dont **11 000 ha** en bio ou en conversion. Ajouter à cela 50 000 ha d'alpage.

L'agriculture se réalise à **80 %** sur le Nord-Isère.

La plupart des productions sont présentes en Isère. Cinq d'entre elles représentent toutefois plus de 75 % du chiffre d'affaires agricole départemental : **grandes cultures, fruits, lait de vache, bovins, pépinières et horticulture**. À côté de ces activités dominantes, on trouve également des **productions de légumes, tabac, volailles, ovins, porcins, caprins, vins**.

11 337 actifs agricoles, dont **7 230** chefs d'exploitations (plus de 50 % des exploitations sont dites de petite taille).

Le département de l'Isère présente un **taux de boisement en hausse (35 % en 2013)**, pour une surface forestière de 280 000 hectares actuellement. Ses 241 000 hectares de

forêt de production sont constitués aux deux tiers de peuplements de feuillus (principalement chêne rouvre et pédonculé, châtaignier et hêtre) et d'un tiers de résineux (principalement épicéa commun, sapin pectiné et pin sylvestre). Ils permettent une production annuelle de 1,27 millions de m³ de bois. 92 % de la surface totale appartient à des propriétaires de moins de 4 hectares, alors que les grands propriétaires (plus de 25 ha) se partagent 0,5 % de sa surface. Selon la dernière enquête régionale réalisée en 2009, la récolte de bois (365 000 m³) était constituée à 44 % de bois d'œuvre résineux, pour 11 % de bois d'œuvre de feuillus, 21 % du bois était dédié à l'industrie et enfin de 19 % au bois énergie. Moins de 22 000 hectares font l'objet de plans de gestion durable (PSG, CBPS, forêt certifiée).

Source : recensement général agricole 2010



Jean-Pierre Vitton, vice-président EDT 38 : « Faire connaître les spécificités de notre région et des entrepreneurs qui y travaillent. »

sociales (nouvelles mesures de prévoyance, mise en place du dossier pénibilité) ou les audits pour les traitements phytosanitaires.

Des échanges forts

Pour Jean-Pierre Vitton, vice-président d'EDT 38 et d'EDT Rhône-Alpes, le prochain congrès de Grenoble permettra de découvrir « la multitude et les spécificités des métiers des entrepreneurs agricoles et forestiers de l'Isère ». Ces derniers couvrent en effet aussi bien des activités liées aux grandes cultures (semis, battage, ...)

qu'à des cultures spécifiques comme le maïs semence ou la noix, ou bien des activités liées à la montagne (entretien, déneigement), sans oublier les travaux publics et le compostage des déchets liés à la proximité de centres urbains importants. « Le congrès EDT nous permet aussi de voir ce que les autres font et d'échanger pour trouver des solutions à nos problèmes », ajoute Jean-Pierre Vitton, qui rappelle qu'une journée découverte de la montagne est prévue le 5 mars pour les congressistes. « Nous sommes complémentaires les uns des autres, d'où l'intérêt de davantage travailler ensemble pour mieux répondre à des demandes de marché », estime M. Vitton, qui ajoute que le congrès national EDT permet aussi de suivre l'actualité fiscale et administrative de la profession.

Philippe Caldier ■



Plus d'infos sur le congrès national EDT 2016 sur www.fnedt.org/congres

IF354
Pulvérisateur

A375
Récolte

A380
Remorque

ALLIANCE
www.alliance.com

Une Gamme complète de Pneumatiques à la Hauteur de vos Exigences !

A385
Tracteur

A345
Forestier

SOCAH

SOCAH DIVISION PNEUMATIQUES

France NORD - Tél : 02 99 00 83 83 - Fax : 02 99 00 74 88 - nord.pneus@socah.fr
 France SUD - Tél : 04 67 88 48 48 - Fax : 04 67 88 02 27 - sud.pneus@socah.fr
 EXPORT - Tél : 33 4 67 88 92 42 - Fax : 33 4 67 96 05 40 - export.pneus@socah.fr

www.socah.fr

Sophie Verdoia : « J'aime mon métier d'entrepreneure de travaux forestiers »

A 35 ans, Sophie Verdoia a repris au 31 janvier de cette année la gérance de l'entreprise familiale Sarl Martin Grand. Basée à Saint-Paul-de-Varces, tout près de Grenoble, l'entreprise est spécialisée dans l'élagage des lignes électriques à haute tension en milieu naturel difficile.

« Je connais le terrain, et les donneurs d'ordres savent que je connais bien le métier. » Gilles Martin Grand fait ses débuts en 1986 comme exploitant forestier. Après avoir démarré par des coupes de bois de chauffage pour des particuliers, son activité s'oriente ensuite vers l'élagage, en association avec un autre entrepreneur forestier. « Je travaillais pour des particuliers et mon premier chantier pour EDF date de 1988 », rappelle Gilles Martin Grand, qui travaille ensuite pour RTE l'année suivante. Après avoir

travaillé seul, ce dernier embauche un premier salarié en 1991, puis, devant l'augmentation de son activité, crée la Sarl Martin Grand en 1996 (voir encadré).

Des chantiers difficilement accessibles

« Nous avons trois principaux clients aujourd'hui », résume Sophie Verdoia, la fille de Gilles Martin Grand aux commandes de la Sarl depuis le départ en retraite de son père fin janvier : EDF (entretien des conduites forcées et des sites de produc-

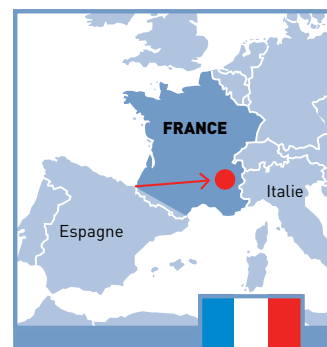
tion), ERDF (entretien des lignes basse tension et haute tension jusqu'à 50 000 volts), et RTE (entretien de lignes de plus de 50 000 volts).

Ces trois clients sont importants pour la société qui travaille avec ces derniers depuis 25 ans. « Avec ces donneurs d'ordres, nous avons des marchés sur plusieurs années (deux ans pour RTE, de quatre à cinq ans pour ERDF et trois à cinq ans pour EDF), plus des commandes ponctuelles », précise Sophie Verdoia.

Ressources humaines

Ayant un BTS en gestion de PME, cette dernière a une grande habitude du terrain, accompagnant son père sur les chantiers depuis l'âge de 18 ans. « Notre travail est peu mécanisable et nos chantiers sont parfois d'accès compliqué », commente Sophie. Ainsi, il n'est pas rare que les équipes de chantiers soient hélicoptérées sur des sites particulièrement difficiles d'accès. D'où la difficulté d'évaluer les devis dont le calcul doit intégrer l'accessibilité de la parcelle et ses contraintes naturelles (pente, présence de rochers,...).

Concrètement, le personnel de l'entreprise compte 10 salariés fonctionnant le plus souvent en binômes. Ce dernier compte un responsable



La Sarl a été créée en 1996, avec deux associés (Gilles Martin Grand et sa femme Jacqueline), elle a son siège social à Saint-Paul-de-Varces dans l'Isère, à 18 km au sud de Grenoble. Elle est spécialisée dans l'élagage, l'abatage et l'entretien de lignes électriques et de conduites forcées. Ses trois principaux clients sont ERDF, RTE, EDF. Elle intervient dans plusieurs départements : Isère, Drôme, Ardèche, Hautes-Alpes. Elle compte 10 salariés par équipe de deux, plus Jacqueline Martin Grand à mi-temps pour la comptabilité. L'entreprise a été reprise en janvier 2015 par Sophie, la fille des entrepreneurs.



Tranchée forestière sous une ligne RTE sur la commune de Prunières près de La Mure (Isère). Quatre salariés vont y travailler pendant environ deux mois. Les produits d'élagage restent sur place, ou sont broyés par une déchiqueteuse si le chantier traverse une propriété privée ou une commune.

d'équipe qui connaît mieux le terrain, les règles de sécurité et les nombreux documents d'accès aux chantiers. « Une charte de sécurité a été signée en juin 2011 avec RTE », rappelle Gilles Martin Grand. Une vingtaine d'entrepreneurs de Rhône-Alpes et Auvergne ont signé cette charte et trois à quatre entreprises, dont la Sarl Martin Grand, ont participé à son élaboration. « Il reste difficile de trouver de jeunes salariés », complète Sophie Verdoia. Les plus anciens salariés de la Sarl Martin Grand sont là depuis 2000, et les jeunes recrues peuvent provenir de l'école d'élagage de Saint-Ismier dans l'Isère ou de Saint-



Matériel Forestier
ASTIC



EXPERT
DU MATÉRIEL FORESTIER
DEPUIS **30 ANS**

04 75 84 69 40

www.materiel-forestier.fr

Le parc de matériels

- Deux déchiqueteuses FSI TP160. Les déchiqueteuses sont sur remorque et sont tractées par des véhicules
- Un tracteur Fendt 816
- Un treuil Oehler
- Une déchiqueteuse Farmi CH 380 HFC avec grue forestière Farmi HK4571
- Une épareuse Noremat

- Un débroussaillier LF 200 Grenier Franco et un débroussaillier SDC 2000 Grenier Franco (débroussaillier à chaîne)
- Quatre véhicules utilitaires (Berlingo), deux 4x4, un camion Nissan
- Une douzaine de tronçonneuses 550XP, une tronçonneuse 560 XP (pour les gros diamètres), et six tronçonneuses d'élagage



Sophie Verdoia, gérante de la Sarl Martin Grand : « J'aime travailler en plein air. »



Sophie Verdoia en compagnie de son père, Gilles Martin Grand.

Paul-les-Trois-Châteaux dans la Drôme, ou de la Maison Familiale Rurale de Poisy en Savoie ou encore de Noirtable dans la Loire.

« La plupart des salariés sont polyvalents et habitués à travailler sous les lignes électriques », commente Sophie, qui ajoute que le secteur géographique où interviennent les équipes est très vaste, allant de tout le Dauphiné pour RTE, au Vaucluse

et aux Hautes-Alpes pour ERDF. « L'hiver chez nous est dur, et l'accès aux chantiers est plus facile dans la vallée du Rhône ou sur Valence », ajoute Gilles Martin Grand. Ce vaste territoire où les équipes de l'entreprise interviennent offre par ailleurs l'avantage de pouvoir occuper les salariés toute l'année, comme le fait remarquer notre interlocuteur.



Héliportage d'une équipe au Rivier d'Allemond, au cœur de l'Oisans, au pied du massif de Belledonne

Quel avenir pour l'entreprise aujourd'hui ? En 2015, elle a dû embaucher deux salariés supplémentaires en CDD, du fait de commandes nouvelles d'ERDF. « Ma fille fera ce qu'elle voudra, mais je pense qu'il faut éviter de trop s'agrandir », nous confie le père de Sophie qui estime que la qualité du travail a tendance à baisser si l'on est trop nombreux. « On s'est trop battu sur la qualité, et il est important de pouvoir s'appuyer sur une équipe de salariés en qui on a confiance », martèle Gilles Martin Grand. La plupart des salariés partent en effet sur le terrain du lundi au samedi et ont une complète autonomie de fonctionnement. « Le format de l'entreprise est bon », estime pour sa part Sophie. Pour cette dernière, il est important de savoir bien répondre aux appels d'offres et de conserver le caractère familial de l'entreprise.

Quelles seraient ses préoccupations d'actualité ? « L'huile de chaîne biolo-

gique va devenir obligatoire, et elle coûte deux à trois fois plus cher que les huiles utilisées actuellement », nous répond la jeune gérante qui se sent un peu en décalage par rapport aux autres entrepreneurs de travaux forestiers d'EDT 38, syndicat auquel elle adhère. « Il existe d'autres entrepreneurs de travaux forestiers sur le terrain qui sont plus mécanisés que nous ou qui interviennent pour d'autres donneurs d'ordre comme la SNCF », précise notre interlocutrice. Pour l'heure, le binôme père-fille que nous avons rencontré est beau à voir et exemplaire. « Mon père est la mémoire de l'entreprise et il connaît toutes les lignes », conclut Sophie, qui apprécie de pouvoir être dans son métier aussi bien au bureau qu'en plein air sur les chantiers.

Philippe Caldier ■

Récolter du maïs semence en Isère

Depuis 2013, un groupe d'entrepreneurs de travaux agricoles de l'Isère a uni ses forces pour récolter le maïs semence des adhérents de la coopérative Dauphinoise. Pour la troisième année consécutive, les coproduits du maïs sont même valorisés en étant broyés et ensilés pour le bonheur de clients éleveurs de la région. Reportage en direct de La Côte-Saint-André, en plein cœur des chantiers de récolte.

« C'est l'évolution des surfaces en maïs semence qui a poussé la Dauphinoise à trouver des solutions pour organiser la récolte. » Frédéric Primat est à la fois agriculteur, entrepreneur de travaux agricoles et gérant de la station Cesec. Cette dernière, datant de 2009 et gérée à 50/50 par huit agriculteurs et la coopérative Dauphinoise, a fait l'objet d'investissements importants en 2013 pour réceptionner, effeuiller et conditionner le maïs après sa récolte. Venant compléter la station existante de Beaurepaire, dont la capacité n'excédait pas 1 600 ha de maïs, la station Cesec est réellement montée en puissance ces dernières années, passant de 400 ha de maïs de 2009 à 2011, à 1 600 ha en 2012, 2 600 ha en 2013, 3 700 ha en 2014, puis 2 600 ha en 2015. « Cette année, 3 300 ha de maïs semence en tout seront, princi-

palement, récoltés avec cinq machines », résume Dominique Vial, directeur du Pôle semence de la Dauphinoise (voir encadré).

600 ha par machine

Nous nous sommes rendus à La Côte-Saint-André trois semaines après le début de la récolte, cette dernière durant en général huit semaines à partir de fin août, afin de rencontrer les entrepreneurs travaillant en prestation de récolte pour la Dauphinoise (voir encadré). À part la Sarl Les Champs Verts, dont les prestations vont du semis à la récolte en passant par la castration et les traitements, les autres entrepreneurs n'ont qu'une prestation de récolte du maïs semence. « On travaille en flux tendu au moment de la récolte, la station Cesec étant un outil industriel dans la continuité des chantiers de récolte », résume Frédéric Pri-



Thierry Perrin (en haut à droite) en compagnie de Guillaume Floret et de Mathieu, le conducteur du transbordeur de l'ETA Gourjux, qui intervient pour le transport : « Je travaille pour la troisième année consécutive pour la Dauphinoise et en duo avec l'ETA Floret. »

mat qui compare le schéma de récolte mis en place par la Dauphinoise à celui d'une conserverie de légumes.

Concrètement, 600 tonnes/j de maïs rentrent dans la station pour être effeuillées, puis séchées et égrenées. « Jusqu'il y a deux ans, les feuilles issues de l'effeuillage étaient considérées comme

un déchet, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui, puisqu'elles sont dorénavant ensilées à la coopérative, ce travail étant réalisé par la Sarl Perrin » (voir plus loin dans l'article). « En 2015, chaque machine, des corn-pickers Bourgoin, récoltera 600 ha en moyenne, contre 900 ha l'année dernière », commente Frédéric

Dominique Vial (directeur du Pôle semences, La Dauphinoise) : « Une logique d'organisation »

« Depuis 2013, nous avons mis en place un partenariat avec un groupe d'entrepreneurs de travaux agricoles de l'Isère afin d'assurer la récolte du maïs semence. Cette année, 3 300 hectares seront principalement récoltés avec cinq machines. La coopérative La Dauphinoise est le maître d'œuvre qui assure l'organisation de la récolte chez les producteurs. C'est elle qui détermine la date du début de la récolte et de la programmation hebdomadaire des chantiers. Cette logique d'organisation repose sur plusieurs critères : les priorités de

récolte demandées par les établissements semenciers, la maturité et l'état sanitaire de la récolte et la prise en compte de l'optimisation des temps de transport des entrepreneurs de travaux agricoles qui interviennent pour la récolte. Nous essayons d'optimiser les temps de déplacement des entrepreneurs en priorisant les chantiers sur leur zone géographique. Malgré un été 2015 marqué par des niveaux exceptionnels de température qui ont eu un impact sur la fécondation du maïs, nous ne serons pas loin de nos objectifs de production. »



Chaque corn-picker récoltera cette année une moyenne de 600 ha de maïs semence. Ici, récolte d'une parcelle par la Sarl Les Champs Verts.



Une fois récolté, le maïs semence est transporté par bennes ou semi-remorques à la station Cesec de la Dauphinoise.

Primat. « Depuis trois ans, j'organise mon chantier en duo avec l'Eurl Floret », explique Thierry Perrin, entrepreneur de travaux agricoles pour la troisième génération consécutive à Chezeneuve. « Je reçois mon planning à la semaine tous les quatre à cinq jours et je m'organise avec l'Eurl Floret », résume le jeune entrepreneur de 38

ans qui apprécie ce travail en commun à plusieurs entrepreneurs.

L'organisation de la récolte en duo suppose cinq personnes sur le chantier : deux conducteurs pour les Bourgoin, un conducteur pour le transbordeur, plus deux conducteurs pour les camions ou remorques transportant le maïs à la sta-

tion Cesec. « Le corn-picker Bourgoin est une machine plus compliquée à conduire qu'une moissonneuse-batteuse, c'est une machine fragile tombant facilement en panne », ajoute le jeune entrepreneur qui avait pris deux concessionnaires en astreinte l'année dernière (un pour l'hydraulique et un pour la mécanique) en cas de

panne. Cette année, les deux entrepreneurs (Thierry Perrin et l'Eurl Floret) ont chacun investi dans un cueilleur à voie variable (44000 euros en + pour l'option voie variable), ce dernier offrant l'avantage de s'adapter à l'écartement des rangs de maïs. « Travailler à deux est plus agréable et permet plus d'entraide en cas de problème », ajoute

3 300 ha et six machines

Cinq entreprises de travaux agricoles interviennent, principalement, dans les chantiers de récolte du maïs semence de la Dauphinoise :

- Sarl Les Champs Verts

(cinq associés, trois cogérants)
Localisation : La Côte-Saint-André
Date de création : mars 2009
Nombre de salariés : un (à 2/3 temps) + deux saisonniers
Prestations : semis, castration, traitement, récolte de maïs semence
Surfaces de maïs semence récoltées en 2015 : 1 200 ha (500 ha en 2012, 1 100 ha en 2013, 1 850 ha en 2014)
Machines intervenant pour la récolte du maïs semence : une Bourgoin B410 + une Bourgoin B1 + un transbordeur

- ETA Thierry Perrin

Localisation : Chezeneuve
Date de création : 1998 (troisième génération d'entrepreneurs)
Nombre de salariés : deux + un apprenti + cinq saisonniers l'été
Prestations : battage (1 600 ha de céréales + maïs semence)
Surfaces de maïs semence récoltées

en 2015 : 600 ha (600 ha la première année, 900 ha la deuxième année)
Machines intervenant pour la récolte du maïs semence : une Bourgoin B 410 en duo avec l'Eurl Floret

- Les Épis Dorés

Localisation : Marcollin
Date de création : 2013
Nombre de salariés : un (salarié associé)
Prestations : récolte de maïs semence pour la Dauphinoise
Surfaces de maïs semence récoltées en 2015 : 600 ha (1 000 ha la première année, 800 ha la deuxième année)
Machines intervenant pour la récolte du maïs semence : un corn-picker Bourgoin acheté en commun avec l'ETA de Jean-François Charpentier.

- Eurl Floret

Localisation : Saint-Pierre-de-Chandieu
Date de création : 1992 (3^{ème} génération)
Nombre de salariés : un
Prestations : travaux agricoles, battage de céréales (1 100 ha), épandage

d'engrais liquide, récolte de maïs semence pour la Dauphinoise
Surfaces de maïs semence récoltées en 2015 : 600 ha
Machines intervenant pour la récolte du maïs semence : une Bourgoin B 410
Une sixième machine est partagée par trois autres entrepreneurs, réalisant au total 200 ha de récolte de maïs semence dans la Drôme et l'Ain

- Sarl Perrin

Localisation : Saint-Nicolas-de-Macherin
Date de création : 1983
Nombre de salariés : un salarié permanent + deux saisonniers
Prestations : moisson (maïs, soja, tournesol), ensilage d'herbe, ensilage de coproduits de maïs pour la Dauphinoise (parc de machines : quatre moissonneuses-batteuses New Holland et Claas, trois ensileuses New Holland)
Travaille avec la Dauphinoise depuis trois ans (pour l'ensilage des feuilles de maïs)



Frédéric Primat devant l'effeuilleuse de la station Cesec : « La coopération entre plusieurs entrepreneurs a permis à la Dauphinoise de trouver un nouveau schéma de récolte du maïs semence. »

Jean-Marcel Floret, qui venait de casser le pont arrière de son Bourgoin, lorsque nous l'avons rencontré.

Les entrepreneurs mettent également en évidence la simplification de facturation de l'organisation mise en place par la Dauphinoise. En fin de campagne, chaque entrepreneur n'envoie en effet qu'une seule facture à la coopérative (à raison de 135 euros/ha récolté). « Avant, il fallait que je fasse une facture par client », remarque Jean-Marcel Floret qui trouve dans la récolte du maïs semence une activité complémentaire à son entreprise, cette dernière ayant un

pic d'activité en juillet avec la récolte des céréales (environ 1 100 ha).

« L'organisation des chantiers de récolte du maïs semence est complexe et suppose une bonne entente entre tous », estime pour sa part Murielle Metay, cogérante des Épis Dorés, une société créée en 2013 entre deux ETA qui se sont associées pour l'achat d'un corn-picker Bourgoin.

Une tonne/ha de coproduits

Le mélange de feuilles et de grains issu de l'effeuillage du maïs récolté est dorénavant ensilé à la Dauphinoise par la Sarl Perrin. Le produit arrive compacté et humide, et il est chargé dans une remorque distributrice avec trois démêleurs. « Les feuilles constituent la partie la plus dure à hacher », explique René Perrin, aux commandes de l'ensileuse New Holland FX 450 en charge du broyage. Mécanicien dans l'âme, M. Perrin a adapté la machine qui, en 20 ans d'existence, en a vu d'autres (la machine avait été adaptée il y a deux ans pour récol-



Gros plan sur le tambour avant, rajouté à l'ensileuse.



Une fois ensilé, le produit fini est chargé par un Manitou pour partir chez le client final.



Vue d'ensemble du chantier, avec chargement de la benne en coproduits et l'ensileuse en pleine puissance à l'arrière.



Devant l'effeuilleuse de la station Cesec, de gauche à droite : Thierry Perrin, Frédéric Primat, Murielle Metay et son chauffeur Valentin, et Jean-Marcel Floret.



Gros plan sur les coproduits de maïs qui passeront dans l'ensileuse.

ter le chanvre). Le débit d'alimentation doit être régulier pour l'ensileuse qui s'est vue équipée d'un rouleau supplémentaire devant le rotor.

« La maîtrise de la ferraille est notre principal problème », avoue ensuite l'entrepreneur qui a limité le problème en installant une plaque aimantée en sortie de remorque en complément du détecteur de métal existant dans les rouleaux d'alimentation de l'ensileuse. Le produit fini est ensuite stocké dans des silos couloirs, puis chargé pour partir chez les clients éleveurs qui apprécient cette matière première qu'ils stockent en silos.

« On estime qu'un hectare de maïs semence produit environ une tonne de coproduits », résume M. Perrin, soit une production estimée cette année à 3 500 t de coproduits. « Cette initiative démontre qu'il est possible que plusieurs entrepreneurs de travaux agricoles se mettent autour de la table pour travailler pour un même client », conclut Martine Perrin, la présidente d'EDT 38. C'est également un entrepreneur de travaux agricoles qui assure le transport des feuilles de maïs de la station Cesec au poste d'ensilage à la coopérative.

Philippe Caldier ■

Un millésime exceptionnel en vue dans le Bordelais

Dans le vignoble girondin, la période des vendanges s'avère cruciale pour un nombre croissant d'entreprises viticoles. Illustration avec la Sarl Stav, basée dans l'Entre-deux-Mers.

Jeudi 24 septembre, quelque part dans l'est du département de la Gironde. En ces derniers jours de l'été, c'est effervescence dans le vignoble de l'Entre-deux-Mers, ce territoire de vallons qui s'étale entre la Garonne et la Dordogne. On est ici à une cinquantaine de kilomètres de Bordeaux et une vingtaine au sud de Saint-Émilion. Sur les routes, il ne se passe pas plus d'un kilomètre sans croiser un tracteur attelé d'un tombereau débordant de raisin. Les nombreux domaines ou coopératives viticoles aperçues en chemin sont tous en ébullition.

Une météo idéale

Parvenu sur la commune de Doulezon, une vendangeuse Braud/New Holland est à l'œuvre sur une belle

parcelle plane d'une dizaine hectares. Robert Barrière est aux commandes. Avec son associée, Patricia Bouty, cet entrepreneur en travaux viticoles et agricoles, qui est aussi président EDT Gironde, est à la tête de la Sarl Stav, basée à Pessac-sur-Dordogne. L'entreprise dispose notamment de deux machines à vendanger. « *On est vraiment en plein cœur de la récolte qui s'étale en gros sur un mois* », explique-t-il entre deux manœuvres.

Tandis que le soleil commence à prendre de la hauteur dans le ciel, l'entrepreneur entame déjà son quatrième hectare de vigne. Il faut dire qu'il était à pied d'œuvre dès 5 heures du matin. « *Depuis hier, on est entré dans de très grosses journées... On démarre tôt le matin pour privilégier la*



Robert Barrière a vendangé cette année près de 220 hectares dans le vignoble de l'Entre-deux-Mers.

fraîcheur des fruits... Si la température ne monte pas trop, on peut travailler toute la journée. »

Grâce à une météo presque idéale ces derniers mois, les vignes affichent des volumes de grappes impressionnants. Le millésime promet d'être excellent : pas

de pourri sur les raisins, un bon état sanitaire général et du rendement. « *L'année est surtout assez précoce ce qui, en général, est signe de bonne qualité.* »

Les deux bacs, de 16 hectolitres chacun, qui équipent la vendangeuse doivent être vidangés à chaque aller-retour. Sur ce chantier, l'entrepreneur fournit également deux tracteurs équipés chacun d'un tombereau. Deux salariés saisonniers assurent leur conduite. Ils livrent le raisin à 15 kilomètres de là. Une distance assez exceptionnelle. Traditionnellement, les lieux de livraison se révèlent beaucoup plus proches. Cette fois, le client est un important château, qui exploite près de 200 hectares de vignes. « *Une seule machine ne peut pas assurer la totalité de cette surface. C'est pourquoi ils font appel à un entrepreneur en complément. Cela leur amène*



Selon les chantiers, les propriétaires assurent eux-mêmes ou non le transport de la récolte. Wilfrid de Ferrière, propriétaire du château Carbonneau, à Pessac-sur-Dordogne (33) effectue lui-même le transport.

une certaine souplesse », explique l'entrepreneur girondin.

Des travaux sur-mesure

Au total, Robert Barrière va vendanger cette année environ 220 hectares de vignes avec ses deux machines. « J'essaie de proposer des travaux sur-mesure. Les tombereaux sont fournis au cas par cas... Je travaille essentiellement sous contrats dans un rayon d'une vingtaine de kilomètres autour du siège. » Articulé généralement sous la forme de demi-journées ou de journées complètes, son planning est calé une dizaine de jours à l'avance, selon les demandes des clients. Ces derniers se basent sur la maturité de leurs raisins. Lorsque ceux-ci sont mûrs, ils n'ont que deux à trois jours de marge pour intervenir... « Il faut donc



Les vendanges 2015 ont été marquées par une qualité exceptionnelle des raisins, promettant un millésime de très haute volée.

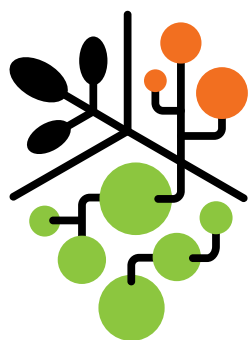
aussi être réactif si besoin », souffle l'entrepreneur.

Dans ce secteur du Bordelais, les vendanges démarrent généralement dans la première quinzaine du mois de septembre par les cépages blancs, Sémillons et Sauvignons. « Cela dure une

semaine environ. » Les chantiers se poursuivent ensuite par le cépage principal et emblématique de la région : le Merlot. « C'est le plus gros des surfaces, cela représente environ deux semaines de travail. » La dernière semaine de récolte concerne

les autres cépages rouges, Cabernet franc et Cabernet sauvignon principalement.

Sur la parcelle de Merlot, la vendangeuse avance à 3,5 km/h. Au volant, Robert Barrière surveille régulièrement les écrans de contrôle. Le premier affiche les don-



SITEVI

24-26 NOVEMBRE 2015
PARC DES EXPOSITIONS
MONTPELLIER - FRANCE
www.sitevi.com

VIGNE
VIN

OLIVE

FRUITS
LÉGUMES

Au cœur des productions

SALON INTERNATIONAL DES ÉQUIPEMENTS ET SAVOIR-FAIRE
 POUR LES PRODUCTIONS VIGNE-VIN, OLIVE, FRUITS-LÉGUMES

+300
nouveautés

Obtenez
 votre badge
 dès le mois de septembre sur
www.sitevi.com



EXPOSIMA
 70, avenue du Général de Gaulle - 92058 Paris La Défense cedex
 Tél. : +33 (0)1 76 77 11 11 - Fax : +33 (0)1 53 30 95 09
 E-mail : sitevi@comexposium.com

Crédit photo: New Holland



Les journées de vendanges démarrent très tôt le matin pour privilégier la fraîcheur des fruits.

nées de fonctionnement de la machine : vitesse de secouage, des convoyeurs, des différents rotors, régime moteur.... Autant de paramètres préréglés grâce à la poignée multifonctions. Le second écran est relié à la caméra qui filme l'arrière de la machine. Il permet d'observer si des pieds de vignes morts ne montent pas.

Sur ce chantier, les secoueurs ont été réglés à 450 coups/minute (leur vitesse peut varier dans une fourchette comprise entre 400 et 550 coups/minute). « En démarrant sur le premier rang, j'avance sur 10 à 15 mètres, puis je contrôle la qualité du travail. Je peux alors affiner les réglages, mais avec l'expérience on

ne se trompe pas trop... Plus la saison avance, moins la vitesse de secouage est élevée, car les grains se décrochent plus facilement. »

La machine affiche une consommation de l'ordre de 13 litres par heure. Par le passé, les anciens modèles approchaient plutôt 20 litres par heure. Avec un réservoir de 300 litres, la New Holland 9060L peut passer la journée sans avoir à refaire le plein. « Sur l'autre machine, une Pellenc 4420, le réservoir est plus petit. On a un véhicule équipé d'une pompe électrique pour remettre du carburant en cours de journée. » Pour s'équiper, l'entreprise a fait le choix de la location. « On n'assure que l'entretien courant... En cas de pro-

blèmes, les fournisseurs sont très réactifs. »

Être disponible pour son client

À quelques kilomètres de là, la seconde vendangeuse est elle aussi en plein travail au château Carbonneau, propriété de Wilfrid de Ferrière. À la tête d'une vingtaine d'hectares de vignes, ce viticulteur a pour habitude de faire appel à l'entrepreneur. « Notre surface n'est pas assez importante pour investir dans une machine et dans la main-d'œuvre nécessaire... On considère aussi que l'on a assez à faire avec le travail de chai... On a besoin de quelqu'un de disponible, bien organisé pour être capable de faire preuve d'une certaine flexibilité », explique-t-il.

Sur ce vignoble attendant à la propriété, le tracteur n'a que quelques dizaines de mètres à parcourir pour rejoindre le site de réception. Un transport que le propriétaire assure lui-même. Au pied du conquet de réception, Wilfrid de Ferrière observe la température des raisins. Au petit matin, elle affichait 7°, pour atteindre 18° en milieu de journée. « Au-delà de 20°, les fermentations sont trop rapides »,

commente-t-il. Un contrôle de la densité est également réalisé. La récolte est ensuite dirigée dans les différentes cuves du chai. Elle est répartie selon le cépage et les parcelles. Cette différenciation permettra le travail d'assemblage, au mois de mars environ. Le vin sera ensuite élevé jusqu'à l'automne prochain. Au final, il sera commercialisé sous l'appellation Sainte-Foy-Bordeaux.

Le tiers de la récolte du département

Pour la Sarl Stav et son équipe, la récolte promet encore de s'étaler sur près de deux semaines. Au total, chaque machine aura vendangé entre 100 et 110 hectares, pour un tarif compris entre 300 et 500 euros par hectare, selon le type de chantier. Dans le vignoble bordelais, les entreprises viticoles ont plutôt le vent en poupe. Un nombre croissant de propriétaires fait appel à leurs services. La mécanisation des vendanges tend aussi à gagner du terrain. On estime environ à 500 le nombre de machines détenues par des entreprises. Ces dernières réalisent désormais au moins le tiers de la récolte globale du département.

Dans les vignes de Doulezon, Robert Barrière poursuit lui aussi son ballet sous le soleil. Tandis que la mi-journée approche, son épouse vient lui apporter un casse-croûte : un sandwich, un fruit, une bouteille d'eau. La journée ne devrait pas s'achever avant la tombée de la nuit. Une fois rentré au bercail, il faudra encore laver les machines à grande eau pendant 30 à 45 minutes et les préparer pour le lendemain. Une nouvelle grosse journée s'annonce.

Fabien Brèthes ■



Dans le Bordelais, un nombre croissant de propriétaires fait appel aux entrepreneurs en travaux viticoles pour les vendanges. Pour certains, cela permet de se concentrer sur le travail de chai. Ici, M. de Ferrière en compagnie d'un ami de son fils.

NOUVELLES BRAUD COMPACTES 7030M – 8030L

LA TECHNOLOGIE NEW HOLLAND BRAUD DANS UN GABARIT ULTRA COMPACT



BTS

New Holland préconise les lubrifiants **AVIARA**

VENEZ DÉCOUVRIR CES NOUVEAUTÉS AU SITEVI À MONTPELLIER
DU 24 AU 26 NOVEMBRE 2015, **HALL B2 STAND A001**

**PLUS DE PUISSANCE, DE CONFORT, D'AGILITE ET DE POLYVALENCE
AVEC LA QUALITE DE RECOLTE INEGALEE DES MACHINES A VENDANGER BRAUD.**



Nouveau moteur Tier 4B FPT Industrial de 128 ch délivrant plus de puissance.



Remarquable manoeuvrabilité grâce à son gabarit ultra compact.



Nouvelle cabine Blue Cab 4, médaille d'or au Palmares de l'Innovation du SITEVI 2015, la seule du marché à proposer une filtration catégorie 4, pour un confort absolu.



Nouveau système de secouage SDC avec premier secoueur spécial « grappes basses ».

NEW HOLLAND TOP SERVICE 00800 64 111 111

ASSISTANCE ET INFORMATION 24/7. L'appel est gratuit depuis un poste fixe. Vérifiez auprès de votre opérateur mobile si vous serez facturé en appelant depuis votre portable.

www.newholland.com/fr



Impulser des nouveaux gisements de bois d'œuvre en Bretagne

Le 9 octobre dernier à Carhaix, près de 450 personnes se réunissaient pour les 2^{èmes} Assises de la forêt et du bois en Bretagne, à l'appel d'Abibois et du CRPF* Bretagne. Un moment fort pour rappeler les enjeux et préparer l'avenir.

Évoqué tout au long de cette journée et lancé officiellement, le programme Breizh Forêt Bois fut la vedette de ces assises. Créé à l'initiative des professionnels de la filière réunis au sein de l'association interprofessionnelle Abibois et soutenu par la région, l'État et l'Europe, ce programme vise à impulser un reboisement de qualité au sein des forêts privées et publiques afin de pérenniser la ressource locale arrivant à un cap. Les enjeux sont multiples (montée en gamme des futurs bois d'œuvre, construction locale...), mais la filière se mobilise à travers Abibois, qui se veut soudée, comme l'ont affirmé les acteurs réunis. Les entrepreneurs de travaux forestiers présents, s'ils ne faisaient pas partie des intervenants officiels, demeurent bien des maillons essentiels et des partenaires. Après une première rencontre en 2011, ces



390 000 ha de forêt, soit 14 % de son territoire, ne confèrent pas à la Bretagne un statut de région forestière. Pourtant, il existe une véritable dynamique en transformation, aménagement et construction (ici ossature bois dans les Côtes-d'Armor avec bardage en douglas local).

2^{èmes} Assises de la forêt et du bois à Carhaix (29) ont permis de nombreux échanges lors de tables rondes et d'ateliers.

Défendre les vertus du bois local

Marie-Pierre Rouger, vice-présidente Région en charge des lycées et de la qualité du bâti a défendu son action en matière de construction bois. « Nous avons la volonté politique de soutenir la filière

forêt-bois locale, et particulièrement depuis 2010 avec la création d'un éco-référentiel du bâti et une vingtaine de réalisations », explique-t-elle. L'éco-construction du lycée public maritime Florence Arthaud à Saint-Malo, inauguré en septembre dernier, est une des réalisations emblématiques, « Premier grand projet en 2015, exemplaire en matière de stockage de carbone, en cette année de Cop 21 », affirme-

t-elle. Quant à l'architecte Thierry Soquet, il évoque des travaux pour la mise au point d'un matériau bois innovant dans le cadre de la construction d'un immeuble de 35 m de haut. « Nous voulons montrer qu'avec des bois bretons on peut construire des bâtiments de grande hauteur », assure-t-il. Des essais de collage doivent être réalisés en novembre avec des essences de feuillus et résineux. La construction représente une

Les entrepreneurs de travaux forestiers étaient présents

Sur le stand d'EDT Bretagne aux Assises de la forêt et du bois. De g. à d. Hervé Stéphan (voir EDT Mag' n°89), bûcheron et formateur à Pontivy en BP IV Responsable de chantier forestier ; Jacques Devemy, installé à Binic (22), emploie six salariés (dont deux de ses fils) en travaux d'environnement et d'exploitation (voir EDT Mag' n°60) ; Loïc de Talhouet (voir EDT Mag' n°75), basé à Amanlis (35), emploie deux salariés en travaux d'entretien et reboisement sur le Grand Ouest ; Jean-Marc Leroux, délégué régional à EDT Bretagne. Pour ce dernier, ces Assises sont très bénéfiques pour informer et « décroïsonner » la filière. Les prochaines rencontres devaient se tenir dans quatre ans.



Breizh Forêt Bois (BFB) présenté aux Assises de la forêt et du bois

BFB cible les premiers concernés par la forêt, les propriétaires de parcelles (privés et publics). Un budget de 10 millions d'euros d'aides publiques leur est destiné sur la période 2015-2020, venant de l'Europe (Feader), de l'État et de la région Bretagne, qui indirectement doit profiter aussi aux entreprises de travaux forestiers. L'objectif : assurer l'avenir de la ressource et soutenir l'essor de la filière, produire loca-

lement du bois d'œuvre de qualité valorisable sur les marchés de demain, participer à l'approvisionnement en bois énergie par l'exploitation des bois sans valeur, contribuer à la dynamique du territoire, agir en faveur de l'environnement, favoriser l'adaptation des forêts plantées aux changements climatiques. Parmi 450 personnes présentes à ces assises, 200 propriétaires sont venus s'informer.



réelle opportunité pour la Bretagne (10 % des maisons-bois sont construites ici) et de belles initiatives ont été présentées (Parc régional d'Armorique, Saint-Rivoal, Plurien, Ille-et-Vilaine...). Pourtant, et c'est un paradoxe, avec ses 390 000 ha

de forêt sur 14 % de son territoire, la région n'est pas très forestière. Ici, on recense 65 millions de m³ de bois sur pieds. 850 000 m³ sont récoltés chaque année, surtout du résineux. 115 000 propriétaires se partagent 90 % de la forêt, ils n'ont pas tou-

jours conscience de leur bien lorsqu'ils sont issus de legs de générations. Ce sont des propriétaires difficiles à capter, ou qui n'ont pas toujours les moyens d'entretenir des bois qui dépérissent. Pourtant l'enjeu se situe aujourd'hui au niveau d'un

renouvellement de qualité de la ressource pour anticiper les 40 prochaines années et maintenir la filière.

Des évolutions indispensables

« Le propriétaire forestier est, dans la moitié des



Taux d'utilisation. Productivité. Rendement énergétique. Nous présenterons cet automne nos premiers modèles d'abatteuses et de porteurs de la série G. Ces machines associent des améliorations majeures du système de commande et de la transmission à des niveaux de puissance et de couple plus élevés. Les nouveaux moteurs John Deere réunissent les qualités des systèmes EGR et SCR, avec un rendement énergétique inattendu. Nos solutions exclusives de services ForestSight assurent en outre des taux d'utilisation élevés et permettent de réaliser des économies. La série G est plus qu'une machine.



www.JohnDeere.fr/forestry



Les partenaires de Breizh Forêt Bois. De g. à d. Pierre Pouliquen, conseiller régional (Scot, aménagement du territoire), Guy de Courville (CRPF), Marie-Pierre Rouger, conseillère régionale (lycées, qualité du bâti), Michel Hamon (Abibois) et Bertrand Guizard (Draaf).

cas, un agriculteur, il prend sa débroussailleuse et fait des éclaircies, il investit lui-même, s'engage sur des travaux ; il n'y a pas d'opposition entre patrimoine et aspect économique », décrit Benoît de Rodellec, propriétaire dans les Monts d'Arrée (29) et président de Fransylva Bretagne (marque de la Fédération des forestiers privés de France). Mais les propriétaires bretons ne sont pas tous, loin de là, impliqués dans la filière, et le reboisement est insuffisant. « L'exploitation actuelle est issue des plantations réalisées entre 1950 et 2000 qui ont, à l'origine, bénéficié du Fonds forestier national, rappelait en préambule Olivier Ferron, délégué général d'Abibois. Mais depuis 15 ans l'effort de plantation a baissé ». En clair, depuis l'arrêt du fond. La forêt bretonne croît de 1 % par an, soit « 3 000 nouveaux hectares » mais souffre d'un déficit d'entretiens. Résultat, un quart des surfaces sont des « peuplements pauvres », type vieux taillis ou peuplements dépérissant sans valeur économique pour le bois d'œuvre. La filière forêt-bois mérite mieux, avec 4 000 entreprises concernées, dont 230 entrepreneurs de travaux forestiers, et 20 000 actifs, dont une soixantaine de

scieries, des PME réunies autour de l'emballage (activité historique) et la construction. Lancée il y a deux ans pour valoriser les savoir-faire et les bois locaux, l'opération « + de Bois d'ici » (partenariat Abibois, état, région) a eu des effets positifs. « Il y a une croissance des volumes pour des produits plus élaborés, parquets, lambris, aménagements, ossatures, bardages et des investissements matériels et humains ont été réalisés », précise Michel Hamon (scierie Hamon), président d'Abibois. Mais la filière est « fragile » et les bois utilisés en construction et bois énergie ne sont pas encore suffisamment corrélés avec la forêt bretonne, ce que vise Abibois. « Il faut se préoccuper de la ressource », indiquait en ouverture de ces assises Olivier Ferron.

Prévoir l'avenir avec Breizh Forêt Bois

La forêt bretonne arrive à une échéance, celle de devoir replanter, au risque de manquer de bois, déjà d'ici 10 à 20 ans. Abibois planche sur ces besoins depuis 2011. « Nous regroupons tous les acteurs de la filière, et avons abouti à un résultat de consensus qui a impulsé Breizh Forêt Bois, avec la région et jusqu'à l'Europe », rappelle Michel

Hamon. Breizh Forêt Bois (BFB) a été imaginé dans le même esprit que Breizh Bocage, celui-ci pour la constitution de linéaires d'ailleurs renouvelée sur la période 2015-2020. BFB suit la même échéance et cible les propriétaires forestiers et les collectivités. Le programme concerne des surfaces à reboiser de 3 ha minimum. « Ce peut être des parcelles d'un seul tenant ou plusieurs îlots et des regroupements de propriétaires sont possibles », précise Gildas Prévost, en charge du dossier à Abibois. Le programme s'articule sur deux schémas possibles. Soit il s'agit de terres agricoles abandonnées où il est possible de replanter directement (BFB Boisement), soit il s'agit de peuplements pauvres de plus de 30 ans qui feront l'objet de coupes avant replantation (BFB Transformation) ; des coupes qui peuvent être valorisées en bois énergie. « Le programme concerne l'ensemble des opérations conjointes, préparation, récolte, reboisement, c'est un « package » avec un accompagnement sur trois ans », précise Michel Hamon. Selon les schémas, les taux d'aides publiques se situent entre 40 % et 80 %. L'objectif est d'atteindre 4 000 ha de bois replantés d'ici 2020. Les pre-

mières récoltes sont attendues dans 15 ans, qui fourniront d'abord plus de bois énergie, mais aussi « du petit sciage ». Puis les coupes finales apparaîtront d'ici 35 à 40 ans pour faire du bois d'œuvre. « Nous travaillons en lien étroit avec la chambre d'agriculture, avec l'objectif clair de ne pas entrer en concurrence avec des activités agricoles », souligne Gildas Prévost.

Est-ce suffisant ?

Pour Benoît de Rodellec, si BFB est « un outil remarquable », il n'est pas suffisant au regard du « déficit de 20 000 ha de résineux », chiffre qu'il évoque. Certes, c'est « une ambition raisonnée », comme l'indiquent les protagonistes mais aussi « une première marche ». Les enjeux sont multiples. BFB s'inscrit dans une politique globale de territoire qui vise à améliorer la qualité des peuplements et à rehausser toujours plus l'utilisation locale de bois d'œuvre, le bois énergie en étant une résultante. « Planter pour faire du bois énergie serait un échec, mais il faut le faire sortir tout au long de la chaîne », précise Michel Hamon. Actuellement la forêt bretonne est constituée de 72 % de feuillus et seulement de 28 % de résineux, alors que ces derniers sont les plus exploités. Ces replantations les concernent donc en premier lieu mais en maintenant un équilibre. « Par le passé, il a été planté du 100 % mono-spécifique, là il faut des mélanges, du résineux oui, mais avec 10 % de feuillus dans la parcelle selon les cas et la nature du sol dira quelles essences sont les mieux adaptées », indique Michel Hamon. Le peuplier est concerné spécifiquement pour des surfaces de 2 ha afin de palier le manque déjà

existant d'arbres de qualité, alors que l'industrie de la cage bretonne en a besoin et va en chercher hors région, voire hors de France. « Un scandale », pour Benoît de Rodellec. « On a besoin de 2000 ha de peupliers en Bretagne, aux gens qui ont les bons terrains, je leur dis de planter du peuplier, car d'ici 10 ans on en manquera au niveau européen », affirme-t-il.

Quel impact sur les entreprises de travaux forestiers ?

« Elles tiennent un rôle essentiel pour que les plantations puissent sortir demain », affirme Michel Hamon. Bien sûr, des entrepreneurs étaient présents à ces assises. « Tout le monde se retrouve autour de la même table ; même si nous sommes un petit maillon, c'est profitable pour nous et que l'on favorise les bois

locaux pour la construction est une bonne nouvelle », assure l'un d'eux, le Costarmoricain Jacques Devemy, estimant « l'urgence de replanter ». Il représente aussi les entrepreneurs de travaux forestiers au sein d'EDT Bretagne, partenaire d'Abibois. Cet entrepreneur, spécialisé en travaux d'environnement et d'exploitation, voit aussi l'intérêt de capter des propriétaires que l'on cherche parfois « désespérément ». Quant au bois énergie, il est rentré dans son processus de chantiers. « Il ne faut plus de restes sur le terrain, on nous demande de sortir les rémanents, voire les têtes de souches », précise-t-il. C'est aussi le cas pour Loïc de Talhouet, qui fait sous-traiter cette activité de nettoyage. « La plaquette est devenue un enjeu qu'il n'y avait pas il y a deux ans », constate-t-il. Pour cet entrepreneur en

entretien et reboisement, Breizh Forêt Bois est un programme positif. « Tous les efforts de plantations d'après guerre sont récoltés maintenant, mais depuis 2000 la dynamique était retombée, ça va redonner un coup d'élan, estime-t-il. Ce programme doit cependant être considéré comme un tremplin et non un acquis par les propriétaires, car il faudra faire plus. » Pour ses clients, il replante notamment du peuplier (2 500 plants en 2014), sur des terres adaptées, « bien drainantes ». « Que se passera-t-il après trois ans d'accompagnement des propriétaires », s'interroge à son tour Hervé Stéphan qui, de manière générale, se dit plutôt « allergique » aux aides qui un jour s'arrêtent. Pour cet entrepreneur bûcheron et formateur au CFPPA de Pontivy (Le Gros Chêne), si ce type de programme pouvait

susciter une reconsidération des prix pour sa profession, ce serait bénéfique, car il voit un métier en désaffection, difficile à exercer à part entière pour un jeune aujourd'hui, alors qu'il y a des besoins. Dans le cadre de Breizh Forêt Bois, des perspectives de prestations sont déjà là. Issues du premier appel à projet clôturé en juillet dernier, 24 demandes ont été retenues qui concernent 140 ha. Il restera encore 3 860 ha à planter d'ici 2020. Le prochain appel à projet démarre en novembre et sera bouclé en mars prochain.

Frédéric Ripoché ■

(*) Abibois: Association bretonne interprofessionnelle du bois
(**) CRPF: Centre régional de la propriété forestière

Pour aller plus loin :
www.abibois.com
www.breizhforetbois.com
www.europe.bzh

30^e ÉDITION

SIVAL

SALON INTERNATIONAL
DES TECHNIQUES DE PRODUCTIONS VÉGÉTALES

12.13.14

JANVIER 2016

ANGERS · FRANCE

CAP SUR L'AVENIR DES PRODUCTIONS

UNE OFFRE COMPLÈTE

- 600 exposants en matériels et services
- La plus large représentation en France en semenciers, fournisseurs de plants et pépinières
- Le Concours SIVAL INNOVATION - Crédit Mutuel, avec notamment le Prix de l'Innovation Variétale.

UN LIEU D'ÉCHANGES POUR DES PRODUCTIONS PERFORMANTES ET DURABLES

- **Conférences** : Végépolys Symposium (thème : les variétés de demain), Entretiens Techniques Ctifl (légumes), Colloque Euroviti (IFV), conférences bio...
- **Forum du Sival** : espace de prospective avec des interventions courtes et interactives.

PROGRAMME ET BADGE GRATUITS SUR www.sival-angers.com

RETROUVEZ-NOUS SUR [f](#) [t](#) [@sival_angers](#) # officiel: #sival16

Filière Bois ENERGIE

Fenduse de bûches à VIS : FRH

Grappin coupeur sur pelle : XYLOCUT 400 PE

Broyeur de branches : XYLOCHIP

Rogneuse de Souches : XYLOCROK

Tél: +33 (0)2 51 48 51 51
www.rabaud.com

« À l'Inra, nous sommes des utilisateurs d'agroéquipements »

Dans le cadre de la définition du plan « Agriculture-Innovation 2025 », l'Inra (Institut national de la recherche agronomique) a participé à un travail d'élaboration de propositions, à destination du gouvernement. Nous avons questionné François Houllier sur le contenu de ce rapport, paru au mois d'octobre, ainsi que sur la place des agroéquipements à l'Inra.

Pouvez-vous nous présenter la mission de l'Inra de manière globale ?

François Houllier : Nous sommes un établissement public de recherche, nos grands domaines d'activité se définissent autour d'un tripode « alimentation-agriculture-environnement » en connexion avec d'autres domaines : énergie, chimie, matériaux, santé, numérique, aménagement du territoire, liens ville-campagne.

Combien de personnes travaillent à l'Inra ?

Il y a entre 8 000 permanents et 12 000 personnes, lorsqu'on inclut les doctorants, les post-doctorants et les personnes d'autres établissements qui sont hébergées dans nos unités. L'institut compte un peu moins de 200 unités de recherche et 50 unités expérimentales. Nous sommes présents sur l'ensemble du territoire français, avec 17 centres de recherche, et plus de 130 sites physiques. Les disciplines scientifiques sont portées par 13 départements – mais vous remarquerez qu'aucun d'entre eux ne fait référence au mot « agroéquipement », « robotique » ou « machines ». L'Inra est, selon le critère utilisé, entre le premier et le quatrième organisme de recherche agronomique au monde. Nous sommes donc un acteur majeur au niveau international. Nos homologues sont l'Agricultural Research Service aux États-Unis, l'université et le centre de recherche de Wageningen aux Pays-Bas, l'Embrapa au Brésil, l'Académie des sciences



François Houllier, PDG de l'Inra depuis 2012.

agricoles de Chine, l'Indian Council of Agricultural Research, la composante agronomique du CSIRO en Australie.

Quelle est la position de l'Inra sur l'agroéquipement ?

Le créneau de l'Inra n'est pas la conception ou l'évaluation de matériel, sauf très en amont sous l'angle de la définition de cahiers des charges en lien avec des objectifs agronomiques. Cependant, nous travaillons à la conception de certains capteurs un peu particuliers. Par exemple, en collaboration avec le Cnes – Centre national d'études spatiales – sur la télédétection, ou par la création de nouvelles entreprises pour développer de nouvelles technologies de phénotypage végétal.

Nous sommes principalement des « utilisateurs » d'agroéquipements. Nous couplons par exemple les données issues de capteurs, au laboratoire ou sur le terrain, avec des modèles, des indicateurs, des analyses, etc. pour accélérer les recherches en sélection animale ou végétale. Ces équipements sont donc des outils de travail.

Nos recherches permettent aussi de créer des outils d'aide à la décision, qui utilisent des données issues d'agroéquipements et que nous élaborerons conjointement avec, par exemple, Irstea ou l'Acta, ou des coopératives agricoles, ou encore avec des semenciers. Ces outils se retrouveront dans le conseil agricole, dans des services.

D'autre part, nous faisons des recherches avec des constructeurs de drones, une forme émergente d'agroéquipements. Cela concerne la détection rapprochée de l'état des cultures, ou de l'état hydrique et de la fertilité des sols.

L'enjeu de la propriété des données

Avec le développement des capteurs et la miniaturisation de toute une série d'instruments, le nombre et la nature des données générées est en train d'exploser. L'un des enjeux détecté dans le cadre de la mission « Agriculture-Innovation 2025 », est la question de la propriété et de la gestion de ces données. Comment faire pour s'assurer que les solutions qu'on va adopter favorisent l'émergence de services très innovants ? Comment faire pour que cette activité de services ne soit pas captée uniquement par quelques grands opérateurs ?

Comment se présente votre rapport sur le « plan Agriculture – Innovation 2025 » ?

Comme vous le savez, nous sommes quatre à avoir été sollicités pour cette mission : Jean-Marc Bournigal (président d'Irstea), Pierre Pringuet (président du Conseil d'administration d'Agroparistech), Philippe Lecouvey (directeur général de l'Acta) et moi-même. Un certain nombre de figures imposées nous avaient été proposées par les ministres de l'agriculture et en charge de la recherche. Nous avons conduit de nombreux ateliers et entretiens, plus de 300 personnes ont

été rencontrées. Trois grandes priorités ont été proposées au service de la compétitivité et de la durabilité de l'agriculture. Elles sont déclinées en neuf axes et 30 projets, accompagnés d'une centaine d'actions. Nous avons souhaité des projets concrets, qui apportent une valeur ajoutée à l'horizon 2025. Certaines de ces actions reprennent et prolongent ce que l'un ou l'autre de nos organismes avait déjà l'intention de faire, donc tout ne va pas être radicalement nouveau.

Les trois priorités sont : le développement des approches systémiques, parce qu'aucune avancée scientifique ou technologique n'assurera, seule, la compétitivité et la durabilité de l'agriculture ; le soutien au développement et à la diffusion de technologies qui nous ont semblé incontournables ; l'innovation ouverte associant l'ensemble des acteurs – agriculteurs, entreprises, collectivités territoriales, société civile, chercheurs et ingénieurs, etc. – parce que c'est leur fédération et leurs initiatives qui peuvent permettre de progresser.

Les neuf axes qui ont été identifiés sont les suivants : Accompagner la transition agro-écologique ; Bioéconomie : usages énergétiques et chimiques de la biomasse ; Prendre le virage du numérique ; Robotique ; Génétique et biotechnologies ; Biocontrôle ; Favoriser tous les systèmes d'innovation ouverte ; Évaluer la multiperformance et innover en économie agricole ; Formation tout au long de la vie professionnelle.

Des exemples de propositions ?

Nous avons, par exemple, insisté sur les plateformes ouvertes de données agricoles. Dans ce domaine, il y a des décisions qui relèvent de la politique publique et des professionnels. Ce qu'on peut faire à notre niveau, c'est construire des plateformes ouvertes, faire en sorte qu'elles favorisent l'ouverture et l'agrégation des données et la coopération entre acteurs. Et que les interprofessions puissent s'en servir. Cela n'exclut pas le développement de plateformes privées, à condition qu'une interopérabilité existe. Le monde politique et professionnel saisira nos propositions ou ne les saisira pas : c'est pour partie une question de financement, mais c'est aussi une question d'organisation et de coopération entre les acteurs, y compris entre organismes de recherche.

Concernant le virage du numérique, il faut structurer la recherche agricole. À l'Inra ou chez Irstea, nous avons des équipes qui travaillent sur « l'agriculture numérique », mais il n'y a pas aujourd'hui de pôle ou de grande unité de recherche qui soit reconnue dans ce domaine, il faut y remédier. Ce se-

rait bien qu'il existe, en France, un réseau de recherche avec des crédits pour des appels d'offres à partir des investissements d'avenir.

Autres exemples : nous souhaiterions mettre en place un portail de services sur les modèles climatiques pour l'agriculture, ou encore diffuser des outils de diagnostic rapide sur le terrain, à la ferme, pour identifier rapidement les maladies et leurs vecteurs, notamment quand elles émergent.

Avez-vous engagé une réflexion sur le coût des machines et sur la rentabilité des exploitations agricoles ?

En 2013, le rapport sur l'agroécologie de Marion Guillou avait détecté deux verrous : le travail et l'investissement. C'est-à-dire que la conciliation des performances économiques et environnementales est possible, à condition d'investir dans du matériel ou, voire et, d'avoir les compétences et de consacrer du temps à l'observation, au suivi. Ce qui dessinait deux options : soit une agriculture « de niche » qui demande beaucoup de temps et de travail ; soit une agriculture qui demande beaucoup d'investissements, avec la question de la taille des exploitations qui se pose. À un certain moment, la technicité et les compétences qui sont alors requises, la spécialisation que cela nécessite, et puis les coûts d'investissement qui vont avec, font que cela devient hors de portée des exploitations de taille intermédiaire. Donc, soit on mutualise, ce qui est la solution classique, soit on grandit en taille, ce qui est la solution nord-américaine.

Nous avons des travaux sur la conception de systèmes de cultures, mais pas complètement à l'échelle que vous évoquez là. Cela dit, au sein des départements SAD (Sciences pour l'action et le développement), SAE2 (Sciences sociales, agriculture, alimentation) ou encore EA (Environnement et agronomie), certains chercheurs veulent créer, ensemble, un centre de ressources pour la conception de systèmes agricoles innovants. Sur la base de cas concrets, ils pourront aborder des questions d'organisation du travail et d'investissements que vous posez. L'un des objectifs des *Living Labs* (« laboratoires ouverts et vivants ») territoriaux que nous proposons dans l'un de nos projets sera aussi de traiter de ce type de question.

Propos recueillis par Valérie Bridoux ■

Télécharger le rapport : agriculture.gouv.fr/sites/minagri/files/rapport-agriculture-innovation2025.pdf

EPANDEUR A FOND POUSSANT ADS 100/15«
INNOVANT ET EFFICACE
Epanchage optimal et usure minimale grâce au système à fond poussant

Fliegl
FRANCE
La puissance au Maximum

Economisez tout simplement votre temps et votre argent

FLIEGL France TEL : 02.40.54.52.22
www.fliegl.com
40 ANS 1975-2015

Châlons d'or : un second prix innovation-sécurité

Lors de la foire de Châlons-en-Champagne, un concours des innovations prenant en compte la sécurité en matière de machinisme agricole est organisé. Cette année, en l'absence de dossier présentant une innovation marquée en termes de sécurité, le jury n'a pas décerné de 1^{er} prix.

Le jury des Châlons d'or innovation-sécurité a désigné ses lauréats le lundi 31 août 2015 dans le cadre de la 69^{ème} foire de Châlons. Après examen des six dossiers retenus et une rencontre sur les stands avec les responsables des sociétés présents aux côtés de leur innovation, seule l'une d'entre elles a été distinguée. Le premier prix n'a pas été attribué, le jury considérant qu'aucun inscrit ne présentait une innovation marquée en matière de sécurité. La plupart des dossiers présentés portaient sur

des prototypes et le règlement du concours spécifie que les prix ne peuvent être attribués qu'à des matériels homologués et en cours de commercialisation. Les concepteurs des innovations qui n'ont pas été retenues sont donc vivement invités à s'inscrire aux Châlons d'or 2016. Les prix ont été remis le mardi 1^{er} septembre au terme de la conférence organisée par la SitmaFGR – association issue du rapprochement de la Sitma (Société des ingénieurs et techniciens du machinisme agricole) et de l'AFGR (Association fran-

çaise de génie rural) sur la thématique EcoPhyto.

En l'absence d'un dossier susceptible de remporter le premier prix, le second prix a été remis à Patrick Della Chiara, dirigeant de la société Moteurope à Sartrouville, pour son ventilateur Flexxaire. Il avait remporté l'an dernier le premier prix pour son filtre d'habitable Respa. Le ventilateur Flexxaire propose comme principales fonctions l'inversion automatique de l'orientation des pales et la variation du débit d'air. L'inversion permet l'évacuation des débris s'accumulant sur



Le second prix revient à Patrick Della Chiara, dirigeant de la société Moteurope à Sartrouville pour son ventilateur Flexxaire.

La décroûteuse, une idée venue de Californie

La décroûteuse mixte pommes de terre et betteraves est une idée qui est le fruit de nombreuses observations de Jean-François Lhote, en particulier en Californie, où un système proche est utilisé dans les champs de coton. L'innovation de l'agriculteur marnais consiste à permettre de décroûter la butte. Avant la levée des pommes de terre, si un durcissement de la butte apparaît, on peut décroûter avec différents outils, croskill, bristass, décroûteuse traditionnelle à betteraves « Après l'émergence des pommes de terre, si une croûte se met en place sur les buttes après des pluies battantes ou des orages, les pommes de terre se trouvent asphyxiées et la culture ne se développe plus, ce qui entraîne des pertes de rendement conséquentes, pouvant aller jusqu'à 30 % du potentiel à récolter », explique Jean-François Lhote.

Après différents essais, l'agriculteur a contacté la société Agronomic « afin de lui faire réaliser des moulinets de tailles différentes ». L'adaptation s'est faite sur la ferme afin que les moulinets puissent évoluer sur des buttes de pommes de terre, ainsi que sur les cultures sarclées – betteraves, colza, etc. Le montage a été réalisé sur un châssis en ajoutant à l'avant des socs et à l'arrière des disques afin de reformer

les buttes. Des éléments complémentaires enlevés pour les cultures « planes », de type betteraves ou colza.

Les moulinets articulés pourraient également s'adapter sur des butteuses existantes afin de décroûter lors du buttage.



Le prix spécial du jury, remis par Christian Lemery (président EDT Champagne-Ardenne), revient à Jean-François Lhote, ici avec ses deux fils et ses salariés.

Conférence Ecophyto



Le technicien régional de prévention de la Direccte, avec l'ensemble des partenaires (SitmaFGR, Aract, la Marne agricole, UCIA, Draaf) ont contribué à l'organisation d'une conférence le 1^{er} septembre. Une cinquantaine de personnes étaient présentes pour la présentation du rapport d'évaluation et de révision du plan Ecophyto par le Service régional de l'alimentation de la Draaf Champagne-Ardenne, ainsi que le bilan des contrôles réalisés par ce service. La MSA a également présenté le bilan de la campagne « Ayez l'œil sur votre santé » et le monde agricole a pu prendre part à la table ronde.

les radiateurs et les grilles d'aspiration. « *Les avantages sont les suivants : temps d'arrêt de machine réduit, efficacité machine améliorée, pas de surchauffe moteur, diminution des risques d'incendie* », explique Patrick Della Chiara.

La variation du débit d'air est permise grâce au système IVP (*infinitely variable pitch*, variation infinie du pas des pales). Seul le débit nécessaire de ventilation est fourni, le ventilateur consommant uniquement la puissance demandée pour ce débit d'air. « *Il en résulte des gains de consommation conséquents qui peuvent varier de 1 à 5 litres par heure, voire 8 litres* », souligne le dirigeant. Sur des groupes électrogènes à Tahiti, ce sont 30 000 litres de carburant qui ont été économisés en une année, donc beaucoup de CO₂ et d'argent.

Les ventilateurs Flexxaire à commande pneumatique ou hydraulique sont proposés dans une gamme allant de 405 à 1 550 mm. Leur installation vise du matériel à utilisation régulière pour atteindre

un retour sur amortissement des engins forestiers par exemple.

Prix d'encouragement et prix spécial du jury

En l'absence de dossiers présentant des innovations en termes de sécurité, le jury a tenu à décerner deux prix complémentaires. Le prix spécial est revenu à Jean-François Lhote. Agriculteur dans la Marne, et producteur de pommes de terre à féculé, il a eu l'idée d'inventer une décroûteuse mixte pommes de terre et betteraves qui est fabriquée par la société Agromonic basée dans l'Aisne. Par ailleurs, la décroûteuse pourrait permettre un désherbage mécanique sur jeunes plantules pour des pommes de terre conduites en bio.

Le jury a décerné un prix d'encouragement à Hervé Perrein, dirigeant de la société Sopema pour sa rampe de traitement localisé 36 rangs. L'innovation portant sur la réalisation d'une rampe de grande largeur.

Richard Cremonini ■



AGRI TECHNICA

The World's No.1

Visitez le plus grand salon de
machinisme agricole du monde !

- 2.900 exposants de 47 pays
- 450.000 visiteurs de 88 pays
- 400.000 m² de surface d'exposition dans 25 halles
- Plus de 200 forums, manifestations et congrès spécialisés

Les hommes, les techniques, les innovations –
l'avenir de la technologie agricole !

10 – 14 novembre 2015
Hanovre, Allemagne

Journées d'exclusivité 8. / 9. novembre

CWT Meetings & Events • Département Salons Professionnels
Tel. : 0820 21 00 12 • Fax : 04 78 62 90 20
E-Mail : salons@cwt-me.com
et Tel. : +49 69 24788-265 • expo@DLG.org

Organisateur



www.DLG.org

agritechnica.com
facebook.com/agritechnica

Quand la pomme de terre s'adapte aux conditions météo

L'édition belge du salon dédié à la production des pommes de terre s'est déroulée dans des conditions parfois boueuses. Idéal pour les démonstrations, alors que les nouvelles arracheuses permettent de mieux s'adapter aux conditions de récolte, et que les matériels de plantation prennent en compte des fenêtres météorologiques raccourcies.

[Kain, Belgique] Plus de 9 500 personnes se sont déplacées, les 2 et 3 septembre, dans l'éphémère capitale européenne de la pomme de terre. Cette année, PotatoEurope revenait au cœur d'une région qui concentre la majorité des constructeurs et fournisseurs du secteur. Organisé en alternance dans quatre pays (France, Allemagne, Pays-Bas, et Belgique), ce salon fut plus international que jamais. Organisée près de Tournai en Wallonie, pour la troisième fois par le Fedagrim* et ses partenaires, l'édition 2015 de PotatoEurope rassemblait 193 exposants sur un site de 32 hectares. Tous les secteurs étaient représentés : mécanisation bien sûr, mais

aussi plants, produits phytosanitaires et engrais, conditionnement, transformation, négoce et autres services.

L'automatisation de l'arrachage

Si la pluie a pu réduire le rendement des 19 hectares plantés au début du mois de mai (48 t/ha), elle n'aura pas eu raison des démonstrations d'arrachage réalisées avec les 15 arracheuses déplacées par six constructeurs. Les arracheuses combinées retiennent désormais une trémie « non-stop » : la possibilité de décharger une partie de leur contenu, les rend plus flexibles d'utilisation, pour un débit de chantier accru de 10 à 20 %. Elle s'appuie sur la généra-



Ploeger exposait deux automotrices, dont cette AR-4BX effectuant sa deuxième campagne. Les diabolos sont substitués par des disques de 900 mm ou un contrôle par patins. Les chaînes de tamisage sont suivies de huit configurations de nettoyage au choix, à rouleaux transversaux ou rouleaux axiaux rigides, tapis de tamisage, tapis à têtes, etc. L'automotrice reçoit un moteur de 450 ch, et pèse 30 tonnes à vide.



Cette année, l'arracheuse automotrice deux rangs Dewulf RF 3060 peut recevoir le système de nettoyage FlexiClean : le conducteur peut adapter en continu la part du module de rouleaux axiaux traversée par les pommes de terre. Cette RF 3060 se place entre l'automotrice Kwatro (quatre rangs à 75 cm, moteur de 500 ch, trémie de 17,5 m³), et l'imposant modèle traîné RA 2060 (deux rangs, trémie de 11 m³).

lisation des transmissions hydrauliques, qui a déjà largement concerné les arracheuses automotrices. Si les entraînements hydrauliques permettent de faire varier les régimes des organes, d'inverser leur rotation, et ouvrent la voie à des automatismes (Ropa Keiler II, Grimme SE 260 « Speedtronic »), ils souffrent encore d'un coût d'acquisition élevé et d'un rendement plus faible que les entraînements mécaniques. On note alors que Grimme devrait présenter une technologie hybride dans quelques semaines.

On remarquera la disparition croissante des diabolos au profit de grandes roues ou de patins. La moindre compression des buttes dans les

sols lourds, améliore alors la répartition de la récolte sur les chaînes, et la performance de tamisage. Et parmi les nombreuses variantes de circuit de nettoyage offertes sur chacune des machines, l'ensemble des constructeurs met en avant un dispositif permettant l'obstruction des rouleaux axiaux en conditions favorables. Baptisés VarioWeb chez AVR, FlexiClean chez Dewulf, ou Twinsep chez Grimme, il adapte l'utilisation des rouleaux axiaux en fonction des conditions de récolte.

Arracheuse aligneuse : l'alternative portée

On aura remarqué l'absence des arracheuses sim-



La nouvelle AVR Puma 3 reçoit un moteur Volvo Tier4F de 469 ch, un tapis d'élevateur à doigts latéraux actifs, et surtout le système de nettoyage VarioWeb, qui combine un tapis à têtes et des rouleaux axiaux (actifs de 0 à 100 %). Cette nouvelle Puma recourt aux automatismes : réglage de hauteur du broyeur, suivi des buttes, fréquence de vibration des tamis, vitesse de l'élevateur, et rythme de vidange.



La Grimme Varitron 470 de seconde génération (moteur Mercedes-Benz Tier4F de 490 ch) reçoit une trémie de 7 tonnes à fond mouvant réversible, et une console de commande facilitant l'accès aux différentes fonctions. Son canal continu de 2,80 m, arrache à 90 cm d'inter-rang sans rétrécissement du flux, pour un gain de 10 % de capacité.

plifiées. La seule représentante de cette catégorie (une Standen T2) intervenait en association avec l'arracheuse-andaineuse frontale MT14-75 de Tolmac. Si elle éprouvait quelques difficultés à gérer la terre et les fanes de quatre rangs dans les conditions humides du salon, l'emploi de pneumatiques larges fait ici sens. « Aux États-Unis, la majorité de l'arrachage est réalisé par des machines traînées récoltant quatre rangs, là où les rendements sont élevés. Mais dans les zones à plus faible rendement, deux arracheuses-andaineuses quatre rangs précèdent réguliè-

rement l'arracheuse-chargeuse quatre rangs. Regrouper ainsi 12 rangs permettra de gaver les tapis pour limiter les chocs subis par les tubercules », remarque Dan Piquet, le représentant de la marque Double-L, un constructeur nord-américain.

Travail du sol et plantation : moins d'interventions

Si les matériels diffèrent d'un continent à l'autre, les pratiques se rejoignent. « Au cours des 15 dernières années, les planteurs ont réduit de cinq à deux le nombre de passages d'outils de travail du sol avant plantation »,

relève aussi Dan Piquet sur son marché américain. La même tendance s'affirme en Europe : les interventions de préparation du sol sont limitées, avec le recours à la fraise. Dans ce domaine, les acteurs hollandais Struik et Baselier, se frottent à AVR et Grimme, qui viennent tous deux de lancer un modèle repliable de 6 m (respectivement GE-Force et GF800). À Agritechnica, Grimme présentera une GF 400 au châssis et à la transmission renforcée, pour s'associer aux tracteurs jusqu'à 500 ch. Car la fraise est désormais associée à la planteuse. Sur le salon, une combinaison fraise-

planteuse-butteuse était notamment exposée par Baselier. Mais pour cet acteur arrivé dans la plantation il y a 10 ans par le rachat de Wifo, deux autres tendances sont aujourd'hui à l'œuvre : « La coupe GPS rang par rang est de plus en plus demandée. Mais c'est aujourd'hui l'apport de fertilisants N ou K qui devient important, avant ou pendant la plantation », relève ainsi un distributeur hollandais. Les constructeurs doivent donc proposer des trémies de localisation pour l'engrais solide. Prochaine tendance attendue : l'application de produits phytosanitaires.



Seul modèle d'arracheuse-aligneuse présent cette année sur PotatoEurope, la Tolmac MT14 dispose de secoueurs en étoiles et de chaînes de tamisage déposant les tubercules au sol, en partie centrale. La largeur des tapis d'arrachage (2 x 750 mm) est alors disponible pour les roues du tracteur qui la supporte. L'entraînement des organes est assuré par une centrale hydraulique refroidie, elle-même entraînée par la prise de force frontale. Pas de diabolos : quatre roues métalliques de 800 mm de diamètre assurent le contrôle de la profondeur d'arrachage.





Le modèle traîné Dewulf Miedema MS 2000 (deux rangs à courroies, entraînement hydraulique, trémie de 3 000 kg) illustre l'équipement demandé sur certaines planteuses : contrôle de profondeur, guidage GPS, unité de fertilisation solide Ferti-flow. En vignette : la commande du dispositif, installée en cabine.



La planteuse AVR Ceres 400 4X75 est équipée d'un dispositif de cloisonneurs interbuttes. Les pelles montées sur la cape de buttage vont créer des micro-barrages chargés de retenir les eaux ruisselantes et le sol. Une dent réglable les précède pour dégager la terre meuble et améliorer l'infiltration de l'eau entre les buttes. Les essais menés à Huldenberg en 2014 montrent une réduction des coulées de boue de 94 % et un rendement accru de 7 %.

Le nettoyage reste indissociable du transport

Les secteurs du transport ou du déterrage n'étaient pas oubliés. Cinq lignes de triage étaient à l'œuvre. AVR et Grimme ont aussi profité du salon pour mettre en avant

leurs nouveaux convoyeurs ME 80 et LC, étudiés pour assurer le chargement de planteuses aux champs. Le premier est « facilement » atelé derrière une remorque, quand le second bénéficie d'un entraînement hybride hydraulique/électrique. Sur

le salon, les tracteurs Case IH / Steyr et les bennes La Campagne étaient présents de toute part. Mais les spécialistes belges du transport de pommes de terre ont aussi trouvé le moyen de s'illustrer. Avec l'inévitable dispositif de bâchage déployable

en 15 secondes pour Deroo, avec les rehausseurs hydrauliques et la benne élévatrice à tapis chez son compatriote Record (voir page 69), ou encore avec une solution de nettoyage chez Fliegl (Pomm'Over), et désormais Dezeure.



Accueillir les entrepreneurs français en 2016

Finalement, le temps pluvieux n'aura eu raison ni de la fréquentation, ni des démonstrations. Avec près de 10 000 visiteurs, l'édition belge rejoint cette année les niveaux connus en France et en Allemagne. C'est justement l'Hexagone qui accueillera la prochaine édition, les 14 et 15 septembre 2016. PotatoEurope sera alors organisé par Arvalis sur le site de Villers-Saint-Christophe (Aisne). Les représentants de l'institut technique français espèrent y rencontrer un maximum d'entrepreneurs. « Les surfaces sont en hausse, mais les nouveaux producteurs n'ont pas envie d'investir. Entre la plantation, l'application phytosanitaire et l'arrachage, il se crée un boulevard pour les

entrepreneurs de travaux agricoles », estimera-t-il. En Belgique, la majorité des arracheuses présentes portaient justement l'autocollant d'une entreprise de travaux.

G. Le Gonidec ■

(*) Fedagrim : Fédération belge des fournisseurs de machines, bâtiments et équipements pour l'agriculture et les espaces verts.

Le belge Dezeure a présenté sa solution Turbocleaner : lors du déchargement, un module à 12 rouleaux écarte la terre résiduelle, alors collectée dans un bac spécifique pour être déchargée à l'endroit voulu. Ce dispositif de nettoyage adapté aux pommes de terre ou carottes implique un temps de remplissage supérieur (10 minutes contre 5 habituellement pour remplir un semi-remorque de 30 tonnes). Mais selon les conditions de récolte, il pourrait libérer 10 à 45 % de charge utile dans ce dernier. Les bennes élévatrices à tapis du constructeur belge sont proposées avec deux ou trois essieux moteurs, des rehausseurs hydrauliques, et un tapis doté d'écaillures en caoutchouc pour transporter des betteraves, des pommes de terre, et des céréales.



Votre performance commence ici.



GAMME TRACTEURS 6 CYLINDRES

#PUISSANCE

Avec sa gamme de Tracteurs 6 cylindres, CLAAS s'impose comme la référence incontestée de la haute technologie agricole. Avec une chaîne cinématique unique, alliant haute performance et sobriété, les Tracteurs 6 cylindres CLAAS offrent une puissance de traction hors du commun et un potentiel d'utilisation sans équivalent, tout en garantissant des économies de carburant. **Rentabilité, productivité, confort et consommation réduite**, autant de qualités unanimement reconnues par la Profession : l'**AXION 800**, triple médaillé, a reçu les récompenses de **Tracteur, Machine et Prix du Design 2014** !

XERION, AXION 900, AXION 800, ARION 600: sans nul doute, les meilleurs Tracteurs 6 cylindres du marché.



CLAAS

Innov-Agri 2015 souligne les problématiques du Sud-Ouest

Pour sa sixième édition dans le Sud-Ouest, Innov-Agri rassemblait 230 exposants au service des agriculteurs. Le salon a encore affirmé les entreprises de travaux comme indispensables pour répondre aux nouvelles problématiques.

[Ondes, Haute-Garonne]

Plus de 30 000 personnes ont foulé les allées du salon Innov-Agri Grand Sud-Ouest les 9 et 10 septembre derniers. Comme d'habitude sur ce salon de plein champ, une place de choix fut réservée aux démonstrations assurées par les constructeurs sur 42 hectares : travail du sol, semis, pulvérisation, fauche, récolte, ou encore déchiquetage de grumes. Sur la totalité des 72 hectares dévolus à cette manifestation, les visiteurs pouvaient observer plus de 1 000 machines, mais aussi des solutions de protection des plantes, assister à des conférences assurées par les instituts techniques, ou échanger avec les part-



Les entrepreneurs des territoires de Midi-Pyrénées, devant la reproduction d'un ensemble de battage chargé d'illustrer cette année les réponses à la pénibilité. S'ils souhaitent mettre en avant leur savoir-faire, les prestataires de services ont aussi tenté d'alerter sur leurs problématiques de recrutement et de gestion administrative.

naires de financement, d'assurance ou de prévoyance. Sans oublier les EDT.

EDT sur Innov-Agri Grand Sud-Ouest

Rassemblés sur le stand de l'Union régionale EDT

Midi-Pyrénées, ils souhaitent, outre promouvoir leur savoir-faire, mettre en avant les problématiques du secteur. Les échanges entre prestataires de services ont particulièrement concerné la réduction de la pénibilité,

avec la reproduction d'un ensemble de battage. Plus que le broyeur télécommandé prêté par le partenaire DCMA Distribution (signalons que l'UREDTE avait aussi reçu le soutien du constructeur Artec), cette maquette a poussé de nombreux marcheurs à quitter les allées pour se rapprocher d'un stand mettant en avant le soutien aux agriculteurs. Un pari réussi ! De nombreux entrepreneurs de travaux agricoles ont par ailleurs exprimé le regret de perdre les bénéfices de l'exonération à l'emploi de travailleurs occasionnels, l'exaspération d'une administration chronophage... Ou les difficultés à recruter des salariés

Des entrepreneurs au jury du Trophée des lycées agricoles

Pour la seconde édition du TNLA, quatre épreuves étaient organisées pour départager les candidats sélectionnés : attelage et mise en œuvre d'agroéquipements, maintenance générale du tracteur, travail des métaux, et communication. Deux entrepreneurs repré-

sentant la FNEDT ont assuré l'évaluation des candidats dans la première épreuve. Sébastien Raujol et Romain Raynier ont ainsi jugé l'aptitude des différents candidats à assurer les opérations d'attelage et dételage en conjuguant efficacité et sécurité, ainsi que leur dextérité à mener l'ensemble sur un parcours jalonné d'obstacles.



Le TNLA a récompensé des élèves des lycée Marcel Barbançois (vainqueur en catégorie Maintenance générale), de la MFR de Moulleron-en-Pareds (vainqueur Mise en œuvre des agroéquipements), et le CFA MFEO de Sorigny, grand gagnant (Travail des métaux et Communication).



Deux entrepreneurs du Tarn-et-Garonne et de l'Aude, Sébastien Raujol et Romain Raynier (ici lors de leurs délibérations après avoir suivi un candidat), ont représenté EDT dans le cadre du Trophée national des lycées agricoles. Ils évaluaient les candidats lors de l'attelage et la mise en œuvre d'un ensemble de pressage.



Le réseau SCAR commercialise en France la fabrique d'aliments mobile américaine H&S, importée depuis 2011 par les Ets Aujard (42). La GM 170 bénéficie d'une cuve de 4,7 m³ associée à un broyeur ou un aplatisseur. Elle bénéficie d'une trémie d'incorporation avec pesée, et d'une vis de déchargement à commande électrique. Les machines H&S valorisent la technologie des machines construites initialement sous la marque Gehl.



Commercialisés par l'Eurl Pierre Puech (12), les broyeurs de pierres Valentini sont proposés dans des largeurs de 1 à 2,50 m. Mais sur demande, le constructeur construit aussi des versions jumelées. C'est le cas de ce Super Leon 3600 (3,60 m de largeur de travail), dont les deux boîtiers de 170 ch permettent de travailler à 15 cm de profondeur. Valentini fabrique également des fraises et herses rotatives atteignant 7,70 m. Sur le salon, le distributeur français avait déplacé le modèle Amphibios 5200, capable de travailler en conditions très humides : du caoutchouc remplace l'acier du caisson pour réduire la puissance requise et l'usure des lames.



Une configuration originale pour cet automoteur Merlo TreEmme MM180 ND communal, couplé à une déchiqueteuse danoise NHS 300F (300 mm maxi). Conçue dans le cadre d'un appel d'offres, cette combinaison a nécessité l'ajout d'une quatrième pompe hydraulique pour animer la grue Mowi P30. D'origine, l'automoteur reçoit une pompe principale de 300 l/min (utilisée ici par la déchiqueteuse), une seconde pour l'avancement hydrostatique, et une troisième pour les relevages et accessoires. Un troisième joystick s'est également imposé en cabine.



Calvet Agri présente des épandeurs adaptés au travail en pente (2,30 m de hauteur de chargement). Ces « Fertibio » pourront traiter des engrais granulés, des poudres, fientes, composts, ou encore des chaux humides grâce à un tapis entraîné aux quatre extrémités, et le recours aux disques et/ou vis de 8 à 9 m (12 m possible en produits légers). Les grilles, le fond, les vis et disques sont en acier inoxydable. L'équipement proposé comprend un DPM ou DPAE, la régulation via un signal GPS, une commande par boîtier tactile ou encore par smartphone. Outre le Fertibio 800 du salon (8 m³, 15 tonnes de PTAC, pneus 600/55R26.5), Calvet va faire réceptionner un modèle de 6 m³ et 10 tonnes de PTAC.

expérimentés, malgré l'implication dans la formation traduite à Ondes par deux membres du jury du Trophée national des lycées agricoles (voir encadré).

Autre problématique soulignée dans le Sud-Ouest : la difficulté de mettre en place des couverts végétaux, dans le contexte pédo-climatique de terroirs soumis aux restrictions d'eau en fin d'été. Sur ce point, aucune réponse nouvelle n'aura été apportée sur le salon. L'édition 2015 misait davantage sur une culture appelée à se frotter aux traditionnels maïs, blés durs et tournesols : le soja.

Repéré cette année sur le salon

Quatre des 42 hectares étaient ainsi à disposition des barres de coupe flexibles. Mais sans réelle surprise, ce sont encore les dispositifs de nivellement qui ont fait la singularité des moissonneuses-batteuses exposées. Pour la première fois, plusieurs constructeurs présentaient des modèles conçus et montés en interne, donc homologués (Deutz-Fahr C7000 et C9000, Massey Ferguson Beta, New Holland CX 5090 HillSide, Claas Tucano 430). Notons que Case IH, dont un modèle 6130 retenait

le dispositif de nivellement intégral conçu par I2J solutions, misait davantage sur la polyvalence de récolte, avec une coupe flexible TerraFlex 3020, attelée à l'aide du système de guidage GPS. D'autres ont profité du salon pour exposer, en exclusivité, leur nouveau modèle d'entrée de gamme (MF Activa 7344, New Holland CX 7.00, Deutz-Fahr C6000).

L'autre caractéristique d'Innov-Agri est la richesse des solutions de semis et travail du sol présentées : déchaumeur Köckerling adapté pour le semis de couverts végétaux, gamme complète

du Tchèque Bednar, nouvelle charrue monoroue Ovlac 13 corps (Tadys Import), combinés dents-disques du Néerlandais Tulip pour préparer les boulbènes sableux en un passage, ou encore la charrue rotative Falc (Agrially) qui remplacera avantageusement les machines à bêcher en conditions humides. En somme, le marqueur d'un salon qui s'installe tous les deux ans au centre d'une zone géographique concentrant les conditions de sol et les cultures les plus variées.

G. Le Gonidec ■

Space 2015 : des machines et des compétences

L'édition 2015 du salon des productions animales ne restera pas marquée par l'euphorie, tant la faiblesse des cours des produits agricoles (lait-porc) minait les éleveurs. Plutôt que de sombrer dans le pessimisme, les entrepreneurs bretons s'investissent dans une formation de perfectionnement des conducteurs d'engins, un CQP taillé sur mesure pour la profession.

[Rennes, Ille-et-Vilaine] Du 15 au 18 septembre derniers, le salon des productions animales a accueilli environ 106 000 visiteurs (-7,4 % par rapport à 2014), dont une part encore accrue de visiteurs étrangers. Le savoir-faire hexagonal, qui attire hors des frontières, aura permis de maintenir la participation sous un ciel assombri pour les

producteurs français. La meilleure réponse aux attentes des entrepreneurs de travaux agricoles n'était pas à chercher sur les stands extérieurs dévolus au machinisme, mais plutôt sur le stand de l'Union régionale EDT Bretagne.

noncé l'ouverture d'un Certificat de qualification professionnelle laissant une place de choix à la pratique, baptisé « salarié qualifié en polyculture ». La première promotion a pris ses quartiers à la MFR de Montauban-de-Bretagne depuis le 31 août dernier. Deux des onze élèves étaient justement présents lors du Space.

Le lancement d'un CQP à l'initiative des EDT

Le stand Entrepreneurs des Territoires de Bretagne a en effet connu une forte affluence le mercredi 16 septembre, à l'occasion du lancement officiel d'une formation pensée pour les professionnels de la prestation de services. Jean Gadby, président d'EDT Ille-et-Vilaine, a an-

Le CQP « salarié qualifié en polyculture » est ouvert aux jeunes sortant d'un bac pro (généralement de la spécialité Agroéquipements). Cette formation a été voulue par des entrepreneurs, pour les élèves terminant leur cursus sans avoir suffisamment pratiqué, en



Le mercredi 16 septembre, entrepreneurs, élèves et formateurs étaient réunis sur le stand des EDT de Bretagne à l'occasion du lancement d'une nouvelle formation qui a impliqué les prestataires de services à la recherche de futurs salariés compétents.

Entrepreneur et élève : deux demandeurs du CQP

Kevin Chemin est en alternance depuis deux ans au sein de l'entreprise Taligot (35). Sur le Space, cet élève engagé dans le nouveau CQP dressait la liste des opérations qu'il a pu effectuer jusqu'alors. « Chez nous, on privilégie l'entretien au début, pour bien connaître les machines, avant de les prendre en main, mais aussi pour parer aux restrictions liées à l'âge, explique l'entrepreneur. Si on fait cette formation, c'est pour qu'ils acquièrent ensuite leur indépendance », poursuit Louis Taligot. Un objectif partagé par l'intéressé : « Je souhaitais encore me perfectionner », assure-t-il. Pour le moment, Kevin Chemin intervient sur les chantiers en binôme avec l'un des autres 16 salariés de l'entreprise. Mais d'ici peu, il pourra prendre en main de nouveaux automoteurs, intervenir seul et adopter, lui aussi, le logiciel d'organisation de chantiers (Facilitime), sans pour autant avoir quitté le statut d'étudiant.

L'objectif de la formation, pour les jeunes entrants dans la profession, est de gagner en autonomie et en savoir-faire,



Louis Taligot, entrepreneur en Ille-et-Vilaine, et Kevin Chemin, membre de la première promotion, exprimaient tous deux la demande de perfectionnement à laquelle répond le CQP « salarié qualifié en polyculture ».

afin qu'ils soient plus efficaces et surtout épanouis dans leurs métiers et dans leur entreprise.

L'entreprise René Toy fabrique depuis 60 ans des solutions de stockage, applattissage, broyage, mélange, granulation et distribution des céréales.

Elle conçoit des solutions sur-mesure, dont la station mobile entraînée électriquement, déplacée cette année sur le Space. L'entrepreneur de travaux saisira-t-il l'opportunité de devenir le fabricant ?



Fort de 25 ans d'expérience, le constructeur italien Apiesse Srl lance sa boudineuse traînée Rotopress 2 destinée au stockage en boudin d'ensilages, grains, pulpes, marcs de raisin, résidus d'orange, composts, etc. Traînée sur route (largeur de 2,50 m), elle devient automotrice sur chantier grâce au moteur auxiliaire Iveco de 175 ou 239 ch. Le compactage est assuré par une ou deux vis selon le diamètre du boudin (ici 2,40 m, mais possibilité de 1,50 à 3,60 m).

centre de formation comme en entreprise, en raison des restrictions d'usage en vigueur avant l'âge de 18 ans. « Après un bac pro, 80 % du matériel n'a pas été conduit, hormis dans la cour de l'entreprise », confirmait ainsi Louis Taligot, entrepreneur en Ille-et-Vilaine. Le nouveau CQP permet aux entreprises de bénéficier d'un calendrier spécialement aménagé selon le rythme des travaux et de leurs besoins. À l'issue, l'entrepreneur ajoutera : « Il y a aussi un gros besoin de formation pour les plus anciens qui, s'ils ne sont pas réfractaires aux nouvelles technologies, ont besoin d'être formés en ce sens. » Constructeurs et/ou concessionnaires devront désormais assurer un renforcement des formations.

Répondre aux demandes des élèves

Salon des productions animales, le Space rassemble un grand nombre de constructeurs parmi ses exposants (1 449 cette année, dont un tiers d'étrangers). Ces derniers souhaitent répondre aux éleveurs qui, comme le notent les organisateurs, « sont à la recherche d'outils compétitifs et nova-

teurs pour améliorer la performance de leurs exploitations ». L'acquisition des outils performants implique d'en maîtriser la rentabilité, mais aussi la mise en œuvre. C'est ici qu'interviennent les EDT engagés et leurs salariés formés. Coup de projecteur sur les solutions qui pourraient faire naître une nouvelle prestation de services, ou perfectionner celles déjà proposées.

À noter cette année, une certaine perméabilité aux matériels de grande culture. Certains miseraient-ils sur l'abandon de l'élevage ? « Malgré un contexte inédit et tendu pour son ouverture, le SPACE 2015 s'est déroulé et terminé de manière positive » notent finalement les organisateurs, qui donnent rendez-vous aux professionnels du 13 au 16 septembre 2016 pour la 30^{ème} édition du Space.

G. Le Gonidec ■



Kuhn avait déplacé en exclusivité sa nouvelle presse-enrubanneuse à chambre fixe FBP 3135. Elle adopte un pick-up de 2,30 m à cinq rangées de dents, un rotor à 14 ou 23 couteaux, une chambre de compression à 18 rouleaux, et un liage actif par filet. Et outre un pilotage Isobus, ce modèle 3135 BalePack se distingue par un transfert de balle accéléré et la possibilité d'appliquer un nombre impair de couches de film grâce à l'IntelliWrap (enrubannage « 3D » en option).



Payen Import ajoute un broyeur de fabrication hongroise, plus économique, à son catalogue. L'unique modèle de 4,60 m dispose de trois rotors à 4 lames, d'un boîtier principal acceptant 250 ch, de contre-couteaux fixes et de déflecteurs ajustables. Sur les salons de la rentrée, Payen introduisait aussi les chargeuses articulées de la marque Atlas, qu'il va désormais distribuer auprès de la clientèle agricole.

Tech&Bio, le salon de l'agriculture bio

La cinquième édition du salon Tech&Bio, salon européen des professionnels agricoles devenu une référence en matière d'agriculture biologique, a accueilli les 23 et 24 septembre derniers, plus de 15 800 visiteurs, soit 20 % de plus que lors de la précédente édition en 2013. Les entrepreneurs, désireux d'accompagner la forte croissance de ce secteur ont répondu présents.

[Bourg-lès-Valence, Drôme]

L'événement, un franc succès, a été organisé par le réseau des chambres d'agriculture, en collaboration avec un lycée agricole et sa section agriculture biologique. Quelque 275 exposants présents sous de grandes tentes blanches de 5x5 m, ont ainsi pu présenter l'univers de l'agriculture biologique et des domaines qui lui sont associés, à l'instar de l'ingénierie agricole, de la maîtrise des ravageurs par la biodiversité ou encore des règles de l'art en matière d'alimentation animale.

Démonstrations terrain

La part belle était donnée aux démonstrations sur le vaste domaine réservé à cet effet. L'agronomie était bien sûr au cœur de ces démonstrations, très suivies avec les visites commentées des impressionnants profils cultu-



raux. On pouvait observer les effets des passages de roues sur le tassement du sol, mais aussi les conséquences comparées des implantations d'intercultures sur la perméabilité du sol, etc.

Situé à Bourg-lès-Valence (Drôme), le salon a ses quartiers au cœur de la ferme bio du lycée agricole du Valentin. L'établissement qui dispense une formation aux différentes techniques d'exploitation agricole auprès de lycéens et d'étudiants, dispose aussi de parcelles expérimentales plein champ directement près des bâtiments scolaires. L'énorme

avantage était donc de pouvoir aller directement sur le terrain grâce à des panneaux d'information et des visites guidées. Le site disposait en outre de suffisamment d'espace pour pouvoir présenter l'équipement agricole et avoir des démonstrations de matériel s'y sont déroulées : du tracteur super puissant capable de tirer jusqu'à neuf corps de charrue, jusqu'aux nouveaux mini-robots pour désherber les légumes cultivés sous serres.

Le programme fut riche en animations et l'informa-

tion abondante, qu'il s'agisse des questions d'élevage, de cultures, de plantes aromatiques, de légumineuses, de techniques d'irrigation, de protection biologique des plantes, et de préparation du sol, de compostage et de semences, pour n'en citer que quelques-unes des plus importantes. Les associations et les organisations du secteur agricole étaient présentes avec leurs propres pavillons. Le salon s'étendait sur 15 hectares de terres dédiées. Au total, 120 conférences et ateliers, tables rondes avec service d'interprétation en anglais pour

28 000 fermes bio, une croissance soutenue

L'alternative que représente la bio continue de gagner du terrain en France. Au cours des six premiers mois de l'année 2015, le nombre de fermes bio a augmenté de +8 % vs 2014. D'ici la fin 2015, les surfaces bio devraient avoir augmenté de +10 %, pour dépasser 1,25 million d'hectares. 4,6 % du territoire agricole français serait ainsi cultivé en bio, contre 2 % fin 2007. En 3^{ème} position dans l'Union européenne, la France réunit 10 % des surfaces bio cultivées de l'Union européenne. Ce dynamisme permet aux consommateurs de disposer d'une offre bio très majoritairement fran-

çaise : 76 % des produits bio consommés en France sont « *made in France* ».

Fin juin, 28 621 fermes exerçaient leurs activités en bio, soit 6 % des fermes françaises. Elles représentaient 68 000 emplois, soit 7 % des emplois agricoles de France. D'ici la fin de l'année, on estime que 1,25 million d'ha de terres seront cultivés en bio, dont plus de 200 000 ha en conversion, soit, respectivement, +10 % et +40 % vs 2014, ce qui traduit le dynamisme de la Bio en France.

près de la moitié d'entre eux, ont eu lieu pendant la durée du salon.

L'un des points forts du salon a été de mettre en valeur la performance durable des agriculteurs ; 15 agriculteurs bios venus de toute la France ont ainsi pu présenter leur savoir-faire et se voir récompensés par la remise des « Trophées des talents Tech&Bio » destinés à encourager d'autres agriculteurs à passer au mode de production biologique.

Un secteur en forte croissance

Ce grand événement organisé avec beaucoup de professionnalisme par la chambre d'agriculture, a bénéficié de l'expérience acquise à partir des éditions précédentes. 2007 et 2009 ont attiré respectivement 4 000 et

8 000 visiteurs. En 2011, le salon a accueilli 11 000 visiteurs et en 2013, 13 000. La dernière enquête Tech&Bio de 2013 a révélé qu'un tiers des visiteurs étaient des agriculteurs conventionnels et biologiques, que 19 % venaient de domaines connexes tels que le conseil et la recherche, et que 16 % étaient des jeunes gens en formation ou qui suivaient l'enseignement dans les établissements techniques agricoles. Les visiteurs étaient venus principalement de la région Rhône-Alpes, mais aussi de toute la France. Les entrepreneurs s'intéressent de plus en plus à ce segment de l'agriculture en très forte croissance (cf. encadré). De nombreuses opportunités s'ouvrent d'ores et déjà aux ETA auprès des agriculteurs bio. Rendez-vous dans deux ans.



Systeme de pose d'irrigation enterrée : un travail d'entrepreneur.



Le binage grande largeur.

Rencontre sur le stand EDT : Christian Jean, président EDT Drôme-Ardèche, entrepreneur à Colonzelle dans la Drôme.

Pourquoi les entrepreneurs sont-ils présents à Tech&Bio ?

Parce que la Drôme est le premier département bio de France et que certains entrepreneurs sont à 70 % dans le bio. Il doit y avoir une trentaine d'entreprises sur Rhône-Alpes qui travaillent en bio, en polyculture élevage principalement.

Les entrepreneurs ont prêté les tracteurs pour les démonstrations ?

Oui, nous avons prêté dix tracteurs au salon Tech&Bio pour traîner des outils, faire des démonstrations

Quel est l'objectif de votre présence sur le salon ?

Les entrepreneurs viennent ici sur le stand, on discute avec eux. Et on essaie de récupérer des entrepreneurs qui ne sont pas syndiqués. On essaie de leur expliquer que c'est bien beau de travailler le « nez dans le guidon », mais si on ne connaît pas les lois, le jour où on a un problème, c'est là où on voit la différence.

Aujourd'hui les entrepreneurs voient le bio comme quelque chose en forte croissance et une opportunité pour de nouveaux services à proposer aux agriculteurs ?

Oui, parce qu'il y a beaucoup de machines avec le GPS, le satellite, etc. et qu'il n'y a pas beaucoup d'agriculteurs au-

jourd'hui qui sont équipés à ce niveau. Dans le bio, c'est beaucoup de petits parcelles, les exploitations font 10-20 ha maximum. Il y a quelques gros, mais la moyenne, c'est 30 ha.

Au niveau des matériels, qu'est-ce qui est utilisé ?

Ce sont par exemple les herses étrille, le binage des plants de salades, le semis de radis, semis de salades, toutes ces petites choses-là. En fruits, par contre, les exploitations font de gros volumes, elles sont donc équipées par elles-mêmes.

Sur le salon, nous avons vu des systèmes d'irrigation au goutte-à-goutte enterrés, est-ce que cela constitue une activité pour les entrepreneurs ?

Oui, cela peut être un travail d'entrepreneur, car c'est assez délicat à poser. Mon entreprise a d'ailleurs déjà posé un système d'irrigation pour des cultures d'asperges il y a quelques années.

Est-ce que les entrepreneurs se forment à l'agronomie, est-ce qu'ils suivent la demande pour des techniques et des matériels qui préservent les sols ?

Oui, en Drôme-Ardèche, on a des formations sur la conduite de tracteurs de forte puissance et de moissonneuses-batteuses, et on joue le jeu des pneumatiques. On s'est aperçu qu'avec des pneus basse pression, et plus larges, on passe partout et on ne tasse pas le sol.



Sommet de l'élevage à Cournon

« Faire connaître nos métiers aux jeunes »

Le Sommet de l'élevage, grand rendez-vous annuel organisé à Cournon-d'Auvergne, s'est déroulé cette année sans bovin pour cause de fièvre catarrhale ovine. 72 000 visiteurs ont arpenté les allées de cette 24^{ème} édition, soit une baisse de 17 % de la fréquentation. Du côté des ETA de la région, l'heure était également à un bilan plutôt morose.

[Cournon, Auvergne] La région Auvergne compte près de 470 entreprises de travaux agricoles. « Principalement de petites ou moyennes tailles », indique Patrice Grand, président EDT Auvergne. L'organisation était présente au Sommet de l'élevage, organisé du 7 au 9 octobre près de Clermont-Ferrand, pour les rencontrer et les représenter. « Pour faire connaître nos métiers, principalement aux jeunes, souligne Éric Alexandre, président EDT Puy-de-Dôme. On leur explique que le fait d'adhérer au syndicat peut les aider dans leurs démarches, auprès des banques par

exemple. Et que notre but est de garantir une saine concurrence, une synergie, de fédérer les idées et les hommes. »

Mais le contexte agricole actuel et la campagne qui s'achève pèsent sur les entreprises de travaux agricoles. « La sécheresse a eu de fortes conséquences en Auvergne, les récoltes sont mauvaises : un rendement de maïs divisé par deux par rapport à l'an passé. Et nous allons maintenant devoir faire face aux échéances. Le travail est fait, mais comment va-t-il être payé ? Nous allons forcément rencontrer des difficultés de règlement pour nos prestations », ex-



Patrice Grand, président EDT Auvergne et Éric Alexandre, président EDT Puy-de-Dôme, sur le stand Entrepreneurs des Territoires

plique Éric Alexandre. Pour les éleveurs, à la sécheresse s'ajoute le problème sani-

taire de la fièvre catarrhale. « Le commerce du bétail est actuellement stoppé, les exploitations ont de gros problèmes de trésorerie. Et nous sommes la variable d'ajustement au sein des exploitations agricoles. Nous ne serons pas payés en temps et en heure. »



Les allées du salon ont été moins fréquentées cette année, en raison de l'absence des bovins pour cause de restriction sanitaire. Cette 24^{ème} édition a attiré près de 72 000 visiteurs, soit une baisse de 17 % par rapport à l'an passé.

« Les prix du matériel sont déraisonnables »

La suppression, cette année, de l'exonération des cotisations patronales sur les travailleurs occasionnels a également eu une incidence négative sur les entreprises de travaux agricole. « Les coûts salariaux ont augmenté en flèche, dé-

plore **Éric Alexandre**. *Mais on ne peut pas répercuter ça sur les clients, eux qui ne demandent qu'une baisse des tarifs pour s'en sortir.* » Les charges de mécanisation ne sont pas en reste. « *Les prix sont déraisonnables ! Ce n'est pas du tout en phase avec ce qu'on peut facturer en face. Les prix du matériel explosent, et ceux des réparations aussi. Les ETA se tournent de plus en plus vers du matériel d'occasion.* » Une tendance qui s'est confirmée pendant le Sommet : les clients potentiels se sont faits plus rares et sont restés frileux, et les concessionnaires ont vendu très peu, voire pas de matériel. « *La majorité des entrepreneurs ne vient pas en salon avec l'intention d'acheter. Il n'y a aucune visibilité quant à l'avenir, donc on ne va pas investir sur plusieurs années. Actuellement*



Deux des trois esplanades de la Grande halle d'Auvergne étaient entièrement dédiées au machinisme.

il y a un attentisme, car on ne peut pas amortir le matériel et conserver les salariés. Ou alors il faut en faire plus, et aller plus loin géographiquement, ce qui signifie empiéter sur le territoire d'une autre ETA. Pour cela certains cassent les tarifs, on ne va pas dans le bon sens... »

La concurrence déloyale se développe aussi du côté

des éleveurs. « *Certains agriculteurs font de l'entreprise à côté, avec des prix dérisoires. Ça peut se comprendre, mais c'est au détriment des ETA...* » Malgré cela, **Éric Alexandre** ne se veut pas pessimiste. « *Le nombre d'entreprises en Auvergne est stable, et on compte de nouvelles installations. On est inquiet, mais*

il faut rester positif, sinon on arrête tout de suite ! On limite les dégâts en se disant que l'an prochain ça sera mieux. Le monde agricole a toujours traversé des crises, mais c'est vrai que celle-ci est importante. Et peut-être encore plus pour notre région. »

Ermeline Mouraud ■

KEMPER

Morte Saison Kemper

De Septembre 2015 à Février 2016

Vos contacts:		
Nord:	D. Maucort	06 16 45 22 72
Sud:	C. Pelissier	06 63 99 28 97
Ouest:	X. Quatomme	06 85 41 14 29
Centre:	J.C. Neollier	06 80 07 62 68
Est:	D. Duret	0049 172 530 59 78

www.kemper-stadtlohn.de | **Telefon: +49 2563 88 3102**

Le savoir-faire d'un constructeur avec le meilleur de la technique

Rejoignez nous sur Facebook

Nouvelle et optimale

Fond mouvant

Plateaux fourragers

2, 3 et 4 essieux

Remorques utilitaires

Nouveau site internet

www.lair-remorques.fr

E-mail: info@lair-remorques.fr

Tél. 02 33 49 01 48

50600 Moulines

Un palmarès « malin » à l'Agritechnica 2015

Le jury d'experts sélectionné par la DLG avait reçu 311 dossiers de la part des exposants. Cette année, cinq médailles d'or et 44 médailles d'argent récompensent des solutions palliant l'impossibilité d'acquérir toutes les connaissances et maîtriser tous les paramètres. Ce que l'homme ne peut assurer, la machine le fera désormais.

[Hanovre ; Allemagne] Du 8 au 14 novembre prochains, la société allemande d'agriculture (DLG) organise le plus grand salon mondial dédié aux agroéquipements. À chaque édition, son jury met en exergue les solutions innovantes, au travers d'un palmarès qui se distingue généralement par sa qualité (NDLR : cette année, 94 % des entreprises récompensées sont allemandes, alors que la moitié des exposants sont étrangers). En 2015, les lauréats récoltent les fruits de leurs développements conjoints avec des entreprises de services et autres start-up du secteur des technologies de l'information et de la communication. Si l'innovation « technique » reste encore présente, l'innovation « organisationnelle » prend le pas pour aider les professionnels à prendre des décisions avisées. À défaut, le processus de décision pourra être sous-traité à la machine.

Zoom sur les cinq médailles d'or



■ **Fendt** (H20 Bo8f) & **Mitas** (H20 E29) : VarioGrip Pro accélére le télégonflage



La technologie AirCell développée par Mitas, en collaboration avec Fendt, résout un inconvénient récurrent des systèmes de télégonflage. Dix fois plus rapide, elle repose sur une réserve intérieure accumulatrice, localisée autour de la jante, qui permettra de passer de 0,8 à 1,8 bar en 30 secondes. Gonflée entre 6 et 8 bars par le compresseur du tracteur, la réserve en caoutchouc rigide occupe 30 % du volume du pneu. Une valve permet l'échange d'air entre les deux volumes, ainsi que la mesure des pressions.

■ **John Deere** (H13 E30) **Land-Data Eurosoft** (H15 G30) **Vista** (H15 G31) **Rauch** (H9 A63) et **Sulky-Burel** (H11 C23) : gestion connectée de la fertilisation des cultures

« Connected Nutrient Management » assure les calculs nécessaires pour la fertilisation azotée et potassique, puis sa documentation, ainsi que les actions nécessaires au niveau de la machine. Objectif : simplifier le travail de l'exploitant en assurant l'équilibre des apports et le respect de la réglementation. La console JD peut désormais récupérer les préconisa-

tions dans la base de données Sulky Fertitest, et régler automatiquement un épandeur d'engrais du constructeur français.

■ **John Deere** (H13 E30) et **BASF** (H15 G33A), avec plusieurs partenaires (H15 G31H) : gestion connectée de protection des plantes et de la pulvérisation.



Autre outil d'aide à la décision conçu par John Deere et BASF, en collaboration avec un consortium d'organismes publics allemands : une solution de gestion connectée de la protection des plantes et de la pulvérisation pour appliquer la bonne dose au bon moment, au bon endroit, et en sécurité. Les partenaires ont été impliqués pour fournir les recommandations de manipulation, d'application, de réglementation (ex : gestion des zones tampons), ou les contraintes de documentation, assurée au format ouvert IsoXML. John Deere propose l'interface intuitive : toutes les connaissances nécessaires sont disponibles, la méthode de remplissage est dictée par un dispositif sonore, les codes-barres des bidons peuvent être scannés, etc.

■ **Krone** (H27 G20) Premos 5000, première presse mobile à pellets

La Premos 5000 de Krone est la première presse à pellets (16 mm de diamètre), capable d'intervenir directement dans les andains de paille et autres tiges. Trois rouleaux de 800 mm de large et 800 mm de diamètre, équipés alternativement de dents et d'orifices, produisent les pellets. La Premos 5000 dispose d'une trémie de 9 m³ (5 000 kg de capacité), équivalent à son débit horaire. Soit 3 à 5 fois plus que les machines actuelles à poste fixe (NB : elle pourra aussi le faire), selon



son concepteur qui annonce un bilan énergétique deux fois meilleur.

■ **John Deere** (H13 E30) ProCut surveille et règle le contre-couteau

Des capteurs de haute précision intégrés au contre-couteau, permettent de mesurer en continu l'écartement avec les couteaux, mais aussi l'état de d'affûtage de ces derniers. Le conducteur peut ainsi assurer les réglages appropriés en cours de travail.

L'Argent rime avec économies

La médaille de Fendt et Mitas n'est pas une initiative isolée pour atteindre la pleine performance des tracteurs. Dans la continuité, le dispositif **Fendt Grip Assistant** indique au conducteur le meilleur compromis de vitesse,



pression des pneus et/ou lestage, en fonction du type d'attelage, de l'outil utilisé, et du type de sol. **John Deere** s'est aussi penché sur le lestage, avec une solution « EZ Ballast » plus polyvalente et simple à mettre en œuvre que les masses de roues arrière ou le lestage à l'eau. Le dispositif permet d'atteler hydrauliquement une masse de lestage d'1,7 tonne sous le châssis du tracteur. Les deux constructeurs ont, chacun, obtenu une autre récompense pour des dispositifs gérant la motricité du pont avant. En intégrant de nouveaux paramètres d'engagement pour le premier, ou en dissociant son entraînement de celui du pont arrière, chez le second. **Zuidberg** et **CVT Corp** ont reçu une médaille d'argent pour leurs prises de force à variation continue. Mais la sécurité reste aussi une problématique de premier plan. Le jury a ainsi décerné trois médailles à **Fendt**, **John Deere** et **Continental**, et enfin **Same Deutz-Fahr**, pour leurs dispositifs de vision étendue, proposant une image simulée sur 360° (« 3D » en utilisant plusieurs caméras), pour assurer la sécurité, mais aussi analyser l'environnement des machines et y ajouter de nouvelles informations (traces à suivre, porte-à-faux simulé).



À Agritechnica 2015, l'électricité pointera le bout de son nez. Chez **Fendt**, avec un entraînement électrique de chacun des rotors de l'andaineur



BIGAB
SYSTÈME DE REMORQUE - DÉCHARGEUR

LEADER EUROPEEN DE
REMORQUES POLYBENNE

BIGAB Z6.6/Z8.0



Photo du modèle de grue Z 6.6 Les remorques et grues représentées sur les photos peuvent disposer d'équipements en option.

La gamme BIGAB Z comprend les modèles Z 6.6 et Z 8.0. La grue Z 6.6 est présente sur le marché depuis quelques années, contrairement au modèle Z 8.0, lancé au cours de l'été. De nombreuses entreprises et municipalités équipées d'un système de levage à crochets BIGAB ont opté pour la gamme de grues BIGAB Z. Une solution flexible capable de relever la plupart des défis.

Les fonctions et la conception de la grue Z ont été spécialement développées pour BIGAB et le système de levage à crochets. La grue est conçue pour se stationner devant la tour en position de transport pour qu'il n'y ait pas d'interruption pendant le basculement et l'échange. Grâce à l'approche innovante qui a présidé à la conception de la grue, l'accent a particulièrement été mis sur l'amélioration de la visibilité depuis la cabine pendant le basculement et l'échange.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	Z 6.6	Z 8.0
Capacité de levage nette (kNm) :	48	47
Couple de rotation (kNm) :	16	16
Angle de rotation (degrés) :	380	380
Portée (m) :	6,6	8,0
Longueur de course télescopique (m) :	1,45	2,65
Débit recommandé (l/min) :	50-80	50-80
Pression de service (bar) :	190	190
Force de levage (kg) en longueur totale (sans grappin ni rotateur) :	750 kg	590 kg

Gamme BIGAB Z-Grues pour entrepreneurs

RENCONTREZ BIGAB À AGRITECHNICA, STAND NUMÉRO 26C19!

FORS MW

Usine: We make it easy
info@forsmw.com
www.forsmw.com

AGENT/
IMPORTATEUR
- FRANCE:

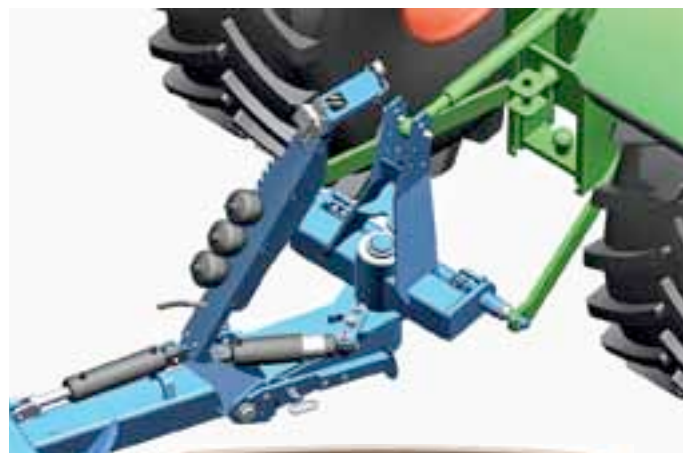
NEW SOLAGRI • TÉL: 03 21 06 17 15
GENERAL MATERIEL • TÉL: 09 81 39 14 05
ETS GIRAUD ET FILS • TÉL: 04.77.24.91.66
VITAGRI • TÉL: 06 21 72 60 42



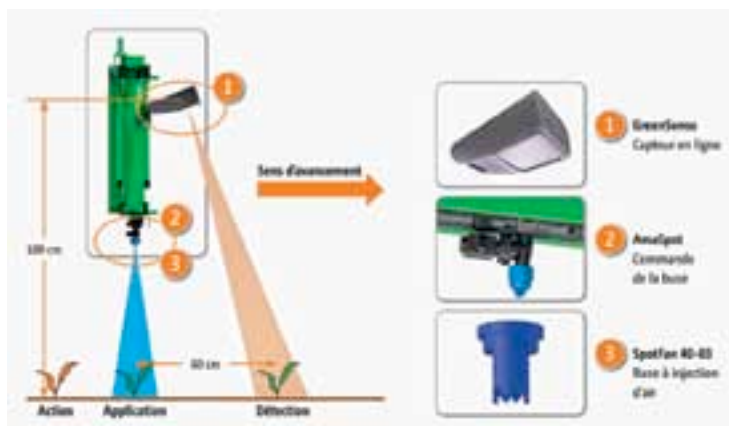


12555X. Ou sur la barre de coupe conçue par **Zürn, Schumacher** et Compact Dynamics, pour faire varier en continu et indépendamment, les régimes des organes. Les moteurs électriques peuvent servir de capteurs, autoriser des sécurités de surcharge, et agir en interaction avec les autres organes de la machine. Aux côtés du système de nettoyage 4D (voir *EDT Magazine n°91*), **Claas** remporte une seconde médaille pour un système de contrôle automatique du flux de récolte qui compare en continu les résultats provenant des multiples capteurs, au potentiel maximal. **John Deere** est récompensé pour la solution ActiveYield automatisant l'étalonnage du capteur de rendement, mais aussi pour la seconde génération de sa solution d'optimisation des réglages. Et pour que l'opérateur novice obtienne rapidement des résultats dignes d'opérateurs plus expérimentés, John Deere mettra à disposition un simulateur de conduite.

Les dernières innovations réduisent donc l'influence de la variante « conducteur ». Jusqu'à lui éviter de définir – étape pourtant assurée une seule fois – les détails d'une séquence de fourrière. « iTech Autolearn » de **John Deere** analyse les opérations réalisées à plusieurs reprises par l'opérateur. S'il détecte trois séquences identiques, le dispositif suggère au conducteur une séquence. Pour les longueurs, c'est le dispositif conçu par **Claas, 365FarmNet** & l'**Agence européenne GNSS**, qui permettra d'éviter un processus de réflexion : ce logiciel prend en compte la forme géométrique de la parcelle pour déduire la méthode optimale d'intervention.



(disques, dents, éléments de nivellement ou de rappuyage), implique un réajustement automatique des autres. Chez **Väderstad**, la méthode de réglage automatique en temps réel s'appuie sur des capteurs. **Lemken** introduit un vérin de compensation des efforts latéraux sur charrue semi-portée (au niveau du point de rotation de la tête d'attelage). Mais il obtient aussi une seconde médaille grâce au calibrage automatique de ses nouveaux semoirs pneumatiques Solitaire. Vecteurs de précision, les capteurs doivent vérifier la précision du semis, comme chez **Amazon** et chez **John Deere**. Notons qu'Amazon s'est aussi distingué par une méthode simplifiée pour vérifier la répartition des engrais épandus.



Dans le domaine de la pulvérisation, le jury a récompensé **Lechler** pour une buse à injection d'air à double-fente asymétrique (30° vers l'avant, 50° vers l'arrière). **Horsch** est médaillé pour sa gestion de rampe Boom Control, **Agrotop** pour un système de dosage polyvalent (approvisionnement depuis une cuve ou un bidon), **Damman** pour son pulvérisateur traîné à injection directe conçu comme un assemblage de compartiments. Enfin, **Amazon** introduit en Europe la détection infrarouge des adventices avec une technologie utilisable jusqu'à 20 km/h de jour comme de nuit. Le constructeur y associe un dispositif de contrôle des buses ultra-rapide (50 Hz), déclenchant de façon précise la pulvérisation, uniquement lorsque c'est nécessaire. La quantité appliquée par hectare pourrait finalement être réduite de 20 à 80 %.

En travail du sol, l'heure est aussi à la simplification des procédures de réglage. L'application « TruSet » de **John Deere** permet d'assurer les principaux réglages (profondeur, pression) d'un outil de travail du sol depuis la cabine du tracteur, sur le terminal tactile. La modification du réglage d'un élément



Le jury a aussi sélectionné le Topsoil Mapper de la société **Geoprospectors KG** : un dispositif « non intrusif » de mesure de conductivité, installé sur le relevage avant du tracteur. Il révèle en temps réel les zones tassées, le degré de saturation en eau et le type de sol, pour ajuster l'intervention de l'outil de travail du sol attelé. En cours de végétation, la surveillance des parcelles pourra aussi s'effectuer au moyen des capteurs de température connectés, présentés par **Bosch**. Objectif : créer un historique des températures relevées à plusieurs profondeurs, et prévoir la date de récolte. Le mo-

dule ICA-Wireless de **Pessl Instruments**, **Bauer** et **Land-Data Eurosoft** combine également les données des multiples matériels en un système d'irrigation simple, associant les données météorologiques, les relevés terrain, les propriétés du sol et les cultures concernées.



Le Tracker de **Fliegl** repose sur des émetteurs-récepteurs bluetooth installés sur les machines, pour assurer l'échange et la traçabilité des données recueillies par les acteurs du chantier. L'échange de données, en l'occurrence de la vitesse, a aussi permis à **John Deere**, de proposer la synchronisation automatique d'une ensileuse et d'un tracteur. Pour faciliter le remplissage de la remorque, la goulotte valorise également une analyse d'image des contours de la remorque. Dans ce domaine, **Claas** se distingue avec l'éclateur MCC Max améliorant la structure du maïs et réduisant la consommation de carburant.

En pressage, **Claas** est récompensé pour sa solution de surveillance du liage et d'adaptation de la pression de serrage (voir *EDT Mag n°91*), quand **Rasspe** reçoit une médaille pour sa nouvelle génération de noueurs double-nœuds. Ensuite, c'est l'enrubanneuse **Kuhn SW 4014 AutoLoad** qui se distingue par sa détection des balles rondes ou de haute-densité.



Pour conclure ce tour d'horizon des médailles, il convient de citer la médaille obtenue par **Pfanzelt** pour le tracteur forestier spécialisé Pm Trac 2380, par **Peecon** pour son système de repliage du jumelage arrière, ou encore par **Zunhammer** pour une citerne de transfert à cuve en plastique renforcé, ne nécessitant pas de châssis acier. À la clé : 40 % de poids à vide en moins qu'une variante à cuve acier, et près de 20 % de charge utile en plus. Cette solution qui mêle à la fois l'écologie et l'économie, s'avère finalement plutôt éloignée de « l'intelligence » qui a motivé une grande partie du palmarès 2015.

G. Le Gonidec ■

RECONDITIONNEMENT DE TAMBOURS D'ALIMENTATION
POUR BEC KEMPER et CLAAS Orbis

Une différence que vous saurez apprécier.

Contact : JOLIVET Daniel
La Moncellière
49110 Chaudron en Mauves
Tél. 02 41 70 13 70
Fax 02 41 63 95 90
Port. 06 71 59 07 51

site web : www.daniel-jolivet.com

GAINES SPIRALÉES
pour la protection des flexibles

Fabrication Française

PRENASPIRE
MULTI-MATÉRIEL

PRENASPIRE S.A.R.L.
BP 10 - ZA Chemin de Quintigny
39210 ST GERMAIN LES ARLAY - France
Tel : +33 (0)3 84 44 03 00
Fax : +33 (0)3 84 44 03 01

Email : sales@prenaspire.com
www.prenaspire.fr

NEW SOLAGRI

RECORD 3 Remorques agricoles

Remorque débardeuse élévatrice Record RHLS

Remorque plateau semi-portées 3 essieux

New Solagri
129 Route Départementale 349
62990 Beaurainville

Tel. 03 21 06 17 15
www.new-solagri.com
new-solagri@wanadoo.fr

Sitevi : le plein de nouveautés

A un mois de son ouverture, le Sitevi confirme son statut de salon international des filières vigne-vin, olive et fruits-légumes. L'édition 2015 affiche son dynamisme avec une croissance notable de 140 nouvelles entreprises inscrites à ce jour, une représentation internationale significative, tant en termes de visiteurs que d'exposants, et une multitude d'innovations et de nouveautés.

Parallèlement aux 300 produits nouveaux présentés cette année par ses exposants, le Sitevi fait également la part belle aux avancées technologiques avec le Palmarès de l'innovation. Sur les 60 dossiers présentés, le jury a récompensé 18 produits et décerné deux médailles d'or, cinq médailles d'argent et 11 citations. Ces distinctions permettent d'illustrer trois grandes tendances repérées dans le secteur des agroéquipements : la santé et la sécurité des opérateurs ; la « remise à plat » de la conception des machines, produits et processus avec une assistance des technologies de l'information et de

la communication ; la qualité des produits et l'adaptation aux évolutions du marché.

D'autres nouveautés sont également à découvrir au Sitevi 2015. Le pôle R&D proposera des focus sur la création variétale, la préservation des ressources et l'exploitation connectée ; l'espace dégustation, organisé autour des trois filières, présentera, entre autres, le pavillon des cépages de France et du monde, et fera la part belle à la vino-diversité ; l'espace « conseil aux producteurs » informera sur de nombreux sujets, de la gestion patrimoniale à l'expertise comptable, du marketing au design ; quant à la zone



Le Sitevi attend cette année près de 50 000 entrées représentant 60 pays, et totalisera plus de 1 000 entreprises originaires de 25 nations.

Martine Dégremont, directrice du Sitevi : « Avoir une vision à 360° du métier »

« Le Sitevi se porte très bien, puisque nous avons fait le plein d'exposants cette année, plus de 150 nouvelles entreprises inscrites. La conjoncture est favorable pour les équipements destinés à la viticulture et à l'arboriculture, et le marché des machines à vendanger a connu une forte progression en 2015. Je vois trois bonnes raisons pour les entrepreneurs de visiter le Sitevi : avoir accès à l'offre la plus exhaustive possible pour choisir le matériel ; voir les nouveautés, notamment celles liées à la sécurité au travail et aux technologies embarquées ; et faire le point à 360° sur leur métier d'entrepreneur, puisque nous proposons aussi un espace dédié à l'administration et à la gestion d'entreprise intitulé « conseil aux producteurs » qui regroupera une trentaine d'exposants sur les thématiques du foncier, du recrutement, etc. ainsi qu'un pôle recherche & développement.



Le nombre d'entrepreneurs qui visitent le Sitevi est en augmentation. Ce sont des gens qui sont très occupés, ils n'ont pas de temps à perdre. Pour eux, venir une ou deux journées au Sitevi, c'est l'occasion de s'informer, de faire le point, d'échanger de manière efficace.

D'ailleurs, nous leur proposons des visites guidées privilégiées le mercredi 25 novembre. Les entrepreneurs qui le souhaitent pourront, accompagné d'un expert, découvrir les innovations importantes présentées au Sitevi. Pour cela, il faut qu'ils se renseignent sur le stand EDT dans le hall B5.

Enfin, les entrepreneurs de travaux viticoles pourraient être particulièrement intéressés par le Pavillon des cépages, nouveauté de cette édition 2015, qui leur fera découvrir des cépages anciens et oubliés, mieux adaptés au réchauffement climatique global constaté ces dernières années.

extérieure de démonstration, elle accueillera des présentations dynamiques de matériels.

Et toujours au programme, la 3^{ème} édition des rencontres internationales, 18 ateliers pratiques et 21 conférences techniques.

Une offre en pleine expansion

Rendez-vous international, le Sitevi attend cette année près de 50 000 entrées repré-

sentant 60 pays et totalisera plus de 1 000 entreprises originaires de 25 nations, dont 41 nouveaux acteurs en provenance notamment d'Allemagne, d'Australie, de Chine et de Turquie, ainsi que 27 nouvelles entreprises italiennes.

2015 sera une bonne année pour le vin mais aussi pour les industriels de l'agro équipement, selon Axema. Les ventes de tracteurs vigneronniers et de vendangeuses

Infos pratiques

Du 24 au 26 novembre 2015, de 8h30 à 18 heures, au parc des expositions de Montpellier.

Invitations gratuites à demander sur le site web : www.sitevi.com avec le code de gratuité PIHCUQY.

Retrouvez le stand EDT dans le hall B5, emplacement A 002.

sont en progression (janvier à juillet 2015 : + 52 % en machines à vendanger, + 4 % en tracteurs enjambeurs, + 0,2 % en tracteurs vigneronniers). Signe de la bonne san-

té du marché, les fabricants de tracteurs et de machines à vendanger bénéficient cette année d'une représentation unique.

Valérie Bridoux ■

Les nouveautés repérées au Palmarès de l'innovation

Le Palmarès a distingué des cabines conformes à la norme EN 15695 pour la catégorie 4, c'est-à-dire des cabines qui protègent le conducteur contre les poussières, les aérosols et les vapeurs toxiques. Ainsi, la cabine « Blue Cab 4 » de New Holland (médaille d'or) peut passer facilement de la catégorie 4 (lors des travaux de traitement) à la catégorie 2 (lors



des autres travaux) et inversement. Elle possède un système de purge automatique de l'air vicié et de préconisations de changement de filtres issus d'expérimentations de terrain. Ce dispositif permet de préserver l'état des filtres indispensables à la catégorie 4.

Avec le même objectif de protection des utilisateurs, la société Antonio

Sepamac  Présent au Salon **ETA**

Services et pièces aux matériels des accotements routiers

Pièces détachées pour épareuses et lamiers !

Notre site web :



- 20 ans d'expérience dans le domaine !
- Plus de 1000 références (origines ou adaptables) disponibles immédiatement.
- 220 000 € de stock permanent.
- Expéditions en express tous les jours ouvrés jusqu'à 19h 00.
- Nombreuses pièces reconditionnées :
 - * Pompes hydrauliques
 - * Rotors équilibrés...

www.sepamac.com

- Des rouleaux palpeurs d'une fiabilité exceptionnelle à un prix imbattable !

Disponibles en près de 100 versions pour + de 10 marques

Nouvelle prestation
Equilibrage rotors

Vente en ligne : www.sepamac.com
Conseils par téléphone : 02 54 79 31 34

LA REFERENCE DES PROFESSIONNELS

AVANTAGES TECHNIQUES & SERVICES UNIQUES

Valormax D80-120

Fabriqué par **JENZ**



"En vidéo sur www.noremat.fr"

NOREMAT

NANCY | AUXERRE | LYON | CLERMONT-FD | NÎMES | TOULOUSE | BORDEAUX | CHOLET | RENNES

Carraro propose un tracteur de 100 ch équipé d'une cabine catégorie 4 dont le design et les dimensions très compactes lui permettent d'évoluer sous la frondaison des arbres fruitiers ou des vignes en pergola (citation).



De son côté, Berthoud, avec le Bsafe Powder (citation), propose un dispositif l'incorporation des produits phytosanitaires solides ou en poudre qui permet un mélange rapide de ces produits dans l'eau tout en évitant l'émanation et la dispersion de poussières néfastes à la santé de l'opérateur et à l'environnement.



Avec son dispositif de circulation continue AGP (anti-goutte pneumatique) (citation), Tecnomat participe aussi à la réduction des risques de l'opérateur. Ce système de circulation continue permet d'éviter les dépôts de produits dans les circuits de transport

de la bouillie vers les buses. Il limite ainsi les risques de leur bouchage et, par conséquent, les interventions de l'opérateur durant les phases de traitement.



Dans le domaine de la sécurité de l'opérateur, GRV propose un porte-outils pivotant à 180° (médaille d'argent) permettant de dégager l'outil de dessous le tracteur-enjambeur pendant les phases d'attelage ou de dételage. L'utilisateur est donc placé dans des conditions de travail beaucoup plus confortables et sécurisées. Les temps d'attelage et de dételage s'en trouvent réduits.



Dans la conception de sa nouvelle gamme de sécateurs Vinion et Prunion (médaille d'argent), Pellenc a pris en compte la nécessité d'avoir une bonne ergonomie et de limiter les risques de TMS (troubles musculo-squelettiques). Le résultat se concrétise par 7 nouveaux brevets et par des améliorations très nettes des performances et des fonctions de ces outils. Au final, en mode « taille de la vigne », une batterie légère portée à la ceinture (et non plus sur le dos) permet d'avoir une autonomie de 8 heures de travail.



Le système PLM Connect (citation), solution de télématique de New Holland, assure la connexion entre, d'une part, les machines viticoles et les capteurs spécifiques relatifs à la vendange (niveau dans la benne de vendange, poids de vendange, taux d'anthocyanes...) qu'elles intègrent et, d'autre part, le gestionnaire d'exploitation (entrepreneur, gérant de coopérative...).



Pour faire face aux maladies du bois et à la mortalité des pieds de vigne, avec sa complanteuse NR 120 (citation), NR Inov Concept apporte une nouvelle vision des chantiers de complantation en permettant à un homme seul, au volant de son tracteur, de réaliser les différentes phases nécessaires : préparation du trou, plantation du plant et arrosage de celui-ci.

Gros plan constructeurs : les machines à vendanger

Durant la saison de vendanges, la fiabilité des composants est indispensable. Alors que les constructeurs de machines à vendanger multiplient les nouveaux équipements, les entrepreneurs redoutent une perte de fiabilité. Ils accueillent en revanche très positivement les équipements destinés à préserver les conducteurs.

Alma Selecta 3

Après 37 ans de savoir-faire dans la machine à vendanger, Alma reste l'un des acteurs les plus importants sur le marché mondial des machines à vendanger tractées. La dernière-née d'Alma est la Selecta 3. Elle est déclinée selon cinq niveaux de nettoyage pour répondre à toutes les exigences du terrain

et des plantations : Selecta 3.1 équipée de déversoirs, 3.2 de déversoirs et d'aspirateurs supérieurs de trémie, 3.3 équipée de convoyeurs latéraux et d'aspirateurs supérieurs de trémie, 3.4 d'une centrale de nettoyage, et Selecta 3.5 du séparateur égreneur. Une large

gamme de possibilités d'agencement permet aux utilisateurs d'adapter parfaitement la machine à leurs besoins. Simple et économique, la Selecta 3 garantit une maintenance minime. Tous les travaux d'entretien quotidiens peuvent être effectués rapidement en peu de gestes.

Bobard 96V2

L'étude du cueilloir Bobard 96V2 a été menée en prenant comme fil conducteur l'amélioration de la qualité de la vendange, la facilité d'utilisation et la réduction des coûts d'entretien. Six axes de développement ont alors été définis. Pour améliorer le respect du végétal et de la vigne, la tête de récolte est équipée d'un dispositif de suspension qui permet de suivre et de maîtriser les irrégularités du terrain. En position travail, il assure une régularité de l'effort

de traction. Pour optimiser le nettoyage de la vendange, les turbines des extracteurs possèdent chacune leur propre moteur hydraulique impliquant un dosage précis et régulier de la ventilation. L'extraction des feuilles est bien répartie et les pertes de jus quasiment inexistantes. Une rampe de voyants informe en permanence l'opérateur de la position du cueilloir dans le rang pour corriger facilement un éventuel écart de conduite. Un autre témoin lumineux l'informe du niveau de remplissage de benne. Pour faciliter le nettoyage de l'outil, Bobard a multiplié les trappes d'accès sur l'ensemble du cueilloir afin d'éliminer les zones de rétention de raisin. Enfin, le démontage est réalisable en moins d'une heure, et le cahier des charges initial a demandé quatre ans de test des composants afin d'assurer la réduction des coûts d'entretien de l'équipement.

Ero Grapelinier 6000

La machine à vendanger de fabrication allemande Ero Grapelinier série 6000, avec table de tri VITiselect, existe en cinq versions. Elles disposent toutes d'une confortable cabine de plus de 3 m³ équipée en série de la climatisation, du chauffage, d'une radio/CD et de nombreux accessoires. La large surface de vitrage offre une vue panoramique, le plancher vitré permet de surveiller le rang. La table de tri VITiselect peut traiter une grande quantité de raisin et livrer une vendange irréprochable tout en travaillant à vitesse élevée. Le régime de la table de tri et l'intervalle entre les rouleaux sont réglables. La robustesse de la construction garantit la longévité de la machine et un nettoyage rapide. La récolte passe par trois systèmes d'extraction des feuilles, qui travaillent en douceur et livrent, avec ou sans égrappoir, une vendange extrêmement soignée. L'écran tactile 10,4" permet d'ajuster et de contrôler les paramètres de récolte. Le système de convoyage unilatéral à trémie



unique représente un gain de temps appréciable. Le déchargement est plus rapide, la durée du nettoyage est sensiblement réduite. La direction automatique constitue un autre atout de confort : elle dirige la machine dans le vignoble en toute sécurité et guide la tête de récolte pour un enjambement optimal du rang. L'option 40 km/h sur route intéressera tout particulièrement les prestataires de services. Souhaitant réduire considérablement la durée des déplacements. Deux motorisations Deutz EMR de 155 ou 175 ch sont disponibles.

Grégoire G3, G7 & G8 Elite



La nouvelle machine à vendanger tractée G3 possède tous les éléments d'une machine automotrice : aides à la conduite (correction de dévers semi-automatique, élévation synchronisée, séquençage en bout de rang), passerelle d'accès sécurisée pour faciliter les réglages et la maintenance, et nouvelle console de commande tactile regroupant l'ensemble des informations et des programmes de mémorisations. Le constructeur conserve la tête de récolte ARC, et inaugure un train d'écailles pneumatiques adaptant désormais l'effort de l'écaille en fonction de la vigne. Toutes ces technologies sont partagées par la nouvelle automotrice compacte G7 200 équipée d'un moteur Deutz 4 cylindres 125 ch (avec FAP). Un système de direction sans palonnier lui permet d'optimiser le rayon de braquage et la visibilité depuis la cabine centrale. Enfin, la gamme de machines à vendanger automotrices s'étoffe par une série Elite impliquant des modèles G7 & G8 plus performants : leur moteur Deutz de dernière génération (156 ch ou 175 ch) adapte automatiquement son régime en fonction de la charge de travail. Leur confort de travail pourra être encore accru par un « Pack Performance » intégrant la gestion automatique des caméras, un capteur de remplissage des bennes ainsi qu'une console de commande déportée sur la passerelle arrière.

New Holland Braud 7030M et 8030L

Les nouvelles 7030M et 8030L fournissent un concentré de la technique Braud dans un gabarit ultra-compact. Spacieuses et silencieuses, les cabines ont été redessinées et sont équipées du nouvel écran Intelliview IV réglable en hauteur, d'une passerelle électrique pour un accès facile. Ces cabines permettent une visibilité exceptionnelle, possèdent



de nombreux espaces de rangement, un panneau de contrôle des phares, pour de longues heures de travail avec un confort optimal. La Blue Cab 4 est la seule cabine du marché à proposer une filtration catégorie 4 sur machine à vendanger. Les Braud 7030M & 8030L recadrent la récolte au centre des attentions avec notamment le système Grappes basses pour récolter plus bas, la tension de Noria sans outil et un nouveau système de blocage de tête sans effort. La tête de récolte a été redessinée et propose de nouveaux convoyeurs, des nouvelles bennes redessinées avec fonds arrondis et une capacité accrue : jusqu'à 2 800 l pour la 8030L et 2 300 l pour la 7030M. Enfin, leur châssis ultra-compact les rend incomparables puisqu'elles possèdent un empattement court de 2 780 mm, un rayon de braquage court et aucun déport de la tête de récolte à l'arrière. La motorisation Tier 4B répond aux dernières normes anti-pollution sans EGR ni filtre à particules.

Pellenc Optimum

Avec sa gamme de machines à vendanger Optimum lancée en 2014, Pellenc met l'accent sur la sécurité de ses utilisateurs en leur proposant des cabines de haute technologie. Le système de pressurisation sécurise instantanément l'intérieur de la cabine et protège ainsi l'opérateur des risques d'inhalation des produits phytosanitaires utilisés lors des traitements (poussières, aérosols, vapeurs). Classée catégorie 2 et 4, cette innovation a fait l'objet d'exigences spécifiques qui répondent à la norme européenne EN15695-1 : 2009. La mise en route de la pressurisation s'effectue automatiquement dès la mise en marche de la turbine du pulvérisateur et limite le risque d'oubli de cette sécurité. Ces cabines sont également équipées d'une alarme qui se déclenche automatiquement lorsque la porte de la cabine n'est pas totalement verrouillée. Aussi, les conditions de travail des opérateurs sont améliorées grâce à un niveau d'insonorisation des cabines parmi les plus bas du marché (71 décibels en conditions normales d'utilisation). Pellenc a également mis en place l'ordinateur de bord « Easy touch », interface homme-machine intuitive et accessible à tous. Dans cette optique de sécurisation des cabines, l'ensemble des structures des cabines ont été renforcées et s'inscrivent désormais dans la norme anti-écrasement Rops 4.



Case IH Optum CVX : compact mais costaud

Case IH lance deux modèles sur le segment des tracteurs destinés aux applications de transport et de travail à la prise de force. Armés d'une nouvelle transmission CVX, ils introduisent le style et les futures technologies de la marque.

Les deux nouveaux Optum CVX visent particulièrement les applications de transport et de travail à la prise de force. Puissants mais légers (environ 11 tonnes soit 35 kg/ch), ils affichent un empattement de 2 995 mm, plus proche des petits Magnum (3 055 mm) que des Puma (2 884 mm). Si leurs ponts avant et arrière proviennent des premiers, le moteur des seconds franchit désormais la barre des 300 ch. Une transmission CVX à quatre gammes

Le bloc-moteur FPT de 6,7 litres de cylindrée qui équipe déjà les Puma développera ainsi jusqu'à 313 ch à 1 800 tr/min sur le nouvel Optum 300 CVX. Cette motorisation fait appel à un unique turbocompresseur à géométrie variable « plus réactif que les turbocompresseurs montés en série », et satisfait à la norme Tier4F grâce au « Hi-eSCR » (sans FAP ni EGR). Elle propose désormais une gestion de ralenti réduisant le régime de 850 à 650 tr/min, et afficherait les intervalles d'entre-

tien les plus favorables dans cette catégorie. La partie inférieure redessinée du bloc-moteur et du carter d'huile supportera les contraintes structurelles, en cohérence avec le PTAC de 16 t.

L'Optum retient une transmission à variation continue CVX à quatre gammes, dont une gamme économique disponible de 30 m/h à 40 km/h en marche avant. Il dispose d'un frein de stationnement automatique, et

pourra être livré avec deux versions d'ABS, ainsi qu'un frein sur l'échappement. Le pont arrière emprunté aux plus petits Magnum autorise des pneumatiques de 2,15 m. Le pont avant suspendu par deux vérins assurera le confort de conduite, tout comme la cabine suspendue de série. Cette dernière est surmontée par des éclairages à LEDs. La faible distance entre les roues et le relevage avant, autant que le dessin



du berceau, garantiront la maniabilité.

Les dernières technologies en cabine

En option, l'Optum CVX sera compatible avec un Iso-bus de classe III (classe II en série), autorisant la commande du tracteur par l'outil. Il disposera du nouveau dispositif de gestion des séquences HMC II, commandant notamment la prise de force arrière à changement électronique du régime, ou les distributeurs alimentés par une pompe à détection de charge. Case IH proposera un dispositif capable de surveiller la pression de 16 pneumatiques depuis l'écran AFS 700. Ce dernier sera privilégié pour l'affichage de l'autoguidage RTK (option), et la télématique autorisant désormais l'échange de fichiers à distance, par connexion 3G. Un dernier aspect qui devrait être plébiscité par les entrepreneurs.

G. Le Gonidec ■

Modèle	Optum 270 CVX	Optum 300 CVX
Puissance nominale ECE R120	271 ch	300 ch
Capacité de relevage maximale aux rotules	11 058 kg (avant : 5 821 kg)	
Régimes des prises de force	540/540E/1000/1000E (avant : 1000/1000E)	
Débit hydraulique maximal au régime nominal de 2 100 tr/min	165 l/min (220 en option)	
Capacités des réservoirs (Gasoil/AdBlue/huile hydraulique)	630 / 96 / 148 litres	

Horsch veut répondre à toutes les exigences

L'offre du constructeur allemand s'étend vers plus de simplicité, pour séduire des professionnels moins exigeants que l'actuelle clientèle de leaders. Mais en pulvérisation comme au semis, les nouveautés du constructeur rappellent aussi sa conviction : raisonnement agronomique et précision s'imposeront.

[Schwandorf, Allemagne]

Une perspective de marché défavorable – notamment en France, première destination à l'export – n'entame pas le moral de la société familiale fondée en 1984. Horsch se satisfait cette année d'un chiffre d'affaires comparable à 2014 (233 millions d'euros). En 2016 l'entreprise pourra réduire ses investissements, importants cette année avec notamment 7,6 millions d'euros engagés dans un centre de formation à destination des clients et concessionnaires. En 2015, le constructeur a élargi son réseau français avec l'arrivée de trois nouveaux distributeurs, et lancé simultanément sa gamme de pulvérisateurs traînés dans l'Hexagone.

Une offre complétée en pulvérisation

Parfois perçue comme un nouvel acteur, la famille Horsch mène pourtant des expérimentations en pulvérisation depuis 1988. « Nous



La gamme du pulvérisateur Horsch s'enrichit des modèles 4 et 5 LT, plus simples que les GS. Ils peuvent cependant retenir le BoomControl autorisant un pilotage de rampe précis, à faible distance et grande vitesse. Horsch proposera désormais un dispositif capable de détecter les obstacles et absences de levées pour gérer automatiquement la rampe (photo en médaillon).

Pulvérisateurs traînés **Leeb LT** : cuves de 4 000 ou 5 000 litres (dont 500 pour l'eau claire), rampes de 16 à 42 m, et trois versions disponibles : Eco (pompe à pistons-membrane et vannes manuelles pour gérer aspiration, refoulement, et rinçage), Medium (rinçage en continu CCS), et Pro (CCS avec système d'aspiration électronique comparable au Leeb GS). En option : espacement de buses de 25 cm avec système BoomControl « Eco », essieu directeur par capteur gyroscopique (sans liaison mécanique), etc.

avons travaillé avec Leeb dès 1995, puis chacun s'est concentré sur ses produits. Aujourd'hui, il serait dommage de ne pas réactiver des synergies », notait ainsi Mickaël Horsch face à la presse, le 25 septembre dernier, lors d'une présentation organisée en Allemagne.

Destinés aux exploitations plus modestes, les nouveaux pulvérisateurs traînés Leeb 4 et 5 LT s'inscrivent dans une offre de produits qui intègre désormais des matériels simples. Ceux-ci pourront tout de même adopter des équipements qui font la force des GS, dont le contrôle de rampe ultra-précis, dorénavant associable au changement automatique des configurations de buses selon la vitesse d'avancement. Réalisé en 300 milli-secondes environ, ce changement s'accorde avec le contrôle de rampe BoomControl, autorisant une distance cible de 30 cm. Il s'accompagne de combinaisons



La ferme familiale de Schwandorf, où furent assemblés les premiers Sem-Exact en 1984, est aujourd'hui l'un des quatre sites de production du groupe. Il emploie 550 des 1 200 collaborateurs. Horsch y centralise ses activités de recherche et développement, de gestion des pièces, le montage d'outils à dents et de semoirs (dont les éléments Maestro, seuls matériels montés à la chaîne), ainsi que des essais agronomiques. Derniers investissements en date sur ce site : un bâtiment dédié à la formation (7,6 millions d'euros), ou encore un dispositif robotisé de stockage et gestion des 150 000 pièces.

de buses variables : d'une buse tous les 50 cm (1-0), à quatre buses tous les 50 cm et deux buses tous les 25 cm (4-2). Les Leeb LT et GS bénéficieront tous deux du dispositif, ainsi que d'une offre de rampes élargie jusqu'à 42 m.

La possibilité de travailler près de la cible, donc à plus grande vitesse, a toutefois justifié la création de l'équipement « BoomSight ». Une caméra stéréoscopique (scanner laser) détecte les obstacles à 25 m du pulvérisateur, et commande alors le relevage automatique de la rampe si possible, ou le contournement, voire le freinage d'urgence s'il s'avère insurmontable (pylône, arbre). La hauteur de rampe pourra aussi être maintenue en cas d'absence de végétation temporaire (problèmes de levée, fossés). BoomSight sera proposé en option sur les pulvérisateurs dotés du BoomControl « Pro », dont l'automoteur PT330 (330 ch, 5 000 l, 30 à 36 m), dédié à une pulvérisation à 30 km/h sur les cultures hautes, mais non-commercialisé en France.

Travail du sol : une offre élargie s'impose

Dans le domaine his-

torique du travail du sol, Horsch veut aussi élargir son offre. Absent de cette présentation, mais éprouvé cet été dans l'Aube, le nouveau Terrano 12 FM doit séduire les possesseurs de tracteurs de 430 à 600 ch. Pas question, pour autant, d'ignorer les exploitations de taille moyenne. Horsch présente ainsi son déchaumeur Cruiser XL travaillant jusqu'à 15 cm de profondeur, dans une version à dents double spire (« queue de cochon »). Un vrai symbole. L'objectif est d'autoriser un débattement latéral, d'en réduire le porte-à-faux, et bien entendu le prix.

Le constructeur n'a pas pour autant oublié l'agronomie. Les couverts végétaux restent au cœur des pratiques préconisées. Pour leur implantation, Horsch propose la nouvelle trémie « Mini-Drill » capable de semer tous types de couverts à partir de 50 kg/ha, notamment les mélanges contenant des grosses graines. Quant à leur destruction, elle pourrait être assurée par un rouleau à couteaux « CrossCutter », inséré devant les deux rangées de disques des Joker RT de 5 à 8 m. Au déchaumage du colza dont il



Pour faciliter le recours aux couverts végétaux, les déchaumeurs Joker pourront bénéficier d'un module de semis adapté aux multiples tailles de graines, et d'un rouleau hacheur facilitant la dégradation de multiples espèces.

Déchaumeur **Cruiser XL** : 4,80 à 6 m. Dents à sécurité par ressort ou double spire. Dégagement sous châssis de 60 cm. Rouleau à barres ou lames flexibles.

Cultivateur **Terrano 12 FM** : 12 m de largeur de travail, 3 m au transport. 4 rangées de dents TerraGrip III (54 dents, soit 27 cm d'espacement), 550 kg d'effort maximal à la pointe.

Semoir adaptable **Mini-Drill** : trémie de 400 litres, doseur spécial à entraînement électrique puissant, 6 à 12 sorties. Commande Isobus en cabine. Pour déchaumeurs à dents traînés Terrano FX et FM, ou à disques Joker CT et RT.

Combiné de semis **Express KR** : 3, 3,50 ou 4 m (10, 12 ou 14 rotors), rouleau packer à dents de 640 mm ou rouleau trapèze de 500 mm. Trémie de 1 500 litres, mono-doseur électrique, éléments semeurs hydroformés TurboDisc II, 5 à 120 kg de pression par élément, réglage hydraulique de la profondeur de semis. Commande autorisant la modulation de dose.



ÉLAGAGE | LA TAILLE À LA HAUTEUR DE LA NATURE ET DE VOS EXIGENCES



METEOR
P 90 P 180

Équipement très performant pour entrepreneurs et collectivités.

Recommandé pour l'entretien des lisières de bois, tours de champs, chemins forestiers et bords de routes.

20 ans
d'INNOVATION
Coupeco
UNE DIFFÉRENCE DE TAILLE

ZI du Chail - 17800 PONS - Tél. +33 (0)5 46 96 25 50
coupeco@coupeco.com - www.coupeco.com



Le futur semoir direct Avatar SD recevra des éléments semeurs monodisque exerçant une pression maximale de 200 kg. Il sera proposé en largeurs de 4, 6 et 12 m, avec des inter-rangs de 16,7 ou 25 cm.



L'élément a été pensé par les dirigeants de l'entreprise (ici Mickaël Horsch) qui souhaitent un outil capable de semer en toutes conditions sans bouleverser la surface du sol, afin de limiter la mise en germination d'adventices.

coupe les tiges, l'équipement serait un vecteur d'économies : « Ceux qui l'ont essayé ne font désormais travailler les disques qu'à un ou deux centimètres de profondeur pour faire lever toutes les graines », remarque le constructeur.

Semis : des solutions pour les sols lourds

Après le lancement du combiné de semis de 3 mètres lors du dernier Sima, le constructeur élargit l'offre Express KR aux largeurs de 3,50 et 4 m. Le semoir pneumatique est associé à une herse rotative dont le lamier est acheté, mais le bâti et la poutre sont construits en interne. Elle peut recevoir le nouveau rouleau trapèze de 500 mm, dont le profil dessinant la future ligne de semis se distinguera en sols lourds.

Dans ce type de sols, particulièrement lorsque l'apport d'une fertilisation s'impose, Horsch met surtout en avant son semoir Focus TD. Deux rangées de dents assurent

alors un travail profond et localisé devant la rampe d'éléments semeurs montée sur un attelage trois points (combinaison possible avec des éléments monograine). Une nouvelle dent « Ultra LD » évite alors le mélange du profil.

La nécessité de limiter le retour en germination des adventices, issu du bouleversement excessif de la surface du sol, est aussi à l'origine

d'un élément semeur monodisque. Plusieurs prototypes du futur « Avatar SD » permettent actuellement d'éprouver le futur élément semeur, dont la configuration rappelle largement l'une des références du marché. La profondeur de semis est contrôlée par une roue de jauge accolée au disque, suivi d'une roulette de rappui souple pour les graines, et d'une roue oblique pour assurer la fermeture du sillon.

Deux dispositifs assurent la précision

Au semis, les utilisateurs de matériels Horsch pourront bientôt bénéficier de deux technologies nouvelles. « SeedControl » va permettre de supprimer les tests de débit : le montage de plaques de comptage à haute fréquence au niveau de la tête de distribution, permettra de renseigner directement la densité de semis, depuis le terminal Isobus. Les semoirs Pronto, Sprinter et Focus, seront pré-disposés à recevoir cette option dès octobre.

Les semoirs monograine de grande largeur (Maestro SW) pourront quant à eux compter sur la technologie « ContourFarming » : trois radars de vitesse mesurant la vitesse d'avancement en courbe pour adapter la distri-

bution des graines sur chaque rang. À la clé : un espacement de graines constant sur toute la largeur.

À noter : la firme devrait exposer lors du salon Agritechnica son semoir à céréales Pronto équipé de multiples distributions monograines.

Toutes ces nouveautés font finalement écho aux deux sujets retenus par la firme lors de ses traditionnelles journées Pro, organisées début septembre sur sa ferme française de Chateauvillain (52). Le recours accru à l'électronique traduit l'arrivée des « Big Data », ces masses de données qui amèneront inévitablement vers une conduite connectée des cultures. Et si la gamme s'enrichit actuellement d'outils destinés aux itinéraires culturaux « classiques », trois des quatre nouveaux semoirs répondent à la problématique des graminées résistantes, qui plaident pour un allongement des rotations et une réduction de l'intensité du travail du sol.

G. Le Gonidec

Pour découvrir les nouveautés Horsch sur le salon Agritechnica : stand C41, hall 12.



Bientôt proposé sur les semoirs Pronto, Sprinter, et Focus (ci-contre), le dispositif de comptage de graines intégré entre la tête de distribution et chaque descente permettra de vérifier la densité de semis depuis le terminal de commande, donc de la modifier depuis la cabine.



Les particularités du futur New Holland T7 HD

La production en série des deux nouveaux tracteurs New Holland de la série T7 HD a démarré le 15 octobre à Basildon, en Angleterre. À quelques jours de sa présentation officielle sur Agritechnica, nous vous présentons les particularités de celui qui vise un segment en pleine expansion.

[Moulay, Mayenne] Le marché européen présente actuellement une demande forte pour des tracteurs de 250 à 300 ch plutôt légers, mais suffisamment puissants pour réaliser les opérations de transport à haute vitesse. À l'instar de leurs cousins Optum de la marque Case IH, les deux nouveaux T7 HD de 288 et 313 ch maxi inaugurent des évolutions et certains dispositifs inédits chez New Holland. Focus sur quelques particularités reflétant ses futures utilisations.

G. Le Gonidec ■



Installé dans un carter structural renforcé, le moteur Nef de 6,7 litres de cylindrée bénéficie de la technologie SCR associée à un catalyseur d'oxydation diesel, et à un turbocompresseur à géométrie variable qui lui procure une courbe de puissance plus favorable. Si, d'origine, le refroidissement fait appel à un ventilateur viscostatique, New Holland proposera en option un ventilateur à pales orientables : leur angle est alors adapté selon le besoin de refroidissement, et un changement d'orientation total peut permettre de nettoyer les grilles d'aération au niveau du capot. En médaillon : le turbocompresseur à géométrie variable est combiné au ralentisseur sur l'échappement. Cette option se traduira par la présence d'une cinquième pédale dans la cabine.

Semblable à celle des T7 standards, la cabine corrige un point noir des anciens T7 par son éclairage extérieur, dont la puissance a été multipliée par cinq (jusqu'à 20 feux à leds). Elle sera proposée en trois niveaux de finition, avec notamment une large offre de sièges. En bout d'accoudoir, le terminal tactile Intelliview permet de gérer les paramètres de la transmission à variation continue, l'autoguidage, les fonctions Isobus ou le séquençage des fonctions de fourrière HTS II. Si la première génération imposait d'enregistrer la séquence via les commandes dédiées (mode « apprentissage »), cette seconde génération permet de créer la totalité de la séquence depuis le terminal, donc de modifier ou d'invertir certaines actions.



Malgré son gabarit compact et ses 2,95 m d'empattement, le T7 HD peut recevoir des pneumatiques du groupe 45 à l'avant (ex : 650/60R34) et 49 à l'arrière (ex : 710/75R42). New Holland proposera de suivre la pression de 16 pneus depuis la cabine, via des capteurs installés sur chaque valve. « Une option abordable et qui s'adresse à tous, contrairement au télégonflage », remarque le spécialiste produit, qui annonce un tarif de facturation proche de 800 euros. En médaillon : de conception proche de celle qui équipe les T8, la suspension du pont avant est conçue et produite dans l'usine de Modène (Italie).



■ Redessiné en 2000, lors de l'acquisition de son historique par le groupe Argo, le logo de la marque **McCormick** bénéficie d'une nouvelle évolution, facilitant son identification. Un seul ton de rouge reste, le dessin est simplifié, mais les trois subsistent.

■ Le fabricant alsacien **AMR** initie une tournée de démonstration dans l'Ouest de la France. Quinze machines, dont cinq en démonstration (scies et fendeuses), ont ainsi été exposées chez deux distributeurs de l'Eure et de la Manche les 14 et 16 octobre.

■ Pour ses 30 ans, **FSI-Franskan** distingue ses activités liées à l'environnement (déchiqueteuses TP et Bruks, accessoires Bracke Forest, etc.) de celles dédiées au chauffage biomasse. À cette occasion, la société a lancé un nouveau site internet. Quelques évolutions concernent aussi ses rogneuses de souches : repose mains avec capteurs de présence pour assurer la sécurité, ou roues jumelées pour les machines automotrices.

■ Le fondateur de **Ropa**, Hermann Paintner, annonce son remplacement à la direction générale de l'entreprise par Eberhard Krayl. Conformément au souhait des fondateurs, ce dernier est issu du monde agricole et a longtemps assuré des fonctions de management au sein du géant allemand du sucre Südzucker AG. Herman Paintner va alors se concentrer sur sa passion : le développement de nouvelles technologies, désormais pour la récolte de pommes de terre.

■ **Kubota** initiera une troisième phase de sa stratégie de déploiement à l'Agritechnica, avec le lancement de la gamme complète de charrues et pulvérisateurs sous ses couleurs. Le constructeur nippon a lancé Kubota Finance le 1^{er} septembre, puis a assuré le 16 septembre une inauguration « nippone » de son usine de Bierne (62) ; un site actuellement saturé pour la production des M7001, selon les représentants français de la marque.

■ Les équipes de **Fliegl France** vont quitter l'antenne commerciale basée près de Nantes pour de nouveaux bâtiments comprenant, sur 2 000 m², un hall d'exposition, un atelier, un stockage de pièces et des bureaux. Objectif : gagner en réactivité dans la livraison des pièces (24h) et le montage ou la réparation. Cent véhicules neufs disponibles y seront exposés sur le terrain de 17 000 m². Sur place, au Loroux-Bottereau (44), les équipes Fliegl France représenteront la gamme Agricole, Routière et Agro-Center.

■ Après s'être concentré sur le transport en vrac, **Fliegl** souhaite mettre l'accent sur le lisier. Le constructeur a acquis une expérience importante grâce au développement de la méthanisation outre-Rhin. Pour répondre à une demande croissante en France, l'entreprise vient de réceptionner les semi-remorques routières et les tonnes de transfert d'effluents déjà proposées en Allemagne. Volumes disponibles : de 18 000 à 25 000 litres.

Franquet

La X-Beet pour concurrencer l'intégrale



Franquet a conçu un chantier décomposé avec l'objectif de côtoyer le débit de chantier des arracheuses intégrales, tout en limitant les coûts d'entretien et le tassement du sol. Après en avoir présenté le concept lors du dernier Sima, le constructeur a dévoilé le prototype d'effeuilleuse-arracheuse frontale X-Beet lors de la foire de Châlons-en-Champagne. Celle-ci bénéficie d'un bâti arracheur à socs alternatifs, et non-plus oscillants, déposant les betteraves au centre pour permettre de conserver les pneumatiques standards sur le tracteur. L'évacuation des feuilles s'effectue sur le côté, alors que les betteraves sont placées en andains par une table à rouleau. Le poids de l'ensemble atteint 2,7 tonnes, le porte-à-faux 3,30 m maxi. À l'arrière, les andains seront repris par une nouvelle chargeuse dotée de trois turbines, d'un ou deux tapis élévateurs, et d'une trémie d'attente de 5 m³. Le constructeur envisage la possibilité de séparer les phases d'arrachage et de débardage, notamment d'assurer l'arrachage en 8 ou 12 rangs avec un tracteur à poste inversé.

Holmer

Le bâti HR12 signe un record

Lors du salon Agritechnica, Holmer présentera son bâti d'arrachage 12 rangs HR12. Le constructeur vient de marquer ce lancement en réalisant, le 28 septembre dernier, une récolte en continu durant 24 heures. Cette tentative de record du monde, réalisée au moyen d'une intégrale TerraDos T4-30, s'est soldée par l'arrachage d'une surface de 85,6 ha (soit plus de 3,5 ha/h). Le moteur de 626 ch et le circuit de déterrage de l'intégrale étant capables, selon le constructeur, d'atteindre avec le bâti HR12 une vitesse de 9 km/h. Holmer précise que son contrôle de la profondeur, via le dispositif Easy, lève le seul frein aux grandes largeurs : « Une précision de +/- 2,5 mm est nécessaire pour des résultats optimaux. Une profondeur de travail excessive de 10 mm conduit à traiter 100 tonnes en trop par hectare. »



Grimme

Évolution des Rexor et Maxtron en 2016

Grimme profitera du salon Agritechnica pour présenter les versions 2016 des arracheuses intégrales Rexor et Maxtron. La première disposera désormais du moteur Mercedes-Benz OM 471 conforme à la norme Tier 4F, et développant alors 40 ch de plus que la version actuelle (530 contre 490). Le constructeur annonce une consommation de carburant réduite à l'arrachage comme lors des déplacements routiers. La Maxtron recevra désormais l'accoudeur ErgoDrive (déjà sur Rexor) intégré au siège pneumatique, et deux écrans tactiles CCI 100, facilitant la réactivité dans les réglages. La Rexor recevra une nouvelle génération de bâtis d'arrachage 6, 8 ou 9 rangs à socs alternatifs avec réglage en profondeur individuel rang par rang, et l'effeuilleuse Combi proposant l'évacuation des verts sur ou en dehors du rang. Notons que la Rexor sera disponible dans certains pays en version 40 km/h. Toutes les intégrales Grimme vont par ailleurs bénéficier d'un éclairage à led de série, et d'une nouvelle génération d'effeuilleuse Combi permettant de choisir depuis la cabine entre l'évacuation des fanes à gauche ou entre les rangs (*in-line*).



Record

Remorque transbordeuse RHLS

Constructeur historique de bennes élévatrices, Record présente une remorque élévatrice débardeuses baptisée RHLS. Mesurant 7,50 m (22,4 m³) ou 9,50 m de longueur (28,4 m³), la caisse se surélève jusqu'à 4,50 m grâce deux vérins latéraux couplés à la centrale hydraulique. Le tapis spécifique à quatre chaînes, avec lattes en acier galvanisé et racleurs spécifiques, permet une vidange totale. De multiples trains roulants seront proposés : version tandem ou tridem selon le

■ Le groupe **Dangreville** poursuit son développement en intégrant la société **Deguillaume** (87). Cet investissement lui apporte le site de production à Eymoutiers en Haute-Vienne, des produits complémentaires, et davantage de pénétration dans les zones de montagne, de production fruitière et viticole. Pierre Raffier, l'actuel dirigeant, va accompagner l'intégration de la nouvelle structure Deguillaume « Authentic ».



■ Après le rapprochement, **Dewulf - Miedema** entame la restructuration de son réseau de distribution en Europe. Les cartes françaises viennent d'être redistribuées : les Ets Ducastel commercialisent désormais les planteuses et le matériel de manutention en Normandie, tandis qu'en Picardie - Nord-Pas-de-Calais c'est Team3 (groupe Scomas) qui a été choisi. Après l'élevage et l'irrigation, ce dernier consacre un pôle à la pomme de terre, avec deux commerciaux et quatre techniciens. Enfin, une base des Ets Messeant commercialise désormais la gamme Dewulf - Miedema au Nord, près de la frontière belge.

volume, avec suspension à lames, suspension hydraulique ou pneumatique, essieux suiveurs ou directionnels, et éventuellement moteurs pour les conditions difficiles. Record conservera également le choix entre trois types de commandes. La marque est portée depuis 1930 par la famille Claeys et ses 25 employés. En France, la gamme du constructeur belge Record est distribuée par sa filiale New Solagri (62), qui assure également une partie du montage en série.



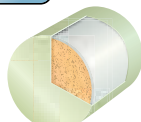
SILOTITE^{Pro} & BALETITE

Une fois combinés, deux fois plus efficace

Connu sous le nom de Baletite, ce film remplaçant le filet enveloppe toute la surface de la balle afin d'améliorer considérablement la barrière à l'oxygène.



Barrière anti-oxygène augmentée



www.silotite.com

nidal

LE SPECIALISTE DU BOIS ENERGIE



Venez nombreux lors de nos
JOURNEES BOIS ENERGIE NIDAL
les 27 et 28 Novembre 2015
à Rixheim (68)



nidal LE SPECIALISTE DU BOIS ENERGIE
2, rue Vauban 71 n° 2
Tél: 03 89 31 85 85 info@nidal.fr
www.nidal.fr

Gourdon

Des transbordeurs à vidange latérale



Gourdon étend son catalogue avec une gamme de transbordeurs à vidange latérale. Plusieurs entrepreneurs ont été sollicités pour établir le cahier des charges. L'entreprise landaise a déjà mis en service trois exemplaires du modèle de 33 m³ et 15 tonnes de capacité. Le transbordeur présente une hauteur de vidange maximale de 4,30 m.

Côté équipements, signalons la présence d'un timon réglable, d'un kit de caméras, ou encore d'un dispositif de pesée électronique. Présentant une largeur hors tout de 3,50 m, le TBG 33 est homologué dans la catégorie MIAR (25 km/h). Il sera bientôt rejoint par plusieurs modèles de plus faible capacité.

Vicon

Presses à chambre fixe RF 4000

Vicon a dévoilé une nouvelle gamme de presses à balles rondes à chambre fixe. Les deux modèles de cette série baptisée RF 4000 se caractérisent par leurs capots moulés dans du plastique ABS, et reprennent les évolutions introduites sur les presses à chambre variable RV 5000 : système de liage filet breveté PowerBind (maintien permanent du filet par le bras d'injection, nombre de pièces limité, position basse), commande en cabine de la nouvelle trappe de fond sur parallélogramme (pour abaisser l'arrière, mais aussi l'avant du canal), trois pré réglages de densité liés aux paramètres de liage, etc. La gamme RF 4000 comprend deux modèles qui se distinguent par leur chambre : partie avant à rouleaux (5) et chaînes et barrettes au niveau de la porte pour la RF 4225 polyvalente, ou entièrement à rouleaux (17) pour la RF 4325 destinée aux fourrages verts. Cette dernière est proposée en version FlexiWrap intégrant un module d'enrubannage combiné à double satellite.

Carré

Nouvelle dent pour l'Onatar

Caractérisé par une répartition des dents sur quatre rangées, le déchaumeur Carré Onatar affiche un dégagement



comparable, mais un espacement entre dents de 280 mm. Il peut désormais en retenir une sixième version, à sécurité par ressort. Caractérisée par un effort de déclenchement progressif et un dégagement sous châssis plus important, cette dent vise la pénétration dans les sols les plus durs, et un mélange intensif. Si l'Onatar était jusqu'alors proposé en version semi-portée de 6 à 8 m, Carré a profité du salon Innov-Agri Grand Sud-Ouest pour présenter une version de 5 m, dotée de dents à sécurité non-stop mécanique et d'un rouleau double U (idéal en conditions humides car assurant le rappuyage par contact terre/terre). Des versions portées de 3, 3,50, 4 et 5 mètres seront proposées à partir de 2016.

La bineuse Econet évolue

La quatrième génération de bineuse Econet bénéficiera désormais d'un guidage mieux intégré : plus proche des éléments, il permet d'améliorer encore davantage la précision. Alors que la caméra est désormais logée au sein du châssis, le porte-à-faux a pu être réduit de 53 cm. L'utilisateur peut dorénavant contrôler sa précision depuis la cabine, via un boîtier affichant le traitement de l'image. Les nouveaux éléments bineurs sont plus modulaires (la dent centrale peut être rapidement adaptée à l'avant ou à l'arrière), le constructeur étant même parvenu à les alléger de 20 %. Ces évolutions permettent finalement de réduire de presque 50 % l'effort de relevage nécessaire. Signalons enfin que le verrouillage/déverrouillage du nouveau protège plant autorise un dégagement supérieur (360 mm). Carré exposera à Agritechnica l'Econet 18 rangs à guidage intégré.



Laforge

Un relevage avant pour les JD 9R

Fidèle collaborateur de John Deere en matière de relevages frontaux, Laforge a conçu la solution HD6/9R PowerFold pour les derniers tracteurs articulés de la marque américaine. Parfaitement intégrés, ils disposent de bras renforcés et d'une barre de poussée pour absorber d'importantes contraintes en traction ou compression. La capacité maximale aux crochets (de catégorie III) atteint 6,4 tonnes. Enfin, la conception « Powerfold », permet de replier les bras depuis la cabine, d'assurer le retour en position de travail, et présente notamment un fort intérêt avec les lames à ensilage, en alliant compacité et dégagement.





Une équipe de professionnels pour répondre à vos besoins

Spécialiste en Pièces Occasions
Tracteurs - MB - Presses
New Holland - Ford - John Deere

Pièces contrôlées ET garanties !

Contact : Jean-Michel CATOIR
 Tel : 03 21 26 08 55
 Mail : pieces.occasion@patoux.fr www.patoux.fr

Envois Quotidiens France & Étranger

Dieci

« J'irai manutentionner chez vous »



Surfant sur le succès de l'émission télévisée « J'irai dormir chez vous », le directeur de Dieci France est allé à la rencontre (surprise) des agriculteurs en leur proposant ses services au volant d'un chargeur télescopique articulé AgriPivot T70. L'objectif : faire découvrir la marque italienne et sa gamme de produits conçus pour le monde agricole. Une série de vidéos, filmées par cinq caméras embarquées, retrace le parcours. Elle est disponible sur le nouveau site internet de la marque : www.diecipoussefort.com. Récemment, le constructeur a présenté trois nouveaux chargeurs télescopiques Agristar affichant un empattement accru de 15 cm. Leurs capacités : 4 tonnes à 7,35 m, et 3,8 tonnes à 8 ou 10 m. Ces nouveaux Agristar retiennent un moteur Kubota de 114 ch, une transmission hydrostatique, et un circuit hydraulique 170 l/min.

Bobcat

Nouvelles versions Agri des TL 470

Bobcat élargit sa gamme de produits à destination du marché agricole avec deux nouvelles versions Agri de ses chargeurs télescopiques TL470 et TL470HF, bénéficiant de l'homologation Tracteur européenne. Outre



des pneus de 24 pouces et une transmission 40 km/h, les évolutions concernent l'adoption d'un ventilateur réversible, d'un distributeur de freinage hydraulique de remorque, d'un pré-filtre à air cyclonique, d'un essuie-glace de vitre de toit, ou encore la cabine haut de gamme avec siège à suspension pneumatique, offrant davantage de visibilité. De série, ils disposent de la fonction SHS d'ajustement des mouvements de la flèche (deux vitesses), du mode Eco autorisant un débit hydraulique optimal à régime modéré, et d'une commande d'inverseur sur le levier multifonctions. En option, Bobcat propose notamment la suspension de flèche. Les nouveaux TL470 et TL470HF reçoivent une motorisation Deutz TDC 3.6 développant respectivement 101 et 122 ch. Leur capacité de levage est de 3,5 tonnes. Certaines de ces fonctionnalités sont aussi intégrées aux modèles TL 470 standard et TL 360 (6 m), et pour la première fois aux modèles compacts 358.

ENTREPRENEURS **des Territoires** MAGAZINE

Abonnez-vous à la revue

- ✓ Salons
- ✓ Actualités
- ✓ Matériels
- ✓ Témoignages

ENTREPRENEURS
des Territoires MAGAZINE
ABONNEZ-VOUS

MES COORDONNÉES

Société : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Tél. : _____ Fax : _____

E-mail : _____

MON ACTIVITÉ

Entrepreneurs de travaux agricoles Entrepreneurs de travaux forestiers
 Entrepreneurs de travaux ruraux Entrepreneurs de travaux publics
 Concessionnaires Constructeurs de matériel
 Centre de formation Autres : (préciser) _____

JE SUIS ADHÉRENT

au Mouvement des Entrepreneurs des Territoires

Je m'abonne au tarif « spécial adhérents » pour 1 an (soit 8 numéros), **au prix de 29 €**

Je joins mon règlement par chèque bancaire à l'ordre des Entrepreneurs des Territoires

Je souhaite recevoir une facture acquittée

À retourner à Entrepreneurs des Territoires - 44 rue d'Alésia 75014 Paris - Pour tout renseignement : Tél. 01 53 91 44 98

JE NE SUIS PAS ADHÉRENT

au Mouvement des Entrepreneurs des Territoires

Je m'abonne pour 1 an (soit 8 numéros) **au prix de 49 €**

Je joins mon règlement :

Chèque à l'ordre des Éditions Fitamant
Carte bancaire N° _____

Date de validité _____
Cryptogramme _____ (3 derniers chiffres au dos de votre carte)

Date et signature indispensables :

Je souhaite recevoir une facture acquittée

À retourner à Éditions Fitamant CS 62020 - 29018 Quimper Cedex
Pour tout renseignement : Tél. 02 98 98 01 40

Conformément à la loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès aux informations vous concernant

Novembre 2015



8-14 : AGRITECHNICA à Hanovre en Allemagne. Le thème de cette édition sera « Les hommes, les techniques, les innovations : l'avenir de la profession agricole ».

Près de 450 000 visiteurs professionnels seront attendus à Hanovre pour découvrir les nouveautés du machinisme agricole, dialoguer avec des experts sur les perspectives de l'agroéquipement. Trente conférences seront dédiées aux utilisateurs, ainsi qu'un espace Agriculture numérique pour décoder son exploitation et comprendre les rendements. Le plus grand salon mondial des technologies agricoles se tient tous les ans. Les 8 et 9 novembre sont des journées d'exclusivité. Pour en savoir plus sur le programme et les exposants, consultez le site internet de l'événement, il est traduit en français !

www.agritechnica.com

19 : JOURNÉE TECHNIQUE FCBA « EXPLOITATION FORESTIÈRE EN PENTE », à Grenoble (38). L'institut technologique Forêt cellulose bois-construction ameublement organise cette journée, qui devrait intéresser les ETF, puisqu'elle sera l'occasion de dresser un panorama des innovations récentes dans le domaine des systèmes de récolte et des outils d'aide à la décision. Des temps d'échanges permettront aux professionnels et institutionnels d'échanger sur les enjeux et les moyens déployés dans les différents massifs montagneux français. L'accès à cette manifestation est gratuit, mais une inscription préalable est indispensable auprès de annick.goyt@fcba.fr avant le 9 novembre.

www.fcba.fr/sites/default/files/produit_collectif/documents/programme_19_nov_jt_pente_vf.pdf

24-25 : ECHOTECHS2015, à l'Irstea de Montoldre (03). Colloque sur les nouveaux Outils d'aide à la décision (OAD) et les technologies innovantes, afin de mieux maîtriser la fertilisation et les épandages agricoles.

www.ecotechs.irstea.fr

24-26 : SITEVI



au Parc des expositions à Montpellier (34). Salon professionnel organisé tous les deux ans pour les filières vigne-vin, fruits-légumes & oléiculture, le Sitevi présente une offre exhaustive de matériels, équipements, produits et services. Il se déroule au cœur du bassin méditerranéen, dans

la Région Languedoc-Roussillon, 1^{ère} région viticole de France en surface et première région productrice de fruits. Il bénéficie ainsi d'un emplacement privilégié en Europe pour un rayonnement à l'international. Sont attendues plus de 1 000 entreprises, dont 25 % d'entreprises internationales, et 50 000 entrées. Le jury du Palmarès de l'innovation récompense 18 produits et décerne deux médailles d'Or, cinq médailles d'Argent et 11 Citations. La zone extérieure de démonstration accueillera des présentations dynamiques de matériels. D'après les organisateurs, les fabricants de tracteurs et de machines à vendanger bénéficient cette année d'une représentation unique, signe de la bonne santé du marché. Code de gratuité pour les invitations : PIHCUQY.

www.sitevi.com

Décembre 2015

9-10 : SALON DES ETA au parc des expositions du Mans (72), l'unique salon d'affaires exclusivement réservé aux entrepreneurs de travaux agricoles, forestiers et ruraux, ainsi qu'à leurs équipes, notamment les conducteurs d'engins et les mécaniciens. Pour son 10^{ème} anniversaire, le salon des ETA revient au Mans, qui a accueilli le salon à ses débuts. Les visiteurs, qui étaient au nombre de 8 900 en 2013, rencontreront les responsables nationaux des 200 marques présentes sous 15 000 m² d'espaces couverts et sous chapiteaux, et 20 000 m² réservés notamment à la prise en main. Une allée de circulation unique permet de voir 100 % des exposants. Pour cette édition, 9 500 visiteurs sont attendus.

www.saloneta.com



Janvier 2016

12-14 : SIVAL au Parc des expositions d'Angers (49), près de 600 exposants et 20 000 visiteurs, le salon des matériels et techniques viticoles, horticoles, arboricoles et légumiers. Les exposants couvrent l'ensemble des problématiques liées aux productions végétales : le machinisme agricole (constructeurs et distributeurs), le travail du sol, les produits phytopharmaceutiques, les engrais, les emballages, les services. Tous les grands enjeux agricoles sont concernés : les laboratoires, les énergies renouvelables, les produits de nutrition d'origine naturelle, les engrais bio, le désherbage mécanique, la gestion et le recyclage des déchets et rejets. Le Sival accueille une offre unique en matériels maraîchers et arboricoles.

www.sival-angers.com



Mars 2016

3-5 : CONGRÈS NATIONAL ENTREPRENEURS DES TERRITOIRES au Centre des congrès Alpexpo de Grenoble (38).

www.fnedt.org/congres



15-17 : SALON BOIS ÉNERGIE au Parc des expositions de Nancy (54).

Plus de 8 000 visiteurs professionnels sont attendus ainsi que plus de 400 exposants et sociétés, provenant de 20 pays, autour de l'équipement forestier, la production et distribution de combustibles bois, l'industrie et les collectivités locales, le chauffage domestique, etc. Nouveau : pour l'édition 2016, le salon se déroulera uniquement en semaine et est orienté vers un visitorat exclusivement professionnel (historiquement, l'événement comprenait un week-end et était aussi ouvert aux visiteurs grand public). Un pôle Biogaz indépendant sera intégré au salon.

www.boisenergie.com



BRIDGESTONE

Obtenez le meilleur de vos terres aujourd'hui... comme demain

Nouvelle gamme
VT-TRACTOR

Faible
consommation
de carburant

Respect des sols

Traction
exceptionnelle

Bridgestone France

Consultez notre site Web pour trouver le distributeur agréé
Bridgestone près de chez vous.

www.bridgestone.fr



Du bon travail... à découvrir
en vidéo.

tracteur.claas.com

Vraiment du bon travail. Les Tracteurs CLAAS.



Nom	Kees van Dun
Coord. GPS	52°49.880 005°40.500
Pays	Pays-Bas
Exploitation	Entreprise de services



Goede morgen des Pays-Bas.

500 clients, 35 collaborateurs, 31 machines automotrices, 25 tracteurs
et une centaine d'outils. Ma recette : évoluer avec les clients.

Rendez-vous sur : tracteur.claas.com



CLAAS

